

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
À l'étranger: frais de ports en plus.

221^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Trompe-l'œil et réalité

1
A discussion qui a opposé deux de nos collaborateurs sur le suffrage féminin, celle qui s'institue entre nos lecteurs et lectrices dans toute une page du numéro d'aujourd'hui, semble avoir épuisé tous les arguments. Et pourtant, il est un aspect de la question, essentiel à notre sens, qui n'a guère été évoqué au cours de la campagne actuelle. Bien peu, parmi les partisans comme parmi les adversaires, se sont demandé: qu'est-ce que le droit de vote? que nous apporte-t-il au juste si nous voulons exprimer nos opinions, défendre nos droits, participer à la vie publique?
L'essai d'une définition de ce genre n'est pas de trop à l'heure où l'on évacue de beaux principes: justice, équité, égalité. Et au lieu de manier ces abstractions, il faudrait tenter de découvrir les réalités qu'elles recouvrent. Il faudrait faire savoir à nos compagnes quelle est la valeur exacte du cadeau que nous nous apprêtons à leur faire (ou à ne pas leur faire) afin qu'elles ne nous reprochent pas un jour de leur avoir présenté pour un objet d'or sur un bijou qu'elles pourraient estimer parfois de pacotille! Question d'honnêteté intellectuelle et civique!

les méfaits accumulés par le régime du nombre dans son pays, qu'il se battrait pourtant si ce petit chiffon de papier qu'est un bulletin de vote lui était enlevé. Si quelque hideux totalitarisme moderne entendait nous imposer sa tyrannie, nous nous battrions tous, en Suisse, pareillement. Mais, en l'espèce, il ne s'agit pas de parer à cette menace. Ou, plus exactement, la meilleure façon d'y parer, en conservant nos libertés, c'est de faire en sorte que notre participation à tous — hommes et femmes — à la vie du pays soit la plus judicieuse possible, qu'elle se développe sur le plan et dans l'ordre des choses où il nous est loisible d'apporter le meilleur de ce que nous possédons, en même temps que ce qui est conforme à notre génie propre.

Le directeur de ce journal a excellemment démontré, l'autre jour, comment, dans la commune, l'examen des problèmes et leurs données mêmes étaient faussés par le mécanisme d'un système uniquement «partisan», diviseur et dépressif. Et il concluait logiquement que le rôle de la femme n'était pas de contribuer à fausser les questions plus encore, mais d'apporter si possible à leur solution une contribution caractéristique de la féminité.

Cela est tout aussi vrai dans le cadre cantonal et sur le terrain fédéral. Que de fois, parce qu'un projet est le fruit de la seule imagination des bureaux (renforcée par le manque d'imagination de trop de députés qui préfèrent les solutions faciles aux solutions difficiles!) ne devons-nous pas répondre, au moment d'une votation, par un oui ou par un non qui, ni l'un, ni l'autre, ne satisfait pleinement notre esprit et notre conscience. Ou nous sacrifions nos principes à l'opportunité ou, fermes sur la doctrine, nous n'avons plus guère d'efficacité!

Et n'est-ce pas dès lors au stade de l'élaboration qu'il faut réviser avec nos méthodes de participation, plus d'une de nos conceptions actuelles? N'est-ce pas à cette étape que les citoyens compétents dans le domaine qui leur est particulier, devraient pouvoir se montrer actifs. Et les «citoyennes» certes tout autant dans les affaires (nous pensons au domaine éducatif et scolaire, par exemple) où leur avis est aussi autorisé, sinon plus, que le nôtre. Avis à leur demander en tant que femmes, conscientes de responsabilités familiales ou professionnelles qu'elles assument effectivement, et non pas en tant que femmes libérales, radicales, socialistes ou communistes, division aussi absurde pour la raison que pour le pays, et qui interviendrait sûrement si le suffrage féminin était introduit dans nos mœurs issues sans que d'autres réformes de structure interviennent en même temps!

Et cela nous conduit à poser le problème de la représentation populaire et à montrer à nos compagnes dans quelle mesure il peut être parfois aussi un leurre. Ce sera pour demain, avant que nous dégagions nos ultimes conclusions.

René BRAICHET.

Deuxième journée du 21^{me} congrès communiste à Moscou

TOGLIATTI ET DUCLOS DÉPEignent LES DIFFICULTÉS DU PARTI COMMUNISTE EN ITALIE ET EN FRANCE

«Il n'y a plus dans les prisons soviétiques de prisonniers politiques» prétend M. Khrouchtchev qui annonce pourtant un renforcement de la lutte contre l'espionnage et charge à fond Tito

MOSCOU, 28 (Reuter). — Le 21^{me} congrès du parti communiste soviétique a poursuivi ses travaux à huis clos.
M. Nicolas Podgorny, délégué d'Ukraine et membre suppléant du praesidium du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S., a été le premier orateur à prendre la parole. Il a fait l'éloge des thèses exposées mardi par M.

Khrouchtchev et a indiqué qu'en Ukraine, le plan de sept ans pourra être réalisé en six ans par l'industrie et en cinq ans par l'agriculture.

Le gouvernement chinois contre les titistes

M. Chou En-lai, vice-président du parti communiste et chef du gouvernement de la Chine populaire, a ensuite pris la parole. Premier des délégués étrangers à avoir cet honneur, il a notamment exprimé au parti et au peuple soviétique, «son immense gra-

titude» pour la grande et constante aide apportée à la Chine.

Il a lu un message du comité central du parti communiste chinois, signé par M. Mao Tsé-toung. Dans son discours, M. Chou En-lai a relevé que «les impérialistes américains et les révisionnistes yougoslaves essaient de mettre obstacle à l'unité qui existe entre l'U.R.S.S. et la Chine. Mais leurs efforts sont vains. L'U.R.S.S., la Chine et les pays de démocratie populaire sont unis et vont avancer fermement et irrésistiblement sur la voie du communisme.

(Lire la suite en 15^{me} page)

— Depuis le 20^{me} congrès — La moitié des membres du praesidium est composée de nouveaux venus

PARIS (A.F.P.). — La composition du praesidium du 21^{me} congrès du parti communiste soviétique reflète les modifications intervenues dans le haut personnel dirigeant de l'U.R.S.S. depuis le 20^{me} congrès.

Le praesidium actuel, comme celui du 20^{me} congrès, compte 39 membres, mais plus de la moitié, soit 20, sont des nouveaux venus.

Parmi les 20 membres qui n'ont pas été réélus figurent non seulement les cinq membres du «groupe antiparti» et le maréchal Georges Joukov, mais aussi des personnalités dont la disgrâce ne semblait que partielle, comme M. Maxime Saboukov, ancien président du comité du plan d'Etat. C'est le cas aussi de deux hautes personnalités du parti: M. Michel Pervoukhine, ambassadeur en Allemagne de l'Est, rétrogradé du reste au sein du praesidium du comité central, et M. Panfélémon Ponomarevko, ambassadeur à la Nouvelle-Delhi.

Au nombre des vingt nouveaux membres figurent plusieurs «hommes qui montent»: MM. Averkij Aristov, Nicolas Beliaev, Alexis Kossyguine, Cyrille Mazourov, Nicolas Podgorny, membres de plein droit ou suppléants du praesidium du comité central du parti depuis la crise de juin 1957, le théoricien Pierre Pospelov, qui fait aussi partie de cet organisme et le maréchal Rodion Malinovski, successeur de Joukov au ministère de la défense.

En 13^{me} page : Nos lecteurs et nos lectrices s'expriment pour ou contre le suffrage féminin



De traditionnels bons mots pimentaient le rapport de M. «K»

MOSCOU, 27 (A.F.P.). — Comme à l'ordinaire, M. Khrouchtchev a mêlé la lecture de son rapport du 21^{me} congrès du parti communiste de quelques bonnes phrases.

Ainsi, parlant de l'accroissement de la production alimentaire, il a levé la tête vers les délégués et, par anticipation, leur a souhaité: «bon appétit, camarades».

Parlant ensuite de l'augmentation de la production de sucre, il s'est exclamé: «Il y aura plus de sucres et moins de choses acides et amères».

Jonglant avec les milliards, M. «K» a dit: «Nous ne sommes pas encore habitués à manier les trillions, mais cela viendra».

Enfin, citant les résultats que l'économie soviétique devra atteindre à la fin du septennat, il s'est tourné vers la loge des journalistes occidentaux et a déclaré: «Notez bien ces chiffres, messieurs les correspondants de la presse bourgeoise».

Tout comme pour les réunions du Soviet suprême, un «public d'élite» était admis à la séance d'inauguration du congrès. Dans les loges qui surplombent la salle de séance, on remarquait la présence de Mme Khrouchtchev, de M. Michel Menchikov, ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Arcady Sobolev, représentant soviétique à l'O.N.U., de nombreux savants, artistes et «héros du travail».

Voici M. Nikita Khrouchtchev qui, en sa qualité de premier secrétaire du parti communiste de l'Union soviétique, présente devant le 21^{me} congrès qui s'est ouvert mardi, à Moscou, son projet de plan septennal. Celui-ci sera, selon la déclaration du leader soviétique, «l'étape décisive de la compétition entre le socialisme et le capitalisme».

Le ministre allemand de la défense porte plainte contre M. Niemöller

Celui-ci aurait traité certaines écoles militaires d'écoles pour criminels professionnels
Réplique du pasteur: M. Strauss traite les pacifistes de criminels de guerre en puissance

BONN, 28 (D.P.A.). — M. Franz-Josef Strauss, ministre de la défense de la République fédérale, a porté plainte, mercredi, en sa qualité de «commandant en chef des forces armées», contre le pasteur Niemöller, président de l'Eglise évangélique de Hesse, qu'il accuse d'avoir «calomnié la Bundeswehr».

La plainte est basée sur les déclarations qu'aurait faites, dimanche dernier, le pasteur Niemöller, qui aurait dit que l'école du «soldat et celle d'officier peuvent être qualifiées d'éco-

le supérieure pour criminels professionnels».

Bien qu'entretemps le pasteur Niemöller ait démenti avoir fait ses déclarations sous cette forme, le cabinet de Bonn a fêtré avec une extrême sévérité le président de l'Eglise évangélique de Hesse.

Un porte-parole du ministère a déclaré à la presse que des témoins avaient affirmé à l'unanimité avoir entendu de leurs propres oreilles le pasteur Niemöller formuler ces déclarations offensantes à l'égard de la Bundeswehr.

Dans le «service évangélique de presse», M. Niemöller a affirmé mercredi que, dans son discours du 25 janvier, il avait déclaré que l'école des troupes de commando constituait une «école supérieure de criminels en puissance».

Il n'aurait nullement précisé que cette qualification se rapportait à la formation des soldats de la Bundeswehr et, de ce fait, il ne pouvait offenser les forces armées de l'Allemagne occidentale. Il a ajouté qu'il a employé l'expression «criminels professionnels en puissance» parce que M. Strauss avait qualifié les pacifistes de «criminels de guerre en puissance».

Après six mois de sécheresse Il pleut au Brésil!

RIO DE JANEIRO, 28 (A.F.P.). — Des pluies torrentielles s'abattent depuis quelques jours sur toute la région du nord-est du Brésil où depuis plus de six mois sévissait une sécheresse qui avait fait fuir la population affamée vers des régions plus prospères.

... et il neige en Grèce

ATHENES, 28 (A.F.P.). — Les communications routières sont interrompues dans presque toute la Grèce par suite d'abondantes chutes de neige. Celle-ci atteint sur certaines grandes routes un mètre d'épaisseur. Les liaisons aériennes locales sont également suspendues, la plupart des aérodromes étant enneigés.

De la pirogue au «Queen-Elizabeth» L'évolution de la navigation

(Suite. — Voir «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 24 janvier)

Dans son précédent article, l'auteur a évoqué les moyens de navigation des peuples primitifs et ses perfectionnements à travers l'antiquité. Nous voici au moyen âge:

Au cours du moyen âge, la voile prit de plus en plus d'importance. Les nefes des croisés avaient plusieurs mâts, et surtout un gréement qui leur permettait de remonter le vent. L'avant et surtout l'arrière du navire étaient fortement relevés, ce qui permettait de vivre à bord autant que de protéger le pont de coups de mer. Leur très grande largeur faisait appeler les nefes, vaisseaux ronds. Les marins de l'époque ne naviguaient pas mal puisque saint Louis ne perdit que trois navires sur les 1800 que comptait sa flotte.

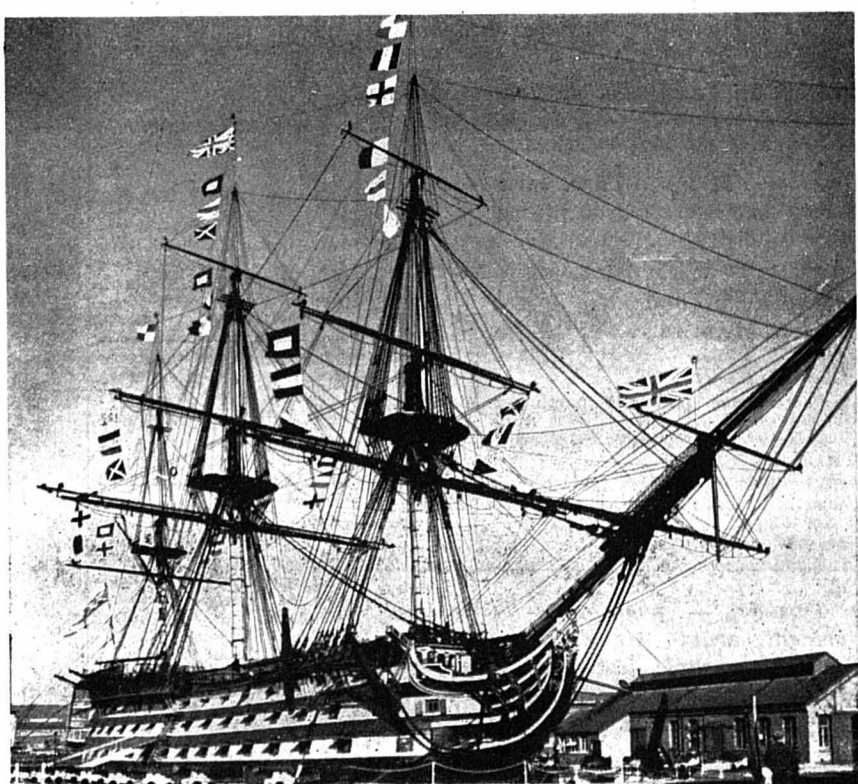
L'apparition de la boussole, l'invention du gouvernail vinrent à l'aide de connaissances astronomiques et géographiques plus étendues pour permettre, dès la fin du XIV^{me} siècle, les voyages de Marco Polo, Vasco de Gama, Colomb et Magellan. Généralement on trouvait à bord un capitaine qui était un chef d'expédition plus qu'un marin proprement dit, souvent propriétaire du navire et de la cargaison. Un maître, particulièrement responsable de la discipline, de l'entretien à bord et de l'arrimage du fret. Enfin un pilote qui, lui, était spécialisé dans la navigation, c'est-à-dire la manière de déterminer où l'on se trouvait et les routes à suivre. Cette organisation, qui existait dans une certaine mesure chez les Phéniciens, quatre siècles avant Jésus-Christ, d'après Xéno-phon, se retrouve maintenant encore dans certaines attributions des grades de la marine marchande. On retrouve aujourd'hui les quarts organisés comme Magellan les organisa à son bord en 1519.

Jusqu'au XVIII^{me} siècle, le calcul

de la longitude en mer était impossible et force était d'aller au nord ou au sud jusqu'au moment où, ayant atteint la latitude de l'endroit où l'on voulait aller, on cinglait droit à l'ouest ou à l'est jusqu'à l'arrivée, en notant soigneusement la distance parcourue. On mesurait la vitesse avec le loch, planchette triangulaire lestée qui flottait verticalement dans l'eau. Elle restait immobile, attachée à une corde mar-

quée de nœuds qu'on filait pendant qu'un sablier se vidait. Les nœuds étaient espacés de quinze mètres, de manière à représenter la 120^{me} partie du mille marin, tandis que le sablier s'écoulait en trente secondes, 120^{me} partie de l'heure. Le nombre de nœuds passés pendant trente secondes correspondait donc au nombre de milles parcourus en une heure.

J.-D. BAUER. (Lire la suite en 11^{me} page)



Le «Victory» à Portsmouth.

- Des décisions du gouvernement Debré - Le général Salan est nommé gouverneur militaire de Paris Les élections municipales fixées au 8 et 15 mars

PARIS, 28 (A.F.P.). — Le général Raoul Salan qui, après avoir commandé en chef pendant deux ans en Algérie, est revenu en France pour être ins-

pecteur général de la défense, en décembre dernier, a été nommé aujourd'hui gouverneur militaire de Paris.

Le général Paul Ely, chef d'état-major des forces armées françaises, devient chef d'état-major de la défense.

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: TOUS LES SPORTS
 - Young Sprinters n'occupe pas une position de tout repos.
 - Roger Staub n'est pas d'accord.
 - Notre chronique de ski.
 - Page 6: REVUE ECONOMIQUE
 - L'aide de la Confédération aux chemins de fer de montagne.
 - Page 8: DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE
 - ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
 - Comment reconnaîtrez-vous si votre chat est en bonne santé?
- COURRIER DES ABONNÉS

Salan cumulera-t-il ses fonctions?

Ce poste de «chef d'état-major de la défense», de même que celui d'inspecteur général de la défense, concerne l'ensemble de la communauté française, mise sur pied avec les anciens territoires d'outre-mer, par la cinquième République.

On ignore encore si le général Salan conserve en même temps que ses nouvelles fonctions de gouverneur militaire de Paris ce poste d'inspecteur général de la défense.

Massu confirmé

Le Conseil a confirmé dans ses fonctions de commandant du corps d'armée d'Alger, à titre provisoire, le général Jacques Massu, l'ancien chef des parachutistes, qui est en même temps, et depuis plusieurs mois, préfet de la région d'Alger.

(Lire la suite en 15^{me} page)

AVIS OFFICIELS



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Rentrée du printemps 1959

Section commerciale
Section d'administration (postes, chemins de fer et douanes).
Section de langues modernes (pour élèves de langue étrangère seulement).
Délai d'inscription : **15 février**
Le directeur : Jean Grize.

IMMEUBLES

A VENDRE

immeuble locatif ancien

numéros 31 et 33, rue du Vieux-Châtel, avec accès direct à la gare, par le Crêt-Taconnet, comportant dix appartements de 2, 3 et 4 chambres, plus petit atelier.
Rendement locatif actuel : environ Fr. 9.000.—
Demandes de renseignements et offres écrites sont à adresser à l'étude de Me Ch. Ant. Hotz, notaire, rue Saint-Maurice 12, Neuchâtel.

IMMEUBLE TERRAIN

A vendre à Neuchâtel, quartier de Maujobia, environ 3000 m² de terrain, avec construction ancienne. Convientrait pour maison de repos ou pension et pour la construction de villas. — S'adresser à fiduciaire Leuba et Schwarz, Terreaux 7, Neuchâtel.

On cherche à acheter

maison familiale

avec dégagement et accès facile, à Neuchâtel ou dans la région est jusqu'à Saint-Blaise. Adresser offres écrites à L. F. 5658 au bureau de la Feuille d'avis.

LE LANDERON

A vendre au centre du village maison ancienne comprenant 1 logement, grandes dépendances et caves. Libre pour date à convenir. — Adresser offres écrites à D. Y. 5667 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Vevey villa avec épicerie

7 pièces, cuisine, dépendances, jardin. Ecrire sous chiffres P. F. 30.787 L. à Publicitas, Lausanne.

A LOUER

A louer en ville

dans villa de six appartements au maximum (à construire), des logements tout confort de 5 à 7 pièces suivant le désir du preneur. Libre pour l'automne 1959. Vue sur la ville, le lac, les Alpes; tranquillité, conciergerie, garages. Adresser offres écrites à P. J. 5662 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, ensemble ou séparément, Seyon 13, premier étage,

deux bureaux

ayant chacun : 25 mètres carrés, entrée indépendante, W.-C., lavabo. Tél. 6 36 26.

AU SÉPEY

à louer chalet meublé, 6 lits, 6 fr. par jour. Libre jusqu'au 15 juillet. Tél. (038) 8 26 97.

A louer pour le 1er mars.

APPARTEMENT de 3 1/2 pièces, 214 fr. par mois, chauffage compris, vue, confort. S'adresser l'après-midi seulement à E. Cornoley, Saars 53.

A louer tout de suite à Cortallod, rue François-Borel.

LOGEMENT

remis à neuf, 2 chambres, cuisine, véranda, salle de bains, chauffage central. — S'adresser à Oscar Monnet, Abbaye, Travers.

A louer tout de suite

MEUBLÉ

de deux pièces, cuisine, bains, garage. — Adresser offres écrites à O. I. 5661 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 30 avril 1959, à la

PRISE-MILORD

sur Saint-Sulpice (Neuchâtel) un logement de 3 chambres, petit rural et grand verger, bien exposé au soleil; bas prix. — S'adresser à Fritz Schlub, La Foule, Saint-Sulpice (NE). Tél. (038) 9 14 09.

A louer appartement

MEUBLÉ

de 1 chambre, cuisine, bains. Demander l'adresse du No 5651 au bureau de la Feuille d'avis.

BEVAIX

A louer pour le 24 juin : un logement de 4 pièces sans confort; un de 2 pièces, chauffage central, salle de bains. — Adresser offres écrites à G. A. 5652 au bureau de la Feuille d'avis.

Libre tout de suite

VALANGIN

Logement de 4 chambres ensoleillées à louer dès le 24 février 1959. Pour visiter, s'adresser à Mme Oetlinger, ancien hôtel de la Couronne.

Libre tout de suite

GARAGE

à Mallefer. Tél. 5 18 47. Aux heures des repas : 5 65 88.

A louer à Saint-Aubin (NE) pour le printemps

bel appartement

de 4 pièces, confort, chauffage général. Faire offres sous chiffres J. A. 5665 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer chambre indépendante, central, eau chaude, vue, à personne sérieuse. — Demander l'adresse du No 5653 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer très belle chambre à deux lits, confort. Bartschi, Echuse 64, 3me étage.

Chambre confortable à monsieur sérieux, central, bains. Tél. 5 58 90, Côte 32 a.

A louer belles

chambres indépendantes

à 1 ou 2 lits, chauffées, eau chaude et douche. — A. Blättler, rue du Château 12, Pesex. Tél. 8 38 30.

A louer chambre au sud, avec confort, vue, quartier de l'université. Tél. 5 82 57.

A louer chambre près de la gare, part à la salle de bains. Tél. 5 75 65.

Chambre meublée indépendante à louer; central, eau courante. Chemin des Valangines 19, plain-pied.

Jolies chambres à louer, Port-d'Hauterive 39.

A louer jolie chambre avec confort, au centre. Tél. 5 17 76.

A louer jolies chambres ensoleillées, avec confort, dont une indépendante. Fontaine-André 42, 3me étage, à droite.

Jolie chambre près du centre pour personne sérieuse. Rue J.-J. Lallemand 5, 2me étage.

Chaumont à louer

2 jolies chambres part à la cuisine dans chalet tranquille et bien situé, à 20 minutes du funiculaire. Pour renseignements, téléphoner dès 19 heures à 7 59 40.

A louer à demieselle soignée, jolie chambre, part à la salle de bains, centre de la ville, quartier agréable. Tél. 5 49 21, entre 18 et 19 heures.

A louer jolie chambre à 2 lits, avec salle de bains attenante; vue sur le lac. Tél. 5 57 66.

PENSIONS

Pour monsieur sérieux, belle chambre au soleil, avec pension. Tél. 5 26 21.

AU CENTRE

Chambre avec bonne pension. Tél. 5 61 91.

DEM. A LOUER

On cherche **APPARTEMENT** modeste de 1 chambre et cuisine en ville. — Adresser offres écrites à E. W. 5616 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer dans le centre de la ville

LOCAL

approprié pour magasin ou commerce. — Adresser offres à case postale 1118, Neuchâtel.

Famille solvable, cherche

APPARTEMENT

de 3 pièces mi-confort aux environs de Neuchâtel. Tél. 6 31 42.

Ferme ou maison de vacances

Monsieur seul cherche à louer à l'année petite maison de vacances ou vieille ferme avec cheminée. De préférence au Val-de-Ruz. — Offres à case 615, Neuchâtel.

Jeune fille sérieuse cherche pour le 15 avril chambre confortable à proximité de l'université. — Adresser offres écrites à E. Z. 5668 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux Baux à louer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

On cherche à louer, pour l'automne 1959 ou pour date à convenir,

appartement

de 4 à 6 pièces, confort, à Neuchâtel ou aux environs (périphérie : Saint-Blaise, Corcelles, Colombier); la location ou l'achat éventuel d'une maison familiale entrent également en considération. Offres sous chiffres N. H. 5660 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

mécanicien-serrurier

sachant souder, pour l'entretien des machines. Entrée immédiate. Adresser offres à Canada-Dry, le Landeron (NE) S. A., le Landeron.

Nous cherchons pour date à convenir

sommelière

connaissant les deux services, ainsi qu'une

filie de maison

S'adresser à l'hôtel de la Balance, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 26 21.

NURSE

est demandée tout de suite en Angleterre, pour un nouveau-né. Faire offres avec copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à : Etablissement Rochat S. à r. l., Saint-Blaise.

Buffet de la gare, à Fleurier, cherche

sommelière

Tél. 9 10 70.

BAISSE

Oeufs du pays
carton de 6 pièces 1.40 — 6% = net **1.31⁶**

Oeufs frais importés
carton de 6 pièces 1.20 — 6% = net **1.12⁸**

PROFITEZ ! (non-membres : 5%)

ADMINISTRATION DE LA CHAUX-DE-FONDS
engagerait immédiatement ou pour date à convenir, pour son secrétariat,

une sténodactylographe

de première force, de langue maternelle française, ayant expérience et très bonnes connaissances de tous les travaux de bureau. Situation stable et intéressante pour personne qualifiée. Caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire sous chiffres P. 1469 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Garçon de cuisine

propre, actif et débrouillard. Bonnes prestations sociales. Entrée immédiate.

Se présenter sur rendez-vous, téléphone 5 80 12, à

Marché - Migros

Rue de l'Hôpital 16, Neuchâtel.

Garçon ou fille d'office

serait engagé tout de suite. — Café-bar de la Poste, tél. 5 14 05.

jeune homme

de 13 à 16 ans pour aider dans une exploitation agricole. — S'adresser à Gottfried Kramer-Bula, Galmiz près Morat, tél. (037) 7 29 73.

jeune fille

sachant cuisiner et tenir un ménage est recherchée; congés réguliers et gages selon entente; étrangère acceptée. — Mme Willy Perrelet, l'atterrie, Boudry (NE), tél. (038) 6 40 67.

TRAVAUX DE VIGNE

Italien accepté. Entrée à convenir. — Adresser offres écrites à M. G. 5659 au bureau de la Feuille d'avis.

jeunes ouvrières

maximum 20 ans pour travail fin. — Se présenter chez Kobel & Cie, Cité 5, Pesex.

Maison de commerce en gros, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, jeune homme pour emploi.

d'aide-magasinier

et de garçon de courses. — Adresser offres écrites à K. E. 5657 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

— remplaçante — honnête, pour aider au ménage. — Faire offres écrites à M. E. Pagan, fbg de la Gare 13, Neuchâtel, tél. (038) 5 48 02.

MENAGE

de 8 h. du matin à 14 heures. — Tél. 5 31 94.

maréchal

connaissant les soudures trouverait place stable, pas de ferrage. — Faire offres à Otto Annahelm, forge, Moudon.

sommelière

de préférence fille de la campagne. Vie de famille. — Ecrire sous chiffres P. 1123 B, à Publicitas, Yverdon.

ADMINISTRATION DE LA CHAUX-DE-FONDS
engagerait immédiatement ou pour date à convenir, pour son secrétariat,

une sténodactylographe

de première force, de langue maternelle française, ayant expérience et très bonnes connaissances de tous les travaux de bureau. Situation stable et intéressante pour personne qualifiée. Caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire sous chiffres P. 1469 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Garçon de cuisine

propre, actif et débrouillard. Bonnes prestations sociales. Entrée immédiate.

Se présenter sur rendez-vous, téléphone 5 80 12, à

Marché - Migros

Rue de l'Hôpital 16, Neuchâtel.

Garçon ou fille d'office

serait engagé tout de suite. — Café-bar de la Poste, tél. 5 14 05.

jeune homme

de 13 à 16 ans pour aider dans une exploitation agricole. — S'adresser à Gottfried Kramer-Bula, Galmiz près Morat, tél. (037) 7 29 73.

jeune fille

sachant cuisiner et tenir un ménage est recherchée; congés réguliers et gages selon entente; étrangère acceptée. — Mme Willy Perrelet, l'atterrie, Boudry (NE), tél. (038) 6 40 67.

TRAVAUX DE VIGNE

Italien accepté. Entrée à convenir. — Adresser offres écrites à M. G. 5659 au bureau de la Feuille d'avis.

jeunes ouvrières

maximum 20 ans pour travail fin. — Se présenter chez Kobel & Cie, Cité 5, Pesex.

Maison de commerce en gros, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, jeune homme pour emploi.

d'aide-magasinier

et de garçon de courses. — Adresser offres écrites à K. E. 5657 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

— remplaçante — honnête, pour aider au ménage. — Faire offres écrites à M. E. Pagan, fbg de la Gare 13, Neuchâtel, tél. (038) 5 48 02.

MENAGE

de 8 h. du matin à 14 heures. — Tél. 5 31 94.

maréchal

connaissant les soudures trouverait place stable, pas de ferrage. — Faire offres à Otto Annahelm, forge, Moudon.

sommelière

de préférence fille de la campagne. Vie de famille. — Ecrire sous chiffres P. 1123 B, à Publicitas, Yverdon.

Fabrique d'horlogerie cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

habile sténodactylographe, de langue maternelle française ou allemande, avec des connaissances approfondies d'anglais. Travail intéressant pour personne qualifiée. Semaine de cinq jours. Engagement immédiat ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photographie sous chiffres P. 1462 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons

un mécanicien sur machines

expérimenté, sachant travailler seul. Son activité comporte le montage de réducteurs de vitesse, leur contrôle et le service de réparation.

Mise au courant par spécialiste. Bonnes notions de la langue allemande désirées. Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à BEKA Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin/NE.

Nous cherchons pour entrée prochaine, jeune

employé (e) de commerce

de langue maternelle française, connaissance approfondie de la langue allemande indispensable. Sténo. Capable de traduire de l'allemand en français exactement et en bon français. En cas de convenance, bonne place stable et possibilité d'avancement. Caisse de pension. Offres détaillées avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, spécimen d'écriture, prétentions de salaire et date d'entrée possible. Ernest Marti S. A., voyages, Kallnach (BE).

CISAC S.A., CRESSIER (NE)

engagerait un

OUVRIER CAPABLE

connaissant si possible le chauffage sur chaudières à vapeur ou ayant l'habitude des machines. S'adresser au bureau à Cressier.

Agence générale d'assurances à Neuchâtel cherche

EMPLOYÉ (E)

pour travaux de comptabilité et de contentieux. Place stable et intéressante. Débutant (e) pas exclu (e). Date d'entrée selon entente. Présenter offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. 1481 N., à Publicitas, Neuchâtel.

NOUS CHERCHONS

radio-monteurs

d'appareils à courant faible

mécaniciens-électriciens

ayant des connaissances en électronique. Semaine de 5 jours. Se présenter ou faire offres écrites détaillées avec prétentions de salaire à Movomatic S. A., Gouttes-d'Or 40, Neuchâtel. Tél. 5 33 75.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE

pour facturation et formalités d'expédition. Débutante serait éventuellement mise au courant.

Prière de faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres P. 1468 N., à Publicitas, Neuchâtel.

AU MARCHÉ-MIGROS DU MARDI 27 AU SAMEDI 31 AU MARCHÉ-MIGROS

SEMAINE TURQUE

• EXPOSITION - VENTES SPÉCIALES •

A l'entrée du magasin, vente de produits turcs présentés par M. Tanjon, collaborateur de Migros-Türk, actuellement stagiaire à Migros-Neuchâtel.

- Noisettes paquet de 285 g. 1.50 (les 100 g. — 52%) par 1/2 kg. **2.50**
- Raisins sultans paquet de 435 g. 1.— (les 100 g. — 23) par kg. **2.—**
- Figues de Smyrne paquet de 445 g. 1.— (les 100 g. — 22%) par kg. **2.—**
- Oranges de Turquie, douces et juteuses le kg. **-.95**
- Citrons le kg **-.90**

A LA BOUCHERIE

- Beefsteak haché «Adana» la pièce de 120 g. environ **-.70**
- Escalopes «Külbasti» les 100 g. **1.—**

DÈS JEUDI
29 JANVIER

SOLDES DES SOLDES

A NOTRE RAYON DE **TABLIERS** DES PRIX EXTRAORDINAIRES

Nous soldons un lot
TABLIERS - BLOUSES

spécialement grandes tailles

Valeur jusqu'à 22.50

SOLDÉ 10.- **8.-**

A débarrasser
TABLIERS - JUPES

tailles 46 à 52

Valeur jusqu'à 11.80

SOLDÉ 7.- **4.-**

Profitez de nos prix extraordinaires
DEMI-TABLIERS

Valeur jusqu'à 7.90

SOLDÉ 4.- 3.- **2.-**

Il ne s'agit que de quantités restreintes

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

Le déplacement en vaut la peine

BLANC - BLANC - BLANC



Drap de dessous 8.90
double chaîne écreu 165/250

Drap de dessus 13.80
double chaîne avec bourdon blanc 170/250

Taie d'oreiller pur coton

60/60 cm.	3.60
65/65 cm.	3.90
65/100 cm.	5.60

ESSUIE-VERRES 45/85 cm. 1.45

LAVETTES depuis -0.30

Malgré ces prix encore **LA RISTOURNE**

La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

Demandez notre **CATALOGUE DE BLANC !**

Tous ceux qui souffrent de hernies sont intéressés par le bandage

HERNIÉS NEO BARRÈRE

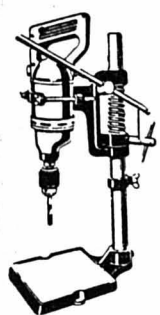
Il est dans le monde entier le premier et le seul bandage herniaire qui puisse contenir sans aucune pelote, les hernies réductibles les plus volumineuses. Une des remarquables propriétés de ce nouveau bandage est de réduire, de lui-même, sans aucune pression, les tumeurs de quelque importance qu'elles soient. Plusieurs milliers d'applications nous permettent d'en garantir son absolue efficacité. Nous avons complété la gamme de nos modèles élastiques par le tout nouveau bandage breveté :

LE SPICAL

Il présente une articulation plastique qui permet une contention plus complète des hernies inguinales évoluées. Nous vous en convaincre, nous vous invitons à la démonstration et à l'essai absolument gratuits du modèle Barrère adapté à votre cas.

Y. Reber
BANDAGISTE 19 Fg. HOPITAL
NEUCHÂTEL 2^{ème} Et. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Renseignements et essais gratuits
Visite à domicile sur demande



Prochainement
DÉMONSTRATION
du 9 au 14 février

Outils électriques

H. BAILLON & A.
NEUCHÂTEL

A vendre **TRANCHEUSE** électrique inclinée, état de neuf. - S'adresser à A. Glauser, Travers, tél. 9 25 55.

A vendre **habits d'homme** beau tissu, grande taille, et un manteau en excellent état. Bas prix. Tél. 5 13 23 (entre 12 h. 30 et 14 h.).

VENDREDI 30 JANVIER (UN JOUR SEULEMENT !)

NOUVELLE DÉMONSTRATION des produits du Laboratoire GTX S.A.

en particulier de :

la **Lotion capillaire Larty** : elle redonne la souplesse au cuir chevelu et permet à nouveau la croissance du cheveu, tout en supprimant les pellicules.

la **Crème de beauté végétale** : dotée d'un pouvoir de pénétration spéciale, elle hydrate à nouveau complètement la peau et la protège.

la **poudre de toilette Iguaue** : elle désodorise et combat remarquablement la transpiration excessive. Extrêmement fine, elle ne contient ni talc, ni formaldéhyde !

Conseils à titre gracieux, sans aucun engagement, à la

PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE
NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2

Vous frissonnez ?

soulagement rapide par

'ASPRO'

A peine absorbés, les comprimés 'ASPRO' améliorent déjà votre état et dissipent la menace de refroidissement ou de grippe.

La substance active d'Aspro consiste en un médicament pur apprécié par les médecins du monde entier.

Combattez les refroidissements, la grippe et la fièvre avec les comprimés 'ASPRO', connus pour leur efficacité rapide et durable !

Chez les pharmaciens et les droguistes.

Distributeurs : F. Uhlmann-Eyraud S. A.



Profitez de nos soldes



VALISES et SACS DE VOYAGE SOLDÉS
à prix très réduits

BIEDERMANN
NEUCHÂTEL

LIT D'ENFANT

ainsi qu'une petite chaise à vendre. Téléphone 5 50 30 ou, après 19 h., 5 66 69.

TOUS NOS

TAPIS DE MILIEU

sont vendus à des prix très bas

Grand choix

Toutes dimensions

TAPIS BENOIT

Présentation à domicile - Facilités de paiement



L'auto-radio le plus vendu en Europe

POINT BLEU
AUTO-RADIO - RADIO - TELEVISION

Vente - Atelier de réparations
Agence Mercedes-Benz TRANSAIR S. A.
COLOMBIER (NF)

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Young Sprinters n'occupe pas une position de tout repos

[FAN] Pour la deuxième fois cette saison, Young Sprinters rencontre Lausanne au mauvais moment. On se souvient du premier derby qui eut pour théâtre la patinoire de Montchoisi et qui vit les Vaudois lutter avec une énergie surprenante pour mettre enfin un terme à leur série de défaites. Ils réussirent dans leur tentative, contraignant Young Sprinters à céder son premier point.

Ce soir à Monruz, la tâche des Neuchâtelois sera de nouveau difficile; rendus soucieux par les contre-performances de leur poulains, les dirigeants lausannois ont fait appel au Canadien Girard, coach d'Urania... et de l'équipe suisse pour reprendre en main leurs hockeyeurs. Et dès le début de la semaine, Girard a dirigé des entraînements d'une rare efficacité, dit-on, et qui devraient déjà porter leurs fruits ce soir. Et si tel était le cas, Lausanne pourrait peut-être éviter le match de relégation.

La tâche de Young Sprinters ne sera donc pas de tout repos. Ils sont certes éliminés de la course au titre, mais, quoi qu'on en pense, ils n'occupent pas encore une position leur permettant de se désintéresser de la suite du championnat. Ils possèdent neuf points contre six à Ambri, quatre à Lausanne et à Arosa. Young Sprinters doit encore rencontrer ces trois équipes. Trois défaites de sa part et l'écart sera sensiblement réduit. Précisons d'autre part que Young Sprinters se rendra à Davos, à Zurich, à Bâle, matches très ouverts que les Neuchâtelois peuvent perdre sans qu'on s'en montre surpris outre mesure; on le verrait ainsi passer de candidat au titre à candidat au match de barrage. Ces quelques considérations ne sont, il est vrai, que de la théorie. N'oublions pas cependant que la pratique pourrait prendre un visage identique. Alors autant lutter à fond actuellement, s'assurer une marge de sécurité suffisante, qui permettrait de tenter éventuellement des essais par la suite, de donner leur chance à des jeunes du cru, en particulier à Paroz qui s'était fort bien comporté contre ACBB Paris.

BOXE

Plainte de Machen contre Patterson

Le boxeur poids lourd américain Eddie Machen a intenté une action devant les tribunaux fédéraux américains afin d'amener ces derniers à interdire au champion d'Europe Johansson de rencontrer Patterson.

Eddie Machen affirme avoir en sa possession un contrat valide aux termes duquel le match revanche avait été accordé un non. Ahlquist, de son côté, affirme que le contrat a été signé sous la contrainte.

D'autre part, Gus d'Amato, manager de Patterson a refusé de commenter les déclarations faites à Londres par Harry Levene, selon lesquelles un championnat du monde des poids lourds en avril aux Etats-Unis entre Patterson et Brian London était presque conclu. Il a toutefois confirmé en partie ces propos, mais dans le courant de la conversation, il a manifesté sa vive surprise en apprenant que Levene avait rendu public un échange de correspondance privé.

De son côté, Bill Rosensohn, l'organisateur américain qui, selon Levene, participerait à la mise sur pied de ce championnat, a tout, comme il est également refusé à tout commentaire. Actuellement occupé à la conclusion du championnat du monde Patterson-Johansson, M. Rosensohn a confirmé toutefois que d'Amato s'était réservé le droit de faire disputer à Patterson un combat préliminaire avant le championnat du monde avec Johansson.

ENQUELQUES LIGNES EN QUELQUES LIGNES

Dix-huit nouveaux records internationaux d'athlétisme ainsi que plusieurs records de sujets britanniques ont été homologués par le British Amateur Athletic Board. La plupart des records, comme par exemple les 46"6 de l'Indien Milka Singh, ont été établis aux Jeux de l'Empire, à Cardiff, en juillet, mais d'autres, comme les 3'55"4 de l'Australien Herbert Elliott au mille, ont été réalisés après les Jeux.

Poule finale du championnat du monde de basket-ball à Santiago du Chili: Porto-Rico bat Chine nationaliste 85-81 (mi-temps 42-34); U.R.S.S. bat Chili 75-49 (35-28). Classement: 1. U.R.S.S., 4 matches, 8 points; 2. Etats-Unis, 3, 6; 3. Chili, 4, 6; 4. Brésil, 3, 5; 5. Bulgarie, 4, 5 - (245-274); 6. Porto-Rico, 4, 5 (264-302); 7. Chine nationaliste, 4, 4.

Dates limites pour les différents tours de zone européenne de la coupe Davis de tennis: 1er tour: 19 avril; 2me tour: 3 mai; 3me tour: 17 mai; demi-finales: 14 juin; finale: 19 juillet.

Rencontre internationale de tennis à Bruxelles, International Club de Belgique - International Club de Grande-Bretagne, 2-1 après la première journée. Davies (G.-B.) bat Patty (Be.) 11-9, 6-4; Brichant (Be.) bat Knight (G.-B.) 6-4, 6-3; Washer-Patty (Be.) battent Knight-Davies (G.-B.) 8-6, 6-4.

Berini est le plus rapide sur 500 mètres



Plusieurs titres de champion suisse de patinage de vitesse viennent d'être attribués à Davos. Dans l'épreuve des 500 mètres, la victoire a souri au Bâlois Hanspeter Berini qui nous voyons ci-dessus filant à toute allure vers la victoire.

PING-PONG

Le championnat corporatif

Les dernières rencontres de ce championnat corporatif ont donné les résultats suivants:

Groupes I: Crédi Suisse I (Denner-Mojojn-J. Wenger) - Suchard II (Mojel-Frossard-Dudan) 5-1.
Groupes II: Brunette II (Schnider-Felner-Donazzolo) - Téléphones II (Mauray - Tripet - Béty) 5-0. Crédi Suisse II (Locher-M. Wenger-Reymond) - Suchard III (Kimpel-Tödtli-Pregger) 5-4; Crédi Suisse III (Joggi-Wuersten-Klaus) - Suchard III (Kimpel-Tödtli-Pregger) 0-5.

NOUVELLES BREVES

Lou Spitz, chargé du problème du logement pour les Jeux olympiques d'hiver de 1960 à Squaw Valley, a démissionné de son poste. Il a annoncé que le problème du logement des 2000 concurrents, journalistes et officiels était déjà réglé grâce en partie à la construction de bâtiments nouveaux et que les quelque 35.000 spectateurs attendus pourront trouver à se loger dans les localités situées dans un rayon de 110 kilomètres autour de Squaw Valley. M. Spitz a déclaré qu'il avait démissionné de ce poste temporaire pour accepter la direction permanente du service de la circulation automobile pour l'Etat du Nevada. C'est la cinquième démission en six mois à Squaw Valley, mais les quatre autres avaient été le résultat de conflits d'opinion entre membres du comité d'organisation.

Amerïcaine cycliste de 100 km. à Copenhague: 1. van Steenberg-Nielsen (Be.-Da.), 1 h. 55"11" (nouveau record de la piste), 15 p.; à 1 tour: 2. Arnold-Terruzzi (Aus.-It.), 21 p.; 3. Schulte-Bugdahl (Hol.-Al.), 0 p.; à 2 tours: 4. Roth-Lykke (S.-Da.), 19 p.

On annonce de Rabat que les fédérations française, belge et suisse ont donné leur accord à la fédération royale marocaine de cyclisme concernant la participation de leurs équipes nationales amateurs au Tour du Maroc, qui se disputera en onze étapes du 5 au 16 mai. Des pourparlers sont en cours actuellement avec l'Italie, l'Allemagne occidentale, l'Espagne et le Portugal.

Les associations et sociétés représentatives du comité de direction des hautes de sport suédoises ont voté la création d'un syndicat et ont nommé une commission préparatoire avec à sa tête le conseiller national et municipal William Vontobel et le directeur de Sportinformation Arnold Weiric.

NOTRE CHRONIQUE DE SKI

Comme ce fut le cas il y a deux ans

Dæscher rééditera-t-il son exploit?

La Vme semaine internationale a débuté dimanche par le concours d'Unterwasser et s'est poursuivie mardi par celui de Saint-Moritz. Ce soir, les sauteurs s'affronteront sur le tremplin d'Arosa avant de se retrouver, pour la finale, à la Combe-Girard, au Locle.

A mi-course, le Finlandais Kalevi Kaerkinen a pris une confortable avance au classement général, ayant remporté les deux premières épreuves, la seconde il est vrai ex-æquo avec son compatriote Aarne Valkama. Le champion olympique 1952, le Norvégien Bergmann, a obtenu une brillante deuxième place à Unterwasser, mais à Saint-Moritz, son second saut a été nettement moins long que celui de ses rivaux Finlandais, ce qui lui valut de ne se classer que sixième. Il restait néanmoins fort bien placé au classement général, de même que notre compatriote Dæscher, respectivement 3me et 4me.

Les Jeux cependant nous paraissent être faits, et si Kaerkinen, déjà vainqueur au Brassus et aux Rousses, ne prend pas trop de risques à Arosa et au Locle, il remportera aisément le classement combiné.

Mais on peut se demander si Dæscher, du fait que Kaerkinen devra se montrer prudent, ne parviendra pas à rééditer son exploit d'il y a deux ans et à remporter la finale du Locle. Cela paraît être dans les possibilités de notre champion.

SKI

Roger Staub n'est pas d'accord

Le coureur d'Arosa Roger Staub ne s'est pas déclaré satisfait des explications fournies par le Comité central de la Fédération suisse de ski et a tenu à faire connaître sa position par un communiqué dont voici le texte:

« Alors que je m'entraînais à Saint-Moritz pour le « Ruban blanc », j'ai pris connaissance du communiqué de la F.S.S. du 23 janvier 1959. La F.S.S. a cru bon de publier cette mise au point sans répondre à ma lettre et sans prendre contact directement avec moi. Puisque l'on se permet d'annoncer que l'affaire a été examinée soigneusement, on laisse entendre que j'ai pu m'expliquer, or ce n'est pas le cas.

D'autre part, comme le comité central dans son communiqué déclare que le directeur technique Willy Wülser a décidé l'interdiction de courir sur la demande de Sepp Immoos et qu'il n'avait pas eu connaissance de cette interdiction, je ne peux pas considérer cet incident comme clos, parce que les faits rapportés me lésent.

Je laisse le soin aux sportifs de dire s'il ne serait pas plus loyal de la part du comité de la F.S.S. et particulièrement de M. Wülser de s'excuser au sujet de ces mesures malheureuses. J'espère tout de mon poste, il a annoncé que mon avis et m'offriront la satisfaction par une déclaration nette et publique de reconnaître mon droit. Sinon je me verrai dans l'obligation de défendre mon point de vue par le truchement de la justice.

Je remercie tous les sportifs pour leurs télégrammes et lettres par lesquels ils expriment leur sympathie, ainsi que la presse et le radio pour leur soutien. En cette année de préparation olympique, cet appui moral est précieux et j'espère aussi que la F.S.S. m'apportera un autre appui que celui qui fut le sien durant ces derniers temps.

AUTOMOBILISME

La commission de P.A.C.S. revient sur sa décision

La commission sportive nationale de l'Automobile-Club de Suisse vient de revenir sur la décision qu'elle avait prise au sujet de la classification nationale des voitures dans le cadre de l'annexe « J » du code sportif international.

Ce revirement a été décidé après que les commissaires techniques de l'A.C.S. eurent donné tous les apaisements voulus au sujet d'un contrôle parfaitement efficace des caractéristiques de série d'une automobile.

Pour cette année, les règlements de 1958, donc seront reconduits à titre d'essai, mais avec un contrôle beaucoup plus strict, ceci afin de prévenir toute fraude de la part des concurrents.

Pour 1959, la classification sera la suivante: Cat. 1.: voitures de tourisme normales de série; 2. voitures de tourisme améliorées spéciales; 3. voitures de grand tourisme normales de série; 4. voitures de grand tourisme améliorées et spéciales; 5. voitures de sport; 6. voitures de course.

Une exception sera faite cependant pour le slalom sur neige du 1er février à Arosa, où les prescriptions décidées l'an dernier seront appliquées.

Apprenez aussi que...

- Après le passage de tous les concurrents à Fort-Lamy, le classement provisoire du rallye Méditerranée-Le Cap s'établit comme suit: 1. Kling-Rainer (Al.) sur « Mercedes », 191 p. de bonif.; 2. Olivier Gendebien (Be.), sur « Citroën ID 19 », 183 p. de bonif.; 3. Mme Alicia Paolozzi (It.), sur « Porsche », 161 p. de bonif.; 4. M. et Mme Buchmann (Fr.), sur « Simca », 148 p. de bonif.; 5. Sorricchio du Valportelle-Boccaletti (It.), sur « Alfa Romeo », 138 p. de bonif.; 6. Bertscherer-Hopkussen (AL) sur « VW », 126 p. de bonif.; 7. Rover-Horrockes (G.-B.), sur « Land Rover », 120 p. de bonif.; 8. Voiture No 17 de la Société Unio (Fr.), sur « Unio ZU 91 », 113 p. de bonif.; 9. Robert Zakl (Egy.), sur « Chevrolet », 98 p. de bonif.; 10. Gaspard Fabre-Lucien Fabre (Mar.), sur « Willy's », 58 p. de bonif.

Revue économique

LE VENT DU LARGE

Un vent favorable semble souffler de nouveau dans les vastes voiles de l'économie des Etats-Unis. M. Eisenhower a pu arborer son plus beau sourire pour annoncer que le prochain budget de l'année fiscale 1959-1960 sera équilibré à 77 milliards de dollars environ, sans augmentation des impôts. Seul est prévu un relèvement des tarifs postaux et de certaines taxes à la consommation, sur l'essence, notamment. Mais les dépenses militaires augmenteront encore pour atteindre, avec 40 milliards de dollars, plus de la moitié des dépenses budgétaires. Cet accroissement des charges sera compensé par la suppression de dépenses pour l'agriculture et la construction, ainsi que par la réduction des frais de l'assurance-chômage, grâce à l'amélioration générale de l'activité économique.

Il n'en faut pas davantage pour susciter un optimisme peut-être excessif, dans les milieux gouvernementaux qui, à la suite du président lui-même, ne craignent pas d'affirmer que 1960 sera l'année la plus prospère de l'histoire des Etats-Unis. Affirmation qu'il est nécessaire de nuancer par quelques considérations propres à montrer que la conduite du vaisseau de la prospérité yankee exigera pas mal de précautions.

Optimisme nuancé

Voici tout d'abord l'opinion des banquiers: sur huit cent cinquante consultés par « U. S. News », sept cent douze envisagent une reprise modérée des affaires en 1959, mais six cent nonante estiment l'inflation inévitable. « Le maintien de l'expansion économique sans inflation, ce qui n'est jamais facile, promet d'être particulièrement difficile en 1959 », affirme pour sa part la Chase Manhattan Bank. C'est aussi l'opinion de M. William Mc Chesney Martin, président du Federal Reserve Board, qui, tout en déclarant que la banque centrale fera tout ce qui est en son pouvoir pour protéger la valeur du dollar, a affirmé que la lutte contre l'inflation était maintenant entrée dans sa phase décisive, sans que l'on puisse en prévoir l'issue. C'est que le chemin est étroit et malaisé à tracer entre la politique de « l'argent facile antirécession » et « l'argent cher antinflation » que les distributeurs du crédit public s'efforcent de suivre pour donner à l'économie américaine toutes ses chances d'expansion sans amorcer le processus irréversible de la dépréciation de la monnaie.

1959, année de démarrage

Certes les banquiers, en raison même de l'importance des valeurs qui leur sont confiées, sont volontiers réservés dans leurs jugements. Mais dans le cas particulier, leur prudence concorde avec celle de M. Schmidt, directeur des recherches économiques de la Chambre de commerce américaine. Selon lui, l'accroissement de la production, de l'emploi et des revenus en 1959 ne dépassera pas 5% par rapport à 1958, tout en étant inégalement réparti, et le chômage ne retombera pas au niveau antérieur à la récession. Ses conclusions rejoignent celles de la « Securities and Exchange commission », laquelle, se fondant sur les rapports des entreprises elles-mêmes, estime que le rythme des investissements au cours du premier semestre de 1959 ne dépassera guère celui du dernier trimestre de 1958, ce qui modérera le redressement général des affaires.

Bref, les avis semblent concorder pour reconnaître à 1959 la qualité d'« année de démarrage », et on veut espérer qu'il en sera bien ainsi, car rien n'est plus néfaste à un développement économique harmonieux que les envolées sensationnelles, appelées « booms » dans le mauvais jargon à la mode, qui ébranlent les structures financières et sociales, et sont suivies de rechutes aux conséquences plus graves encore.

La Bourse a ses raisons...

Compte tenu de ces avis, à la fois réservés et motivés, on peut se demander pourquoi la Bourse américaine fait preuve d'un optimisme qui se traduit par une hausse régulière et considérable de toutes les principales valeurs qui se relayent dans cette course vers les sommets, l'électronique entraînant la chimie, celle-ci la pharmacie, celle-ci la sidérurgie, celle-ci encore le pétrole, si bien que pour justifier les cours actuels de leurs actions, certaines entreprises devraient tripler, voire quadrupler leurs bénéfices, ce qui est tout simplement au-dessus de leurs possibilités.

Il y a évidemment autre chose, un élément subjectif, né de la crainte de l'inflation, nourrie elle-même par la diminution constante du pouvoir d'achat du dollar. Enfin les controverses qui se poursuivent au sujet d'une éventuelle modification du prix d'achat de l'or ne sont pas sans influence sur ceux qui estiment que tôt ou tard le fameux taux de 35 dollars l'once d'or, en vigueur depuis vingt-cinq ans, devra être adapté à la valeur réelle du dollar qui est bien inférieure.

Ces éléments d'incertitude montrent que l'économie des Etats-Unis reste sensible et qu'il est préférable que le vent du large ne souffle pas trop fort. Mieux qu'en 1933 la prospérité est toujours « au coin de la rue », mais les bourrasques ne lui conviennent pas, ce qui revient à dire que les Etats-Unis et le monde occidental avec eux trouveront leur intérêt dans une évolution raisonnable de la reprise économique actuelle.

Philippe VOISIER.

L'année monétaire 1958

En 1958, dix-huitième année d'avisement mondial du pouvoir d'achat du papier-monnaie, l'art de conserver sa fortune a été aussi difficile que par le passé. Et pour réussir à l'augmenter, il a fallu savoir surmonter de réels obstacles, car les avoirs tels que: dépôts bancaires, la plupart des papiers-monnaies et toutes les formes d'obligations ont perdu de leur valeur.

En dépit de l'efface retour des unités monétaires européennes à la convertibilité, une fois de plus, on a vu se confirmer le fait que les monnaies de papier meurent toujours. Tel est le jugement porté par Franz Pick, l'auteur de l'« Annuaire des monnaies », qui précise ainsi ses conclusions:

Au cours de l'année, quelque dix-sept dévaluations ont maintenu le rythme des banqueroutes d'Etat à leur niveau classique. D'autre part, on a enregistré seize baisses importantes en Afghanistan, Argentine, Brésil, Chili, Chine rouge, Colombie, Egypte, Islande, Indonésie, Corée du Sud, Pérou, Pologne, Arabie saoudite, Turquie, Uruguay.

En revanche, les monnaies de l'Equateur, de l'Allemagne de l'Est et de celle de l'Ouest, le sterling transférable ont monté. Les unités monétaires les plus fortes ont été le zloty polonais, en hausse de 48%; le florin hongrois (37%) et la couronne tchécoslovaque (22%). Les monnaies les plus vulnérables ont été: le peso uruguayen (chute de 57%), la roupie indonésienne (55%) et le peso argentin (46%). Le dollar américain, pour la première fois dans son histoire, s'est affaibli sur les marchés des changes européens. Cette perte de pouvoir d'achat du dollar a effacé environ 30 milliards de dollars des 1500 milliards de la dette publique et privée.

Les épargnants américains ont accru leurs réserves d'or. L'or n'a été une protection que dans vingt-deux pays à monnaie faible; dans la plupart des autres pays, néanmoins, les prix des barres d'or n'ont que peu baissé.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h. 15, Versailles, domaine royal.
Coup de Joran: 20 h. 30, Gilles et Urfur.

Hôtel Terminus: 20 h., « Cinq ans à Tahiti », conférence.

CINEMAS
Cinéma: 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), La chanson de la prairie.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Un certain sourire.

Palace: 15 h. et 20 h. 30, La mouche charde.

Arcades: 15 h. et 20 h. 30, La loi c'est la loi.
Rex: 20 h. 15, Calypso Boum!
Studio: 15 h. et 20 h. 30, Quand passent les cigognes.

PHARMACIE D'OFFICE: M. Droz, Concert - Saint-Maurice. Dès 23 h., pour urgences seulement.

MOTS CROISÉS

Problème No 901

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- Le corps humain.
- Audace. — Maladie infectieuse.
- Mauvais, il peut mener en correctionnelle. — Coureur australien.
- Bandes noires.
- Qui possède la suprême perfection. — Moitié de domino.
- Pronom. — Illustre capitaine.
- Font le singe.
- Souverain. — Sans bavures.
- Illustre mathématicien. — Charge.
- Tiré au clair.

VERTICALEMENT

- Accoutumée à de nouvelles conditions d'existence.
- Humour. — Ne s'exprime pas sans quelque peine.
- Classe fermée. — Salle de vastes dimensions.
- Tranche de vie. — Il couperait un liard en quatre. — Roue de poulie.
- Grand-voile qui sert de tenture à un vestibule. — Participe.
- Abréviation. — Niais.
- Unité de surface. — Vieille tige. — Préfixe.
- Préparation alcoolique indienne. — Non.
- Auteur populaire. — Partie d'un lustré.
- Pour prendre des bouquets.

Solution du problème No 900

1	M	E	N	E	S	T	R	E	L
2	P	E	D	E	S	T	R	E	A
3	I	L	E	T	R	I	O	R	
4	L	I	V	E	I	N	A	R	D
5	E	N	T	E	E	O	L	E	
6	I	O	L	E	M	E	I	N	
7	E	T	I	O	L	E	E	L	O
8	M	E	C	I	O	U	L	M	
9	I	D	E	M	E	U	R	E	S
10	R	E	S	S	E	N	T	I	S

RADIO

Jeu de SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour! 7.15, informations. 7.20, disque, premiers groupes, concert matinal. 11 h., émission ensemble (voir Beromunster). 12 h., La fille de Madame Angot de Lecocq. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.35, sextette Renato Carosone. 12.45, informations. 12.55, Disc-O-Matic. 13.30, du film à l'opéra.

16 h., dépaysement. 16.10, artistes étrangers en Suisse. 16.25, chant. 16.45, quelque part dans le monde. 17 h., Radio-jeunesse. 18 h., l'information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 19 h., ce jour, en Suisse et dans le monde. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, derrière les façades. 20 h., La plantation (Horsborn). 20.30, échec et mat. 21.30, orchestre de chambre. 22.30, informations. 22.35, instantanés sportifs. 22.55, le miroir du monde.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, pour vous mettre de bonne humeur. 7 h., informations. 7.05, concert matinal. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscopique. 10.50, une page de Mozart. 11 h., émission d'ensemble: une ouverture de Weber. 11.10, quintette de Schumann. 11.40, Turandot, ouv. de Weber. 11.45, le Parnasse jurassien. 12 h., mélodies de films. 12.20, wir gratuleren. 12.30, informations. 12.40, mélodies d'opéra. 13.30, musique symphonique. 13.50, chants populaires hongrois. 14 h., lecture. 14.30, émission radioscopique en romanche.

16 h., chansons à la mode. 16.45, un instant, s'il vous plaît. 17 h., trio d'A. Arnsky. 17.10, l'Italie culturelle d'aujourd'hui. 18 h., pour l'après. 18.30, actualités. 18.45, chants populaires. 19.05, causerie. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., chant. 20.30, informations. 20.40, mélodies d'opéra. 21.30, musique symphonique. 22.15, informations. 22.20, spécialités viennoises.

TELEVISION ROMANDE

20.15, météo et téléjournal. 20.30, échec et mat et le coin du chercheur. 21.30, rencontre avec. 21.45, face à face. 22.05, objectif 59, informations.

Emetteur de Zurich

20.15, téléjournal. 20.30, les merveilleuses de la mer. 21 h., « Ma tante », pièce. En fin d'émission, téléjournal.

Aujourd'hui jeudi café complet

TRUAND et GENTILHOMME

50a

RESUME. — Sur l'ordre du duc de Guise, le chevalier de Sérignac, ami du jeune truand Gauthier, vient d'être enlevé et jeté dans une prison. Le chevalier dresse des plans d'évasion lorsque s'ouvre la porte de son cachot.

Sérignac reconnaît le duc de Guise dans l'homme qui suit le spadassin, au moment où il pénètre dans son cachot. Celui-ci s'approche lentement du prisonnier couché sur les dalles. « Monsieur, murmure le duc,

COPYRIGHT MONDIAL PRESSE

on prétend que vous êtes gentilhomme. » On le dit, fait Sérignac du bout des lèvres. Cette entrée en matière semble maladroite, comme si le duc s'apprêtait à demander quelque chose à son prisonnier. « Croyez bien, monsieur, reprend Guise indécis, que je ne songe pas à vous insulter. Mais vous êtes un des bons amis du truand Gauthier, et du moment que vous êtes de noble, vous savez que certain secret peut tuer celui qui le révèle. » Le duc épie le visage du chevalier qui, ne perdant pas son sang-

froid, réplique avec flegme: « Il y a beaucoup de secrets de ce genre, monsieur. »
« Oui, fait le duc, mais celui-là, plus que d'autres est mortel. Surtout lorsqu'on est en mon pouvoir. » C'est bien possible », dit Sérignac, qui se demande où le duc veut en venir. Mais les explications attendues ne viennent pas. Guise tourne brusquement les talons et sort. La porte se referme. Sérignac reprend ses efforts en vue de son évasion lorsqu'il entend qu'une conversation s'engage derrière la porte.

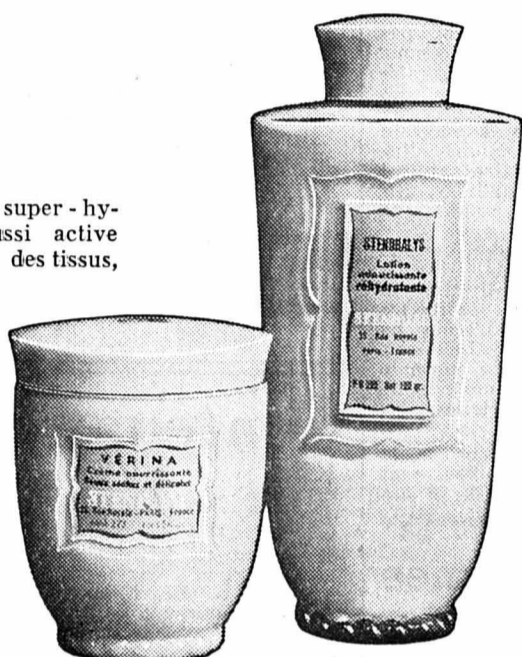


Si
délicate
que soit
votre peau...

... elle aimera VÉRINA et Stendhalys.

VÉRINA crème nourrissante conçue spécialement pour les peaux sèches, lui apportera tous les éléments indispensables pour entretenir son élasticité. Pénétrant l'épiderme en profondeur, la crème VÉRINA alimente les cellules et procure ce merveilleux sentiment de détente de la peau, si nécessaire à la femme pour son bien-être et sa beauté.

STENDHALYS lotion super-hydratante non alcoolisée est aussi active qu'adoucissante. Emollient parfait des tissus, la lotion Stendhalys évite le dessèchement, relaxe, assouplit et revitalise la peau, laissant sur votre visage un imperceptible film protecteur, et... une délicieuse fraîcheur.



Oui, vous aimerez ces deux produits

STENDHALYS

tout particulièrement conçus

pour les peaux sèches et délicates

Demandez un échantillon chez le dépositaire

Kindler
DROGUERIE
PARFUMERIE
9, rue de l'Hôpital - Tél. 5 22 69

Machines à coudre

Plusieurs occasions
« Bernina » meuble
« Bernina » zig-zag
« Elna »
« Super-matic »
« Elna I »
« Helvétia », bras libre

L. GARRARD

Agence « Bernina »

Epancheurs 9
Tél. 5 20 25
Neuchâtel.

RESTAURANT-BOUCHERIE DU RAISIN

Cortaillo

Tous les jeudis soirs

gnagis cuits



Outils à bon marché

BAILLOD
NEUCHÂTEL

Miel du pays
le bidon de 2 kg. Fr. 18.60. Envoi sans frais.
— Bruno Rœthlisberger, Thielle-Wavre, tél. 7 54 69.

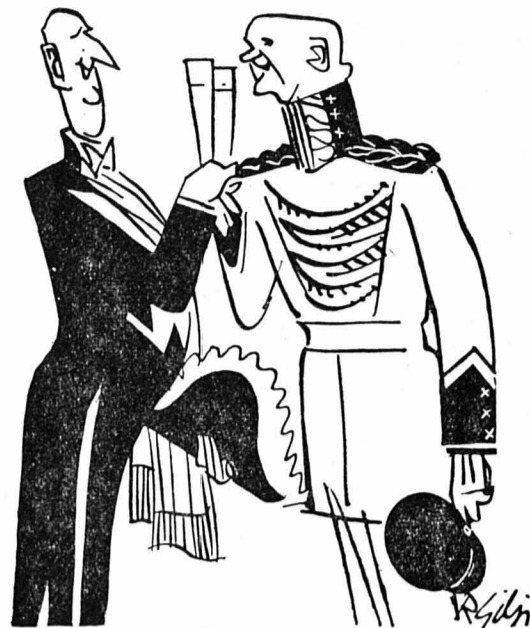
Une visite s'impose
AU BÔCHERON
NEUCHÂTEL
MEUBLES

A vendre

SKIS

bon état, en bois, avec arêtes d'acier, 200 cm., fixations « Kandahar Flex ». — Tél. 5 17 76, de 12 à 13 h. et de 17 h. à 19 h.

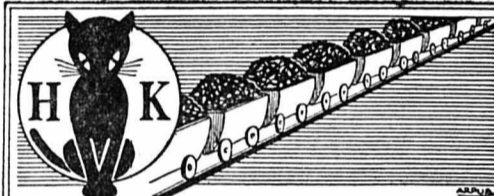
La bière en ver(re)s et pour tous



Diplomates et militaires doivent garder la tête claire.

C'est pourquoi ils préfèrent souvent la fine amertume de la bière, qui sait les désaltérer sans altérer leurs talents.

La bière est bonne



HAEFLIGER & KAESER SA
6 RUE DU SEYON — TEL. 5.24.26

Nos entrepôts nous permettent de vous offrir des **BOIS DE FEU** très secs et très sains

BAISSE

PROFITEZ DE CHACUNE D'ELLES

BAISSE

Oeufs frais DU PAYS la pièce (carton de 6 pces 1.40) **-.23³**
Huile A SALADE par lt. (bouteille de 875 g. 1.75) + dépôt **1.84**

Une qualité incomparable
Café « COLUMBAN » les 100 g. (paquet de 250 g. 2.25) **-.90**
Huile D'ARACHIDES PURE . . par lt. (bouteille de 833 g. 1.75) + dépôt **1.93³**

C'EST LA SAISON DU FROMAGE

Gruyère ACTION par kg. (les 100 g. —.53) **5.-**
Emmental 1^{re} QUALITÉ . . . par kg. (les 100 g. —.63) **6.-**

DE NOTRE BOULANGERIE JOWA SAINT-BLAISE

Elles sont si bonnes

Boules de Berlin la pièce **-.20**
Délicieuses
Cuisses-dame la pièce . . . **-.10⁷**
(7 pièces 160 g. —.75)

MIGROS

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

J'étais un imposteur

Roman inédit par **GEORGES DEJEAN** 23

A table, c'est un joyeux compagnon; nul ne connaît mieux que lui les potins de Paris et ne les narre avec plus de roiserie. Je sais bien que, moralement, il ne vaut pas cher; mais il n'a pas le sou. Il faut être indulgent, mon fils.

Je fais observer que de Beaugency a une réputation des plus fâcheuses, qu'on le soupçonne de se livrer à des trafics répugnants, mais le marquis ne veut rien entendre:

— De la calomnie, Gilbert. Le comte, qui plaît aux femmes, a fait plus d'un envieux autour de lui. Sans doute, on pourrait lui reprocher son genre de vie. A sa place, dénué d'argent, j'aurais fait carrière dans l'armée, la magistrature ou la diplomatie. Il est bien trop jaloux de sa liberté. C'est une nature indisciplinée, volontaire, à une autre époque, il aurait pu donner sa mesure.

Je fus tenté alors de communiquer au marquis les résultats de l'enquête de Cardoc sur l'ami de

Paul. J'ai résisté à ce désir. Après tout, que m'importe; bientôt, j'aurai quitté la Mâle-Maison. Ensuite, il s'y passera ce que le destin voudra. J'ai la conviction qu'Hélène n'admire pas du tout le brava-que qui m'a menacé et cela me suffit. En revanche, s'il s'agissait de la protéger, je marcherais à fond contre lui.

Le comte et Paul sortent souvent en auto. Ils fréquentent les restaurants les plus renommés de la région. On affirme qu'ils y rencontrent des femmes de mœurs faciles avec lesquelles ils font ripaille; mais ils y rencontrent aussi des jeunes gens sur qui ils se flattent d'exercer quelque influence. J'ai ouï dire que Paul songeait à se présenter aux prochaines élections législatives. Ses chances, autant que je puisse en juger, seraient minimes. Il est bien trop paresseux au surplus pour s'astreindre aux fatigues d'une campagne électorale active. En outre, il n'aime pas le contact avec les humbles et, dame, dans une région qui compte surtout des paysans et des ouvriers, il conviendrait qu'il montre des allures plus démocratiques.

Le sentiment que j'éprouve pour Hélène ne s'est pas atténué, au contraire. A-t-elle subi l'influence d'Éliane ou de Paul au sujet des accusations portées contre moi? Je l'ignore. Je pense que quelques échos ont dû lui en parvenir; mais

cela n'a nullement modifié son attitude à mon égard. Elle est toujours aussi affectueuse, aussi aimable que je pourrais le souhaiter si j'étais réellement son frère. J'enrage en songeant que je ne puis la considérer autrement que comme une sœur; mais il faut bien me résigner. Quand elle saura la vérité, il est probable qu'elle se détournera de moi. Un incompréhensible besoin de me tourmenter moi-même fait que je me le répète à satiété.

L'autre jour, elle m'a dit en souriant:

— Je persiste à croire qu'Éliane est amoureuse de toi et qu'elle t'en veut de ne pas faire attention à elle.

— Devrais-je feindre une passion que je n'éprouve pas, pour conserver ses bonnes grâces?

— Certainement pas; mais tu es vraiment difficile, car beaucoup de jeunes gens aimeraient être distingués par elle.

— C'est possible. Toutefois, elle ne m'émeut en aucune façon. Elle a une trop haute idée d'elle-même. En outre, elle veut dominer. Son mari n'aura pas une existence de tout repos.

Hélène me regarde pensivement. — Qui sait? dit-elle, l'amour la transformerait peut-être complètement.

— Tu es sévère pour elle. — Je ne crois pas être injuste. C'est la première fois qu'Hélène et moi, nous abordons ce sujet délicat du mariage. Nous venons de faire une partie de tennis et nous nous reposons sous un bosquet de clematites.

Le frais visage de l'aimée est encore coloré par l'animation du jeu. Ses yeux d'un bleu saphir très doux, me sont une caresse merveilleuse.

— Et toi, dis-je brusquement, à quel heureux inconnu vont tes pensées?

Elle n'a pas un tressaillement et répond sans la moindre gêne.

— Cet inconnu n'existe pas, ou, du moins, je ne l'ai pas encore rencontré.

Il me semble qu'un soupir lui a échappé en disant cela.

Je reprends: — Pourquoi, tu es en âge d'y penser et, si tu le voulais, les parties ne te manqueraient pas.

— Rien ne presse, dit-elle. Je suis heureuse ainsi. Ce serait plutôt ton tour, Gil. J'ai trois ans de moins que toi.

Je hausse les épaules d'un air désabusé: — Je ne crois pas que je me marierai, Léna. Tu l'as dit: je suis difficile. Certes! si je pouvais rencontrer une femme comme toi, c'est-à-dire une femme qui ait bon caractère, ton sourire et la fraîcheur de tes pensées, oh! je n'hésiterais pas une minute; mais je ne crois pas au miracle.

Elle paraît touchée, puis après un silence: — Tu trouveras mieux, j'en suis sûre et j'en serai heureuse pour toi.

Lucien survient à ce moment et, par ma foi, j'estime qu'il arrive à pic. Qu'aurais-je pu dire encore si cet entretien s'était prolongé? Je me trouvais sur un terrain terriblement dangereux. En tout cas, j'ai pu traduire à Hélène mon admiration et ma sympathie. S'en souviendra-t-elle quand je la quitterai? A ce moment-là, mon compliment prendra toute sa valeur et peut-être devinera-t-elle combien je l'aime. On croit volontiers ce que l'on désire.

Hier, je suis allé au «Nappo». Je venais d'en franchir le seuil quand de Beaugency s'appréta à sortir. Il était accompagné d'un grand gail- lard, au visage sinistre, à l'œil tor- ve, assez mal fringué et roulant ses épaules comme un portefaix.

Est-ce le voisinage de ce renfort qui a donné au maître chanteur le courage de me narguer? Le fait est qu'en passant près de moi, il a distinctement articulé cette injure: «crapule!»

La provocation était évidente et fut suivie d'une giflette retentissante sur ses joues blêmes.

Comme s'il n'attendait que ce geste, le comte s'écarta et son compère me fit face.

Je vis son énorme poing prêt à

s'abattre sur moi. Aussi, je me baissai brusquement et lui envoyai le mien à toute volée en plein épigastre. Le coup n'était pas loyal: mais il avait porté, car j'entendis comme une sorte de glou-glou révélateur. Or, dans de telles circonstances, je ne suis pas avare et je fais toujours bonne mesure. Tandis que le colosse chancelait, je lui assénai, sur la tempe, un direct assez violent pour endormir tout un troupeau de mauvais garçons.

Le drôle n'en demanda d'ailleurs pas davantage, et s'effondra sur le sol.

— Vous l'avez provoqué et cela vous coûtera cher, dit le comte.

Au même instant, une voix claire et nette s'éleva derrière nous.

— J'ai vu toute la scène. C'est vous qui avez été provoqué, M. de Vauricourt, déclarait ce brave Dartois. Ce monsieur (il désignait le comte) vous a traité de crapule et l'autre a voulu vous frapper. J'en témoignerais, s'il le faut.

— Merci, fis-je. Je vois qu'il y a encore des honnêtes gens sur terre.

Et, toisant le maître chanteur, j'ajoutai:

— Il vous faut des tueurs, à présent; mais prenez garde. Si je suis l'objet de la moindre agression, c'est au véritable coupable que je m'en prendrai. Il est préférable pour vous que je ne vous retrouve pas sur mon chemin.

(A suivre)

Fiancés et amateurs de beaux meubles!

Economisez plusieurs centaines de francs en achetant sans intermédiaire, choisissez un mobilier complet ODAC.

Tous nos meubles sont garantis d'origine et fabriqués par les meilleurs spécialistes du pays.

Mobilier complet neuf de fabrique:

1 table de cuisine et 4 tabourets
1 chambre à coucher avec entourage, lits jumeaux, literie complète, neuve,
1 couvre-lit, 1 tour de lit,
1 plafonnier et 2 lampes de chevet,
1 divan-lit et 2 fauteuil, 1 table de salon, 1 tapis, 1 lustre, 1 lampadaire, 1 bibliothèque.

Le tout **Fr. 2980.—** livré franco avec garantie de 10 ans.

Sur demande, payable aussi en 12, 24 ou 36 mensualités aux meilleures conditions.

Ameublements Odac Fanti & Co
COUVET (NE) Tél. (038) 9 22 21

LA VIE NATIONALE

L'aide de la Confédération aux chemins de fer de montagne

Encore quelques détails sur le « rapprochement des tarifs »

De notre correspondant de Berne :

Vendredi dernier, le Conseil fédéral a publié un projet d'arrêté tendant à rapprocher les tarifs des chemins de fer dits « privés » — chemins de fer de montagne surtout — de ceux des C.F.F. J'ai résumé alors (dans le numéro de samedi matin) les principales dispositions de ce texte qui, je le répète, a pour but de favoriser le développement économique des régions désavantagées du fait de leur situation économique ou pour d'autres motifs. Mardi matin, la presse a reçu le message à l'appui des dispositions nouvelles. On trouve, dans ce mémoire, d'amples explications et de nombreux détails qui exposent les différents aspects d'un problème fort compliqué, car l'établissement des tarifs varie sensiblement d'une entreprise à l'autre et de plus, sur certaines lignes, celle du M.O.B. par exemple, il comporte une série de majorations différentes selon la pente des tronçons auxquels s'appliquent les calculs.

La générosité fédérale ne s'étendra pas à tous les requérants

Signalons que dix entreprises ont présenté des requêtes visant au rapprochement tarifaire. Quatre intéressent la Suisse romande : les chemins de fer électriques veveysans, les chemins de fer du Jura, le chemin de fer Montreux-Oberland bernois, le chemin de fer Soleure - Moutier. Dans la liste, on trouve même une ligne de plaine, celle de Soleure-Zollikofen-Berne.

Mais la générosité fédérale ne s'étendra pas à tous les requérants, car nul ne peut bénéficier des mesures prévues s'il ne remplit les conditions fixées dans la loi sur les chemins de fer. A ce propos, nous lisons dans le message :

Les tarifs actuels d'un chemin de fer concessionnaire doivent être tellement élevés qu'ils rendent vraiment difficiles les conditions d'existence de l'agriculture, des arts et métiers, de l'industrie et, d'une manière générale, de la population tout entière. La nécessité de réduire les tarifs n'est reconnue par le législateur que si ces conditions sont réellement remplies. Ne peuvent en outre être prises en considération que les régions du pays économiquement et géographiquement désavantagées, car c'est là que le besoin d'un rapprochement tarifaire est particulièrement justifié.

Toutes ces réserves se traduisent, dans le projet d'arrêté par un texte dont bénéficieront seules les entreprises qui :

- appliquent des tarifs dépassant en moyenne de plus de 50 % ceux des chemins de fer fédéraux ;
- desservent des régions de montagne dont l'économie n'est que peu ou partiellement développée ;
- ont une longueur de ligne exploitée d'au moins 20 kilomètres.

Et il appartiendra au Conseil fédéral de désigner les entreprises répondant à ces conditions.

Comment, en fait, rapprochera-t-on les tarifs ? Pour le transport des personnes, on appliquera simplement les taxes des C.F.F., calculées pour la distance effective. Mais attention, cette faveur ira seulement à la « population indigène des régions de montagne ». Le touriste, le voyageur venant de la plaine n'en bénéficieront pas. C'est donc uniquement l'intention de « rapprocher les régions écartées des centres économiques » qui a dicté la solution proposée, et non point celle de venir en aide à l'industrie hôtelière de telle ou telle région. D'ailleurs, en raison de la forte dépression pour les grandes distances, le prix des billets de chemin de fer au départ de Bâle et de Genève, par exemple, ne subirait qu'une très faible réduction si le « rapprochement tarifaire » jouait aussi pour les touristes. Elle serait, pour la double course en 2^{me} classe, de 1 fr. 30 pour Davos-Platz, de 5 fr. 60 pour Poschiavo, de 2 fr. 70 pour Grindelwald. Le Conseil fédéral estime que cette « économie » sur un budget de vacances, n'est pas de nature à « ranimer le tourisme ».

Les transports de marchandises et d'animaux vivants seront taxés d'après le tarif des C.F.F. et les distances effectives, majorées de 50 %.

Le manque à gagner qui résultera, pour les entreprises concessionnaires, de ce « rapprochement des tarifs » — dans l'hypothèse, d'ailleurs fort probable, qu'il ne sera pas compensé par un accroissement du trafic — ira à la charge de la Confédération.

Vers un débat nourri aux Chambres

Dans son message, le Conseil fédéral n'indique pas à quelle somme il estime la dépense annuelle mais laisse encore ouvertes certaines questions comme « la manière de calculer les manques à gagner, de les fixer pour une période déterminée et de verser éventuellement les indemnités par acomptes ».

Ce projet donnera lieu, sans doute, à un débat nourri aux Chambres ; les différentes régions voudront, en effet, tenter d'en tirer le maximum. On verra bien alors si le parlement acceptera de se tenir strictement aux principes qu'il lui-même a fixés dans la loi ou si l'approche des élections l'incitera à donner aux dispositions fondamentales une interprétation extensive.

CONFÉDÉRATION

Pour ou contre le suffrage féminin

Un comité féminin contre le droit de vote des femmes s'est constitué à Bâle-Ville.

Deux autres comités féminins contre le droit de vote se sont également constitués dans les cantons d'Uri et des Grisons.

D'autre part, le parti conservateur et le parti démocratique-progressiste d'Obwald, le parti conservateur de Bâle-Campagne ont décidé de repousser le projet de suffrage féminin tandis que les socialistes de Bâle-Campagne et les chrétiens-sociaux vaudois recommandent de dire « oui ».

GENÈVE

Le monde a porté secours, en 1958, à 160.000 réfugiés algériens

De notre correspondant :

Par suite d'un appel lancé conjointement par la ligue et le comité international et d'un appel ultérieur de la ligue seule, les sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant rouge et du Lion et Soleil rouges de quarante-deux pays ont pu fournir, en 1958, des secours d'urgence à cent soixante mille Algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc.

Au total, ces secours étaient de la valeur de plus de sept millions deux cent mille francs suisses.

Les sociétés qui ont répondu, ainsi, avec tant d'empressement aux appels des organes directeurs des Croix-Rouges internationales appartiennent aux cinq continents.

VAUD

La vie des aveugles dans le canton de Neuchâtel

Le 10 décembre, paraissait dans nos colonnes un article consacré au mode de vie des aveugles dans le canton de Neuchâtel. A la suite de notre enquête, le directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne a bien voulu nous faire part des précisions suivantes.

L'asile de Lausanne ne dépend pas de l'hôpital ophtalmologique, comme nous l'écrivions, c'est au contraire l'hôpital qui dépend de l'Asile des aveugles dont il est l'un des services.

En outre, précisons que le magasin de l'asile auquel nous faisons allusion fait un chiffre d'affaires annuel de 300.000 fr. environ, et qu'il est alimenté par le travail d'une soixantaine d'aveugles.

Enfin, exposant le cas des enfants aveugles, nous avions signalé l'Institut de Chailly. Or, Chailly (œuvre bien connue en Suisse) reçoit les aveugles faibles d'esprit. L'école de l'asile, en revanche, est destinée aux jeunes aveugles d'intelligence normale et poursuit avec eux le programme prévu dans les écoles officielles.

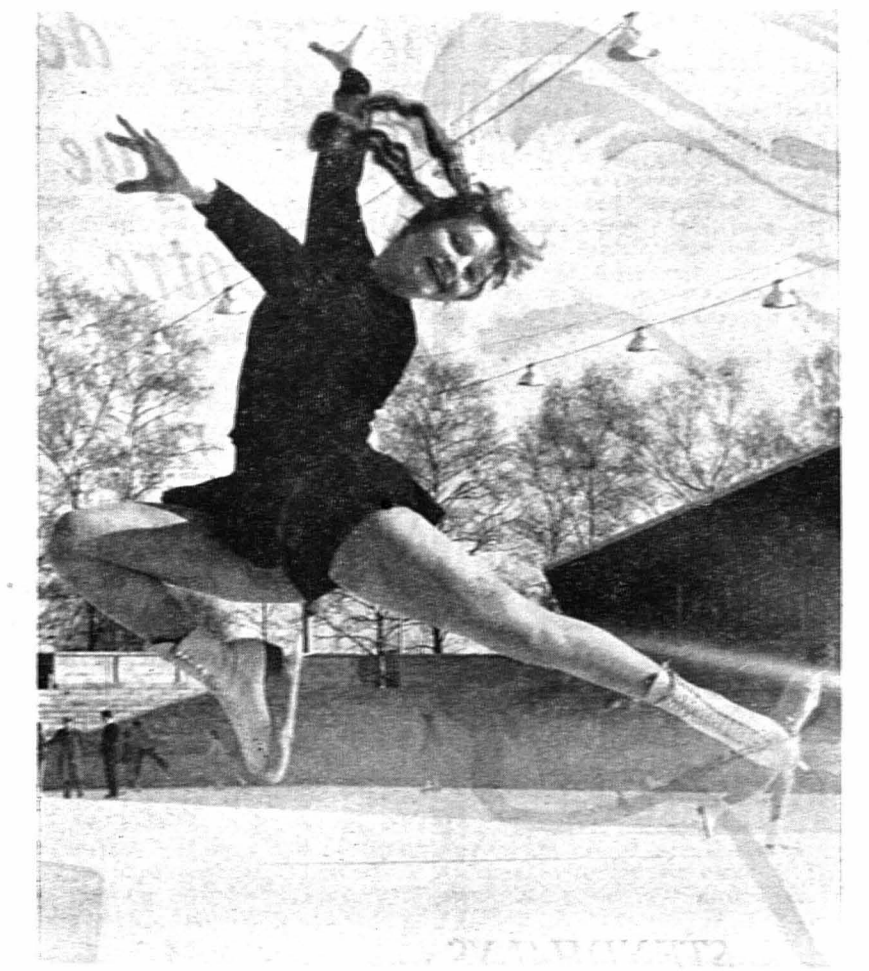
M. Albert Linder, président de la direction générale du Crédit suisse, vient de s'éteindre à Zurich, à l'âge de 58 ans.

La journée de M'ame Muche

— Ce ne sera plus très long. Emilie a limité son choix à trois robes, elle va se décider !

CHRONIQUE RÉGIONALE

UNE NEUCHÂTELOISE CHAMPIONNE SUISSE



Poursuivant sur sa lancée, la jeune Neuchâteloise Dorette Bek a conquis dimanche à Winterthur, ainsi que nous l'avons annoncé, le titre de championne suisse de patinage artistique de catégorie B. Il s'agit d'un magnifique succès qui, à en juger par les qualités de cette patineuse, ne sera pas sans lendemain. (Photo Möckli)

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Assemblée de la « Concorde »

(c) Le chœur d'hommes « La Concorde » a tenu son assemblée générale annuelle samedi soir, au Cercle démocratique, sous la présidence de M. André Junod. Après l'adoption de la motion de remerciement au président du cercle et des vérificateurs, le comité a été formé de la manière suivante : MM. André Junod, président ; Henri Chopard, vice-président ; Jean Carrel, secrétaire-correspondant ; Paul Debron, secrétaire aux verbaux ; Armand Aeschlimann, convocatrice ; Paul Marquis, caissier ; Pierre Tâche, archiviste.

M. Robert Kubler, professeur à Neuchâtel, a été confirmé comme directeur des sous-directeurs étant MM. Paul Lüscher et Paul-Edouard Ador.

Un gobelet dédié à la « Concorde » a été remis à MM. Louis Rossel, Jean Carrel, Albert Chiffat, Fritz Juvet et Kurt Amstutz pour leur assiduité (aucune absence) pendant l'année 1958.

Le concert de printemps a été fixé au 25 avril. Il aura lieu au temple.

Avec les accordéonistes

(c) L'assemblée générale des délégués de l'Union régionale des sociétés d'accordéonistes a eu lieu dimanche à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fleurier, sous la présidence de M. Alexandre Boret, président du club « Areustia », lequel a joint ses souhaits de bienvenue à ceux du président central M. Auguste Vienne.

Les divers rapports ont été adoptés puis le club des accordéonistes de Trufflens, qui compte une vingtaine de membres, a été admis dans l'association.

Pour raison de santé, M. Viennet n'ayant pas accepté nouvelle candidature au poste présidentiel, M. Louis von Allmen, de Neuchâtel, qui lui succède, le comité étant constitué par MM. Willy Dumont, des Verrières et Sandon, du Val-de-Ruz.

C'est l'« Echo du Lac » de Peseux-Neuchâtel qui recevra les délégués en assemblée générale l'année prochaine alors que la fête de l'Union » se déroulera à Fleurier les 27 et 28 juin et coïncidera avec le 25^{me} anniversaire du club local.

M. René Vouga, président de l'association romande, prit la parole au terme des débats et pendant le repas en commun. « Areustia » vint l'agrémenter de quelques-unes de ses meilleures productions.

Assemblée des accordéonistes

(c) Le club des accordéonistes « Areustia » a tenu son assemblée générale annuelle à l'hôtel de la Croix-Blanche, sous la présidence de M. Alexandre Boret.

Après l'adoption des rapports et des comptes, des récompenses ont été remises à dix-huit sociétaires pour leur assiduité, puis les chevrons suivants ont été décorés : les chevrons à Frédy Groschelet, Francis Gure, Yvette Raymond, Danielle Yersin, Daniel Eilat, Willy Gend, pour 3 ans d'activité ; 3^{me} chevron à Justine Boret, Michel Stauffer, Marinette Berthoud et Paul Lager pour 9 ans d'activité.

Quant au comité, il a été réélu comme suit : MM. Alexandre Boret, président ; Charles Baus, secrétaire-correspondant ; Robert Yersin, caissier ; Jean Bühler, Fritz Raymond, Emilie Stauffer, Maurice Perrin-Jaquez, Willy Gend et René Bobillier.

LES VERRIÈRES

Soirée de la Société de gymnastique

(c) La Société fédérale de gymnastique des Verrières a donné samedi une brillante soirée, à laquelle la section féminine — dames, pupilles et débutantes — dirigée par Mlle Lilliane Giroud.

Quant au vaudeville « Jeff », mis en scène par M. Roger Perrenoud, il fut interprété avec brio par d'excellents amateurs et amusa beaucoup les spectateurs.

Centenaire de la Confrérie des Bastians d'Estavayer

(c) La Confrérie de Saint-Sébastien ou des Bastians, pour employer l'appellation commune, a fêté, dimanche, son centenaire. Gouverneur en tête, ses membres se sont d'abord rendus à la Collégiale pour assister à la grand-messe.

Le doyen Brodard, curé d'Estavayer, a tracé un bref historique de leur société et a formulé ses souhaits de longue vie. A la fin de la cérémonie, l'orgue a fait entendre la marche des Bastians. Le banquet a été marqué par l'absence de discours ; mais les confères ont entendu un exposé fort intéressant du doyen Brodard sur les abbayes d'Estavayer. Plusieurs héritiers ont disparu ; les verra-t-on renaitre un jour ? Au début de la soirée, le gouverneur Marcel Lempereur en tête, les Bastians ont parcouru les rues de la cité à la lueur des torches et aux sons de leur marche. On a fait halte à chaque café (il y en a huit). Suivait la coutume, les enfants ont été acclamés et ont crié sur leur passage : « Vive les Bastians, vive les bons maris ! » Ces démonstrations de sympathie leur ont valu de bonnes poignées de caramels.

Mais c'est une renaissance que les Bastians fêtaient dimanche. La société avait été fondée en 1582. Elle groupait sous les tireurs d'Estavayer. Les beaux dimanches, un cortège conduit par des fifres et des tambours descendait sous les murs de la cité et prédisait aux éclatements de la poudre et des balles. Comme beaucoup d'autres sociétés, la Confrérie cessa de vivre au temps de la Révolution française. La Société suisse des carabiniers, fondée en 1830, la supplanta au chef-lieu broyard. Mais, sous l'impulsion des vieux Stasiacis, la vénérable société revint à la vie en 1858, non plus, cette fois, comme société de tir, mais comme une amicale de bourgeois. Depuis lors, les Bastians ont tenu régulièrement leur assemblée annuelle, le 6 janvier ; ils ont entendu une messe et prié pour leurs morts le jour de la Saint-Sébastien, le 20 janvier ; ils ont banqueté et parcouru les rues de la ville le dimanche suivant.

Tout cela est fort sympathique. Mais on aura oublié un aspect essentiel de la Confrérie si l'on n'a pas relevé quelques articles de ses statuts, qui la singularisent de tout autre groupement. N'en font partie que les bourgeois d'Estavayer ou leur fils aîné. Un membre se marie-t-il ? Il paie deux francs d'amende. Et c'est un franc pour la naissance d'un fils, un franc pour qui reçoit une place et un franc pour qui manque la messe le jour de la Saint-Sébastien. Amendes honoraires bien sûr, mais le mot a du piquant. Reste enfin un article draconien, qui exclut sans commentaires quiconque ose parler du partage des biens ou de la dissolution de la société.

Elle est aujourd'hui centenaire... Sans commentaires !

REGIONS DES LACS

BIENNE

La 100.000^e entrée à la patinoire artificielle

(c) Les dirigeants de la patinoire artificielle ont tenu à fêter le 100.000^e visiteur. Il s'agit d'une fillette de 8 ans, la petite Vreneli Joder, qui a été toute surprise de recevoir une magnifique montre-bracelet.

La patinoire artificielle est ouverte depuis 10 semaines. Donc, en moyenne, 10.000 personnes la fréquentent par semaine. Et les spectateurs des matches de hockey sur glace ne sont pas comptés dans ce nombre.

La chasse aux appartements continue

(c) A l'instar d'autres cités, Bienne souffre d'une pénurie tenace d'appartements.

En 1958, il eût fallu en posséder 489 nouveaux, il ne s'en est construit que 410. Le ralentissement des affaires fut nettement ressenti dans l'industrie du bâtiment ; ainsi, de nombreux projets ont été ajournés à un temps indéterminé. Le marché du logement en subira les effets néfastes au cours des mois prochains.

De nombreuses familles furent contraintes d'abandonner leur appartement, parce que leurs immeubles, trop vieux, étaient démolis. Ainsi, de 1954 à 1957, 288 logements furent détruits et 84 l'an passé. En ce début d'année, les travaux de démolition vont se poursuivre.

Jusqu'à fin avril 1959, c'est plus de 30 familles qui seront ainsi touchées et des lors menacées d'être sans abri. Les autorités municipales même s'en trouvent préoccupées. Elles viennent d'adresser un pressant appel à tous les propriétaires et gérants d'immeubles afin qu'ils soutiennent leurs efforts dans la lutte contre la pénurie d'appartements.

MORAT

Pour les écoles

(c) Une somme de 114.000 francs, provenant des bénéficiaires de la Caisse d'épargne de la ville, a été versée au fonds des écoles de Morat. Ces versements permettent de maintenir les impôts à un niveau plus modeste.

A la plage

(c) En vue de la saison balnéaire, on se propose de rénover le grand escalier conduisant au plongoir. L'emplacement pour le service des consommateurs, devant le restaurant, sera agrandi.

Ainsi, la place réservée aux baigneurs revêtira un aspect plus avenant.

Soirée de la fanfare

(c) Dimanche soir, dans la grande salle de l'hôtel de l'Ours, la fanfare « La Pervéranche » donnait sa soirée annuelle. Sous la direction de M. Fabio Pache, divers morceaux furent interprétés avec en intermède un solo de trompette de M. Serge Pache.

La partie théâtrale portait à l'affiche un drame d'Herbert Gremlaud, « Fuzin », joué par quelques membres de la société avec le concours de quelques demoiselles, dans une mise en scène de M. Roland Baumann.

En début de soirée, M. R. Baumann, président, fit une rétrospective de l'activité de la société en 1958 et apporta au public les salutations et les remerciements de la « Pervéranche ».

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

Avec les marcheurs

(ep) Samedi après-midi, à Payerne, les délégués de la Fédération suisse de marche ont tenu leur assemblée générale, sous la présidence de M. Louis Antholoz, de Genève.

SAINT-AUBIN (FRIBOURG)

Transformation d'une vieille demeure

(c) On procède actuellement à la restauration d'une vieille demeure où fonctionnera désormais un congélateur qui rendra de grands services dans la région en permettant la conservation de fruits, de légumes, de viandes et même de poisson. Des cases seront louées à ceux qui en feront la demande. Cette ancienne maison située au centre du village, près de la fontaine de Saint-Aubin était habitée autrefois par un cordonnier, M. César Zanoni qui se trouve actuellement en Italie.

JURA BERNOIS

TRAMELAN

Installation pastorale

Dimanche a eu lieu l'installation du pasteur J. Guye qui après avoir exercé pendant quelque dix ans le saint ministère à Sonvilier, succède à Tramelan au pasteur Wenger, parti à Saint-Imier.

Communiqués

Au Lyceum-club: L'art artisanal en Suisse romande

Grâce à Alain Delapraz, nous pourrions découvrir quel existe dans notre petit pays, de merveilleux artisans et artisans qui consacrent le meilleur d'eux-mêmes à créer. Par une image colorée, vivante et sonore, l'auteur nous montre le travail des artisans, l'étal et le vitrail avec les techniques particulières à chacun des arts présentés.

Paul Pasquier sera le récipiendaire du texte accompagnant ce documentaire, lu dans le tourbillon du XX^{me} siècle.

Tous à la Sagne, le 31 janvier !

A la Sagne, le 31 janvier, en cette saison si froide, mais pourquoi donc dire-vous ? Et qu'est-ce que l'assemblée ? Par qui sera-t-elle constituée ? Mais par tous les amateurs de ballades, rhapsodies ou improvisations, proches ou lointains, qui se rendront, en pensée et parfois en chair et en os, à ce grand rendez-vous de la chance qu'est un tirage de la chance, ou mieux encore de la bienfaisance, car dans la Loterie romande, l'une est inséparable de l'autre !

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	27 Janv.	28 Janv.
3 1/2 % Féd. 1945 déc.	104.40	104.40 d
3 1/2 % Féd. 1946 avr.	103.50	103.50 d
3 % Féd. 1949	100.	100.05 d
2 1/2 % Féd. 1954 mars	96.75	96.75
3 % Féd. 1955 juin	100.	100.05 d
3 % C.F.F. 1938	100.50	100.50

ACTIONS		
	27 Janv.	28 Janv.
Bque Pop. Suisse (p.s.)	855.	850. d
Union Bques Suisses	1695.	1700.
Société Banque Suisse	1378.	1384.
Credit Suisse	1475.	1478.
Electro-Watt	1370.	1370.
Handhandel	2320.	2350.
Motor-Colombus	1245.	1250.
S.A.E.G., série 1	93.	94.
Indelec	810.	807. d
Italo-Suisse	498.	499.
Réassurances Zurich	2398.	2400.
Winterthur Accid.	904.	904.
Zurich Assurance	4970.	4950. d
Aar et Tessin	1150.	1150.
Saurer	1145.	1140.
Aluminium	3690.	3685.
Bally	1120.	1125.
Brown Boveri	2150.	2145.
Fischer	1380.	1380.
Lomza	1090.	1098.
Nové Alimentana	3315.	3315.
Sulzer	2270.	2270.
Baltimore	195.50	194.50
Canadian Pacific	133.50	134.
Pennsylvania	78.	77.50
Aluminium Montréal	134.50	132.50
Italo-Argentina	40.	40.
Philips	209.	212.50
General Dutch Cy	209.	212.50
Stand. Oil New-Jersey	247.	246.50
Union Carbide	539.	539.
American Tel. & Tl.	994.	996.
Du Pont de Nemours	908.	914.
Eastman Kodak	611.	611.
General Electric	337.	339.
General Motors	337.	344.
General Foods	212.	210.50
International Nickel	380.	383.
International Paper Co	514.	513.
Kennecott	447.	448.
Montgomery Ward	177.50	177.
National Distillers	332.50	332.
Alumettes B	83.25 d	83.50
U. States Steel	420.50	418.
F.W. Woolworth Co	239.50	237.

BALE

Ciba	5610.	5595.
Schappe	780.	770. d
Sandon	4745.	4745.
Geigy nom.	4825.	4825.
Hoffm.-La Roche (b.j.)	14850.	14860.

LAUSANNE

ACTIONS		
	27 Janv.	28 Janv.
B.C. Vaudoise	855.	855.
Credit F. Vaudois	823.	823.
Romande d'Electricité	505.	510.
Ateliers const. Vevey	560.	560.
La Suisse Vie (b.j.)	—	—
La Suisse Accidents	4750.	4800.

GENÈVE

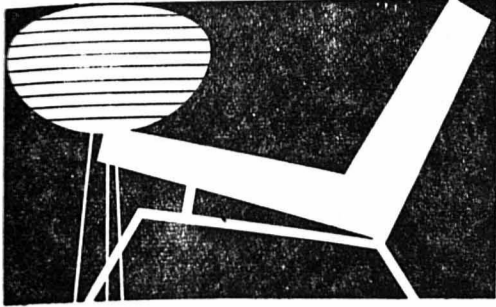
ACTIONS		
	27 Janv.	28 Janv.
Amerosec	183.50	183.
Aramayo	49.50 d	50.
Chartered	46. d	46.50 d
Charmilles (Atel. de)	930.	935.
Physique porteur	940.	938. o
Sécheron porteur	530.	528.
S.E.F.	213.	213.

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâtelaise

Télévision Electronique	
	15.31

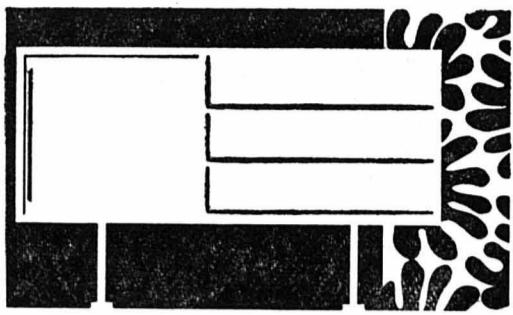
Bourse de Neuchâtel


ACTIONS		
	27 Janv.	28 Janv.
Banque Nationale	675.	675. d
Credit Fonc. Neuchâtel	650.	650. d
La Neuchâtelaise ss.g.	1425.	1425. d
Ap. Gardy Neuchâtel	230.	230.
Cabl. Elec. Cortallod 15800	415800.	415800. d
Cabl. et Tréf. Cossonay	4425.	4400. d
Chaux et cim. Suls r.	2600.	2600. d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1820.	1825. d
Ciment Portland	5450.	5450. d
Etablissement Perrenoud	480.	480. d
Suchard Hol. S.A.	430.	430. d
Suchard Hol. S.A. (b)	2175.	2175. d
Tramways Neuchâtel	540.	540. d
Sté Navigation lacs	—	—
Nel-Morat,		



Beck Ecluse 12
 Mobilier + décor
 Tél. 5 87 77

Spécialiste de
 l'intérieur moderne



REPARATIONS DE CHEMISES

 Confection de beaux cols, même sans étoffe
 de rechange. Courts délais de livraison
TIP-TOP CHEMISERIE
 rue du Concert, chalet vis-à-vis de la
 « Feuille d'avis », NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX DE
PASSAGES
 TOUS GENRES
 coco, bouclé, moquette
 TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX
TAPIS BENOIT Mallefer 25
 Tél. 5 34 69
 Présentation à domicile - Facilités de paiement

APOLLO
 Tél. 5 21 12

DÈS AUJOURD'HUI
 et tous les jours à 15 h. et 20 h. 30
 Samedi et dimanche à 14 h. 45 et 20 h. 30
 PARLÉ FRANÇAIS ADMIS DÈS 16 ANS

Quand une jeune fille regarde un homme
 avec « un certain sourire... »

*Une histoire
 qui a passionné
 l'après-guerre!*

D'après
 le célèbre roman de
Françoise Sagan



Un Certain Sourire

ROSSANO BRAZZI
 JOAN FONTAINE
 BRADFORD DILLMAN
 et CHRISTINE CARERE
 dans son premier grand rôle
 avec JOHNNY MATHIS



Prod. HENRY EPHRON • Réal. JEAN NEGULESCO • Scén. FRANCIS GOODRICH et ALBERT HACKETT

En 5 à 7 SAMEDI DIMANCHE LUNDI à 17 h. 30

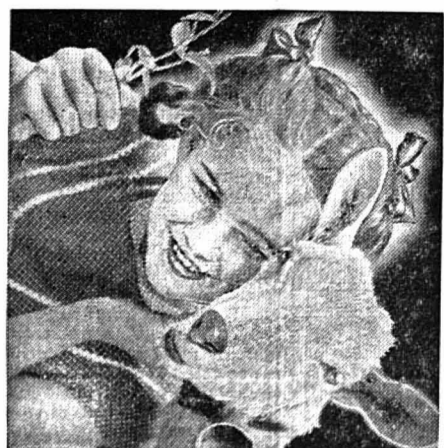
LE TRIOMPHAL SUCCÈS
Chanson du printemps

nous revient avec les célèbres vedettes suisses

ELSBETH SIGMUND l'inoubliable « HEIDI »
 Anne-Marie BLANC • Heinrich GRETLER • Martin ANDREAS
 et l'enfant prodige du film **OLIVIER GRIMM**

PARLÉ ALLEMAND
 SOUS-TITRES FRANÇAIS

ENFANTS ADMIS



« s'Vreneli von Eggisberg »

Frühlingslied

DEUTSCH GESPROCHEN



En hiver, quand il fait froid,
 les Raviolis Roco font
 doublement plaisir. Ils sont fameux
 et nous apportent tout
 le soleil et la gaieté de l'Italie.

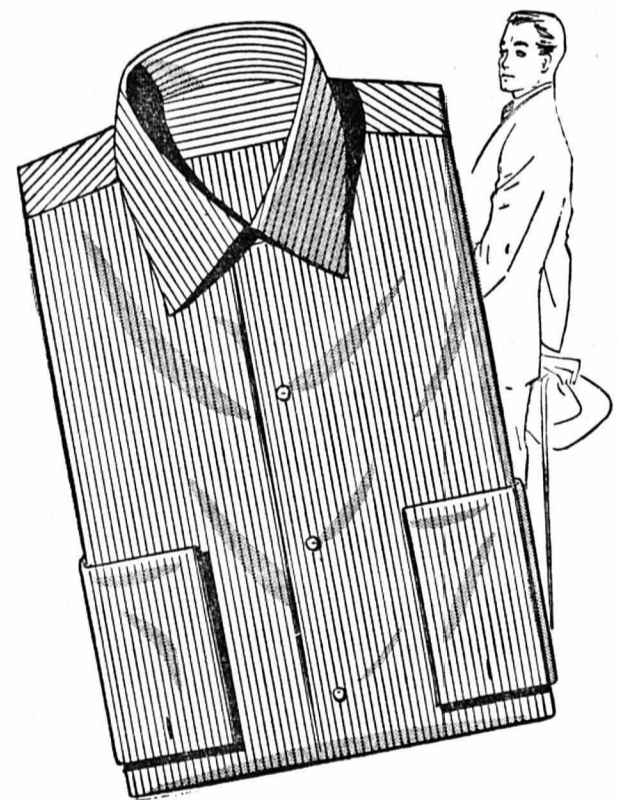
Typiquement italiens
Raviolis Roco

Exigez expressément des Raviolis Roco! En 5 grandeurs de boîtes, avec points Juwo

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE | Auto-Ecole DAUPHINE Double commande Tél. 5 44 42
 à l'imprimerie de ce journal

A notre rayon D'ARTICLES POUR MESSIEURS

DES SOLDES DU TONNERRE



Notre action chemises-cravates

Chemises de ville, en popeline unie ou rayée, article de qualité, avec morceaux de raccommodage, col moderne, poignet simili doubles

Valeur 22.50 24.50

2 prix formidables **12.- 15.-**

A tout acheteur d'une chemise
 de notre réclame, nous offrons
GRATIS 1 CRAVATE

Au **Sans Rival** GRANDS MAGASINS

5/F



Un détail qui change tout...

Parfaite maîtrise de l'un, ardeur impulsive de l'autre. Chacun est animé par une tenace volonté de perfection. Ensemble et coordonnant leurs efforts, ils remportent les plus éclatants succès... tout comme Supershell avec I.C.A. et Shell X-100 Multigrade le font dans le moteur de votre voiture. Tous deux sont de haute qualité et, conjugués ont un effet inégalé.

Shell X-100 Multigrade et Supershell avec I.C.A.



I.C.A., l'additif régulateur de l'allumage est une exclusivité des carburants Shell (brevet 294341)
X-100 Multigrade, l'huile super protection SAE 10 W/30 et SAE 20 W/40 dans la boîte blanche

SALLE DES CONFÉRENCES - NEUCHÂTEL - Jeudi 5 février 1959, à 20 h. 30

Jazz par l'orchestre PERDIDO Creole Stomper's



UNE DES MEILLEURES FORMATIONS SUISSES DE JAZZ

Ce concert est organisé par les Jeunes radicaux de Neuchâtel-Serrières-la Coudre

Composition de l'orchestre :

- ANDRÉ GIRARD TROMPETTE
- JACKIE MATHEZ CLARINETTE
- JEAN-PAUL PIFFARETTI TROMBONE
- MARCEL GIVORD, junior PIANO
- PAUL KYBURZ GUITARE
- CHARLOT ROBERT BANJO
- JEAN-PIERRE GORGERAT DRUMS

Le CONCERT est commenté par M. JEAN-PIERRE CHUARD

Billets en vente chez

HUG & C^{ie}, musique

vis-à-vis de la Poste Neuchâtel - Tél. 5 72 12

PRIX DES PLACES :

Fr. 5.—, 4.—, 3.—, 2.—

Zuricoise de 20 ans cherche place

dans famille avec petits enfants, à Neuchâtel ou aux environs. Entrée immédiate. — Mlle R. Gysel, Werikonweg 5, Zurich 6.

Couturière

se recommande pour retouches transformations

neuf

Tél. 5 75 02

Jeune fille étrangère cherche place de sommelière

pour le 1er mars. — Tél. 6 31 42.

APPRENTISSAGES

Maison de commerce en gros, à Neuchâtel, cherche pour entrée en février ou en mars,

apprenti de commerce

Possibilités de formation à tous les travaux de bureau et d'aide-comptable. Adresser offres écrites à J. D. 5656 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour mon fils une place

d'apprenti coiffeur

pour dames et messieurs. Adresser offres écrites à P. I. 5643 au bureau de la Feuille d'avis.

Boulangerie Roulet, rue des Epancheurs 9, cherche une

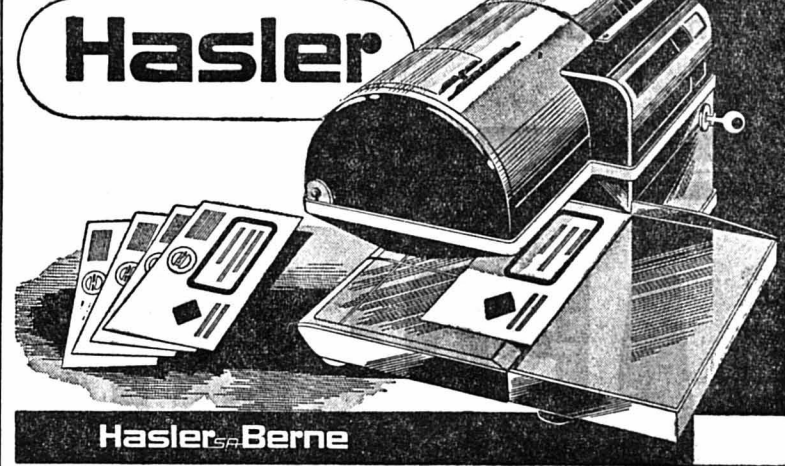
cuisinière

pour tout de suite.

LE COURRIER AFFRANCHI A LA MACHINE PREND UN ASPECT PLUS COMMERCIAL



La présentation d'une lettre affranchie à la machine est toujours soignée; le cliché-reclame interchangeable fait de la publicité gratuite pour votre entreprise et l'affranchissement du courrier s'effectue bien plus rapidement qu'en collant des timbres. Affranchir avec la machine HASLER, c'est réaliser une économie et moderniser son entreprise. Modèles à partir de 1083.— fr.



Représentant général: Rechenmaschinen-Vertriebs-AG, Lucerne. Agents régionaux: Bâle: Rupert Stoffel - Berne: A. & W. Muggli - Colre: P. Weibel (RUF Buchhaltung AG) Genève: Maison Michelini Frères - Lugano: Rag. E. Nolla - Lucerne: Ph. Buchmann Neuchâtel: W. Baumgartner (Comptabilité RUF SA) - St-Gall: Markwalder & Cie. Zurich: RUF Buchhaltung AG

Je cherche pour ma fille de 17 ans, place

d'apprentie de bureau

comptable. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à R. L. 5663 au bureau de la Feuille d'avis.

COIFFEUSE

Adresser offres écrites à I. B. 5636 au bureau de la Feuille d'avis.

COIFFEUSE

Adresser offres écrites à I. B. 5636 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter d'occasion une

POUSSETTE

combinée en bon état. — Tél. (032) 8 30 04.

On cherche une

CUISINIÈRE

en remplacement pour dix jours. — Tél. 8 34 98.

Louez Achetez Vendez

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Adolphe BERGER, leurs enfants et familles, très sensibles au témoignage et à la part prise à leur grand deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur vive reconnaissance. Neuchâtel, janvier 1959.

Madame Laurent PROBST, Madame Cécile LÖFFLER et les familles parentes, très touchées de la sympathie qui leur a été témoignée en ces jours de pénible séparation, remercient toutes les personnes qui les ont entourés par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, et les prient de trouver tel l'expression de leur profonde reconnaissance. Un merci tout spécial aux amis du petit port. Neuchâtel, janvier 1959.

Groupe des coopératrices de Neuchâtel

Mardi 3 février, à 20 h. 15,

Petite salle des conférences

(Entrée passage Max-Meuron)

Conférence publique et gratuite de M^{me} J. Bulla-Vernet, de Genève

La lutte contre la fatigue

A une époque où la vie trépidante de tous les jours excite les nerfs et où se reposez de plus en plus difficile, chacun se demande quelle méthode lui permettra de lutter contre sa fatigue.

Mme Bulla-Vernet, dont le talent de conférencière est bien connu, tentera de vous persuader que la fatigue peut se vaincre, en vous enseignant les moyens de lutte les plus modernes et les plus efficaces.

Ligue contre la tuberculose Neuchâtel et environs

RADIOPHOTOGRAPHIES ISOLÉES

Prochaine séance: samedi 31 janvier Inscriptions sur appel téléphonique No 5 63 32

FINANCE D'INSCRIPTION: Fr. 3.— Le camion se trouve devant l'hôpital des enfants, hôpital Pourtalès, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 15 heures

Deux jeunes filles, ayant fait une année en Suisse romande, cherchent places

dans commerce et pour aider au ménage. Libres dès le 20 avril. — Ecrire sous chiffres P. 15263 D. à Publicitas, Delémont.

JEUNE HOMME

de 19 ans, Italien, cherche place de garçon d'office ou autre. Encore en Italie; en possession du passeport. Faire offres à Natale Giannini, via 4-Novembre 11 - Ciampino (Roma). Pour renseignements, M. Martin, hôtel National, Fleurier.



La bière du connaisseur à



La bière du connaisseur à

Transports (par véhicules captonnés)

Petits déménagements Toutes directions W. Maffli, Pesieux Tél. 8 13 63

DEM. D'EMPLOIS

Demoiselle de réception

Jeune fille possédant diplôme commercial cherche place chez dentiste ou médecin de la ville. Entrée immédiate ou date à convenir. — Adresser offres écrites à A. V. 5664 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche place de

sommelière

libre le soir dès 19 h. 30. — Adresser offres écrites à H. B. 5654 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sténodactylo

au courant des travaux de bureau, correspondance, comptabilité, cherche emploi intéressant et varié. Adresser offres écrites à P. Y. 5617 au bureau de la Feuille d'avis.

BUCHERON

forestier ayant brevet entreprendrait des travaux de bûcheronnage pour particuliers, villas, domaines, etc. — Téléphone le soir dès 19 heures au No 6 46 22.

CHAUFFEUR de camion

cherche place pour le début de février 1959. — M. Stretti, Pierre-à-Bot 2, Neuchâtel.

Personne de toute confiance désire trouver

travaux de bureau

en dehors de son activité journalière. Discretion garantie. — Faire offres sous chiffres N. E. 5610 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme de confiance, dans la soixantaine, cherche

EMPLOI

pour n'importe quel travail. — Adresser offres écrites sous chiffres I.C. 5655 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 19 ans, ayant terminé son apprentissage de commerce, cherche place pour le printemps 1959 dans magasin, tea-room ou auprès d'enfants, pour parfaire ses connaissances en français. — Faire offres à Erika Bohren, Dittensbergt, Grindelwald.

Jeune

employé de bureau

au courant de la correspondance française, allemande, anglaise, comptabilité, sténodactylographie, cherche emploi intéressant et varié. — Adresser offres écrites à C. X. 5666 au bureau de la Feuille d'avis.



DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Petits échos de chez nous et d'ailleurs

Durant l'exercice 1957-1958, la production laitière en Allemagne occidentale a atteint son point le plus élevé depuis la fin de la guerre. Elle fut en effet, pour cette période, de 170 millions de quintaux en augmentation de 5 % par rapport à la période précédente. La production moyenne par vache fut de 3169 kg. La plus forte augmentation a été enregistrée dans le nord du pays.

La Suisse avec ses 8 kg. par an et par habitant est à la tête des pays consommateurs de fromage. Viennent ensuite la France, 7,1 kg., la Hollande, 6,4 kg., l'Allemagne occidentale, 6,1 kg., l'Italie, 6 kg., la Belgique et le Luxembourg, 5,7 kg.

Depuis le mois de septembre, on fabrique dans le département du Doubs un nouveau fromage genre bleu de Bresse désigné sous le nom de « Ser-volung ». Sa présentation en cylindre n'est pas déplaisante et attire la clientèle qui peut voir la coupe du fromage. Son emballage est en aluminium. Aux marchés de Besançon, on remarque un certain engouement des ménagères pour cette nouvelle spécialité comtoise.

Les établissements Standard de Grande-Bretagne, viennent de renouveler entièrement leurs usines de tracteurs à Coventry avec un équipement allemand de semi-automation et sont maintenant en mesure de produire 400 tracteurs « Ferguson » par jour, ce qui constitue le plus fort potentiel mondial. Le prototype d'un tracteur électrique, vient d'être essayé avec succès en Europe. Il s'agit d'un tracteur actionné par un moteur à induction d'une puissance de trente chevaux-vapeur. Au cours des essais, des charrues à trois ou quatre socs ont été accrochées derrière ce tracteur et ont labouré sans difficulté des champs à terre extrêmement argileuse.

Le volume des betteraves produites à l'hectare serait passé à 39,1 tonnes contre 38,8 tonnes. A l'issue de la campagne en cours, les sucreries allemandes estiment qu'elles auront traité 11,750,000 tonnes de betteraves.

L'influence des abeilles sur la nature et la formation des semences de certaines plantes est bien connue. La chose a été expérimentée l'été dernier en Amérique sur du trèfle rouge. Des cages contenant des abeilles placées sur le trèfle ont permis d'obtenir une production de 540 kg. de semences à l'hectare, tandis que la production de semences aux endroits où il n'y avait pas de telles cages n'était que de 39,5 kilos à l'hectare.

Selon un professeur russe, l'homme connaîtrait 320,000 sortes de plantes, en utiliseraient 30,000 et n'en cultiverait que 12,000!

La vie de nos sociétés

Assemblée générale du Ski nautique-club de Neuchâtel

Le Ski nautique-club de Neuchâtel a tenu son assemblée générale ordinaire lundi 19 janvier, à l'hôtel Beaulac. L'assemblée a pris acte avec satisfaction du résultat des pourparlers qui ont eu lieu avec le Conseil d'Etat et les différents opposants à la réservation d'un plan d'eau à l'est de l'hôtel Beaulac, pour la pose d'une piste de slalom. En effet, le Conseil d'Etat nous a communiqué son accord et nous allons pouvoir installer la piste de slalom dès le début de la saison de ski.

Cette décision a d'autant plus d'importance que la Fédération suisse de ski nautique a attribué au Ski nautique-club de Neuchâtel l'organisation du championnat suisse 1959 de ski nautique qui aura lieu les 5 et 6 septembre. Le comité du club, élu pour deux ans en 1958, est composé de MM. J.-R. Gorgé, président, Ch. Parel, vice-président, Jean Pfaff, secrétaire, M. Müller, caissier et W. Rothpletz, chef du matériel. M. Max Müller a été appelé à siéger à la commission technique suisse.

A la fanfare de la Croix-Bleue de Neuchâtel

Les membres actifs de la fanfare de la Croix-Bleue de notre ville ont tenu leur assemblée générale samedi soir sous la présidence de M. Marc Favre.

Les différents rapports ont été acceptés avec remerciements à leurs auteurs. Le président relate les principaux événements de l'exercice écoulé: la fête fédérale les 21 et 22 juin à Neuchâtel, la fête cantonale le 7 septembre à Colombier et le 75^{me} anniversaire de la fondation de la société les 14 et 15 novembre. Quelques membres reçoivent une récompense pour leur assiduité aux répétitions et services. Ce sont: MM. Ernest Robert, Jacques Matile, Paul Berthoud, Adolphe Banderet, Willy Bardet et Marc Favre. La société s'est réunie 46 fois pour des répétitions et 20 fois pour des services. Le nouveau comité sera composé comme suit: MM. Marc Favre, président; Wilhelm Bardet, vice-président; Ernest Robert, caissier; Henri Nussbaumer et Eric Nussbaumer, secrétaires; Adolphe Banderet, trésorier; Jacques Matile, et Paul Berthoud, archiviste. L'assemblée se termine par une collation préparée par M. et Mme Albert Schobz, conglèges du local; le président les remercie au nom de toute l'assemblée.

LA VIE SOCIALE

L'aide suisse aux réfugiés

Le produit de la collecte et de la vente d'une petite boîte de punaises, organisée par l'Aide suisse aux réfugiés en faveur des sans-patrie nécessiteux accueillis dans notre pays, a atteint, fin 1958, la somme totale nette de 605,000 francs.

L'Office central suisse d'aide aux réfugiés remercie chaleureusement le public et tous ceux qui ont contribué à cette réussite par leur dévouement. En répondant généralement à nos appels, le peuple suisse a montré qu'il a compris la nécessité de continuer à soutenir ceux qui — originaires de divers pays — sont venus chez nous chercher asile.

Cinq millions de pommes pour les enfants de la montagne

Nos enfants de la montagne, qui ne voient aucun fruit mûrir là-haut, ont bénéficié, eux aussi, de l'abondante récolte de pommes de l'année dernière. C'est ainsi qu'un beau zèle que de nombreux collaborateurs Pro Juventute habitant les régions de la plaine riches en pommes ont collecté à temps, avec l'aide de la jeunesse des écoles, d'innombrables kilos de pommes; bien des agriculteurs se sont montrés généreux. C'est ainsi que par l'entremise de Pro Juventute il a été fait don d'environ 610,000 kilos aux écoles de la montagne, 103,000 kilos aux homes et établissements. Cela représente environ 71 wagons de chemin de fer de 10 tonnes et il a fallu beaucoup de bonne volonté pour diriger vers des endroits souvent éloignés et par des chemins difficiles cette énorme quantité de pommes.

Grand choix de POISSONS et filets frais, salés et fumés LEHNHERR FRÈRES MAGASIN DÉTAIL POISSONNERIE Neuchâtel Place des Halles - Tél. 5 30 92

A vendre deux accordéons chromatiques — « Hohner Sirena I », 5 rangs, 80 basses, bleu noir, excellent état, coffre, méthode et partitions, 250 fr. — « Stradella » noir bleuté, 120 basses, 2 registres, 4 voix, grande capacité de soufflé — payé 800 fr., à débarrasser: 410 fr. — Ecrire à E. Tschudy, Chablère 7, Lausanne. A vendre d'occasion un accordéon chromatique touches piano, marque « Renco ». Bas prix. Tél. 7 16 18.

Mokuli Le petit transporteur de grande utilité Moteur « Sachs », 3 vitesses, taxe et assurance cycles à moteur auxiliaire, charge utile 130 kg. Se fait en 4 types. Peut être conduit dès l'âge de 16 ans et a déjà fait ses preuves depuis 4 ans à l'étranger. Représentant: René Schenk Chavannes 15 Cycles Neuchâtel

Jeune employé de bureau au courant de la correspondance française, allemande, anglaise, comptabilité, sténodactylographie, cherche emploi intéressant et varié. — Adresser offres écrites à P. Y. 5617 au bureau de la Feuille d'avis.

Groupement pour la défense des intérêts des vieillards, veuves et orphelins de Neuchâtel et environs

POULE AU RIZ
« un délice » avec nos poules
FRAICHES du pays
Grâce à notre abattage quotidien, nos
POULETS
FRAIS gardent toute leur saveur.
LEHNHERR
Gros Frères Magasin
Détail Neuchâtel
Place des Halles - Tél. 5 30 92
Expédition à l'extérieur
Vente au comptant

AVS L'initiative « Hors partis » pour des rentes
A.V.S. plus élevées suit son cours; elle
se justifie amplement par suite du ren-
chérissement constant du coût de la vie.
Président: R. Dätwyler.

**Des listes à signer
sont déposées aux
endroits suivants**

Magasins de la Société coopérative de consommation
Cercle National
Cercle Libéral
Cercle des Travailleurs
Restaurant du Jura
Café de Gibraltar
Mlle Wülpiker, commerce de tabacs près du Palace,
place Numa-Droz
Mme B. Fallet, magasin de tabacs, Grand-Rue

DÈS JEUDI 29 JANVIER

SOLDE DES SOLDES

AUTORISATION OFFICIELLE

à nos rayons de

BLOUSES et JUPES

<p>Occasion sensationnelle</p> <p>BLOUSES sans manches en batiste brodée Valeur jusqu'à 39.50</p> <p>SOLDÉ 5.-</p>	<p>Un lot de</p> <p>BLOUSONS mousseline de laine fantaisie Valeur jusqu'à 29.50</p> <p>SOLDÉ 8.-</p>	<p>Un grand lot</p> <p>BLOUSES popeline fantaisie et unie, manches ¾ Valeur jusqu'à 19.80</p> <p>SOLDÉ 10.-</p>	<p>1 superbe lot</p> <p>BLOUSES DE CHINE brodées main sans manches et petites manches Longues manches Valeur 29.50 Valeur 34.50</p> <p>SOLDÉ 12.- SOLDÉ 15.-</p>
<p>Un lot</p> <p>JUPES du soir en taffetas fantaisie Valeur jusqu'à 24.50</p> <p>SOLDÉ 8.-</p>	<p>Les dernières</p> <p>JUPES plus lâchés en lainage uni et tweed Valeur jusqu'à 29.50</p> <p>SOLDÉ 12.-</p>	<p>Quelques</p> <p>JUPES droites ottoman et netté Valeur jusqu'à 35.-</p> <p>SOLDÉ 12.-</p>	<p>Un lot</p> <p>JUPES orlon unie et fantaisie tailles 36-40 Valeur jusqu'à 35.-</p> <p>SOLDÉ 15.-</p>

**OCCASIONS RÉELLES
A TOUS NOS RAYONS**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

**TOUT DOIT ÊTRE VENDU
RABAIS jusqu'à 80 %**

Revoici le printemps
bientôt —
le temps joli
du Sinalco

Sinalco

Boisson de table au jus de fruits
maintenant aussi
en bouteilles d'un litre

LEÇONS PRIVÉES
Français-anglais-latin-allemand
Mlle G. DU PONTET, professeur
licenciée ès lettres
Tél. 5 66 93 Riakto, Louis-Favre 29

A vendre **POUSSETTE** blanche, « Wisa-Gloria », en bon état. Bas prix. — Tél. 8 30 23.

A vendre **cours d'italien** sur disques, complet, 150 fr. — Tél. (038) 5 17 00.

LIPTON'S TEA
Le parfait double sachet pour notre eau calcaire

NOUVEAUX RABAIS

de **10%** sur
tous nos prix de solde

Suyé-Prêtre
NEUCHÂTEL.

ACTUELLEMENT, NOTRE TRADITIONNELLE

VENTE DE BLANC

Nous offrons une sélection très étudiée de marchandises mises en vente à

PRIX de RÉCLAME

Achetez ou complétez votre linge de maison et de corps maintenant
Notre choix est important
Nos qualités éprouvées à

PRIX de RÉCLAME

Grands magasins

AUX Armourins
NEUCHÂTEL

Attention :
Il s'agit uniquement de marchandises de 1er choix et impeccables

Veuillez consulter notre catalogue spécial qui est distribué aujourd'hui dans tous les ménages

Dépôts: Couvet, Saint-Aubin, les Geneveys-sur-Coffrane, Travers

ARCADES

CINÉMA

5 78 78

Dès aujourd'hui à 15 h.

L'ÉVÉNEMENT COMIQUE
DE LA SAISON!

FERNANDEL

dans un tout grand rôle, certainement
l'un des meilleurs depuis

avec

et

TOTO

René
Genin

«DON CAMILLO»

Une de ces savoureuses
histoires du Midi, qui
soulèvera des tempêtes

de **RIRES**

Noël
Roquevert



LA LOI C'EST LA LOI

Un film de CHRISTIAN-JAQUE

Moins de 16 ans non admis	Matinées à 15 heures Jeudi, mercredi	Soirées à 20 h. 30 tous les jours	Samedi et dimanche matinées à 14 h. 45	FAVEURS SUSPENDUES	Location ouverte jeudi, vendredi de 14 h. à 18 h. Samedi et dimanche dès 13 h. 45
---------------------------	---	--------------------------------------	---	--------------------	---

EN 5 Samedi et 7 Dimanche

à 17 h. 30 LA MONTAGNE SAUVAGE

Tourné au Japon

LE GRAND 1er PRIX DU DOCUMENTAIRE AU FESTIVAL DE CANNES 1957

50 TAPIS

190 x 290 cm., neufs, magnifiques milleux moquette fonds brique ou crème, dessins Orient. A enlever pour 88 fr. pièce.
20 TOURS DE LITS même qualité que ci-dessus, deux descentes 60 x 120 cm., et un passage 80 x 330 cm. A enlever pour 67 fr. le tour de lit. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou (021) 24 65 86.



Réparations et nettoyages de machines à écrire et à calculer par le spécialiste
Henri Drapel
Hôpital 2
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 70 90
(Immeuble pharmacie ARMAND)

A vendre cours d'anglais sur disques, neuf et complet, 150 fr. Présant. Adresser offres écrites à L. C. 5607 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURE dans tous les tissus Grand choix de jersey - tricot au mètre dans les qualités suisses et françaises

Jersey - tricot Mme E. Mennet Rue du Seyon 5 c Neuchâtel

Véhicules à moteur

Je cherche à acheter « FIAT 1100 » pas antérieure à 1953. — Adresser offres écrites avec prix à O. H. 5642 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à échanger contre petite voiture, « VW » luxe 1958 peu roulé. — Ecrire sous chiffres P.H. 5627 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre camionnette «Peugeot» 202 U, pont bâché, charge 800 kg. Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel. Tél. 5 26 93.

A vendre ou à échanger «Dauphine» 1956 en parfait état. — Tél. 5 50 53.

A VENDRE « M. G. Magnette » 1956, 40.000 km., parfait état. — Tél. (021) 23 29 66.

« Austin » A 40 1951 Cabriolet 4 à 5 places. Prix avantageux.

« Morris Oxford » 8 CV 1953 Limousine 4 portes, 5 places. Prix avantageux.

« Rover » 12 CV 6 cyl. 1950 Belle limousine, peinture neuve. Intérieur de cuir.

« Opel Record » 1954 8 CV Limousine 2 portes, 5 places.

Demandez liste complète (des voitures d'occasion) avec prix. Renseignements et essais sans engagement.

J.-L. Segessemann garage du Littoral NEUCHÂTEL début route des Falaises Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

ACHETEZ VOTRE

BLANC

CHEZ LE SPÉCIALISTE DU

TROUSSEAU

pendant la vente autorisée par le département de police du 24 janvier au 6 février 1959

ARTICLES DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

10%

SUR TOUS LES TISSUS
COUVERTURES DE LAINE
LAYETTES - MOUCHOIRS

S.A. Hans GYGAX
NEUCHÂTEL

Rue du Seyon

Electricity Supply Commission (ESCOM), Johannesburg
Siège social: Escom Centre, Braamfontein, Johannesburg

Emprunt 5% de 1959 de Fr. 50.000.000.-

avec garantie du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine

PRIX D'ÉMISSION: 100% RENDEMENT: 5% net

Le produit de l'emprunt est destiné à l'acquisition de matériel d'exploitation et d'équipement électrique pour les entreprises de l'ESCOM dans le Rand et dans l'Etat libre d'Orange. L'industrie suisse a déjà reçu des commandes de matériel pour une somme s'élevant à environ 60 % du montant de l'emprunt et, au cours des prochains dix ans, l'ESCOM aura encore besoin de matériel de production pour la contre-valeur de plus de 200 millions de francs suisses. Lors des soumissions, l'industrie suisse, conformément à l'assurance donnée dans le contrat d'emprunt, recevra toutes les possibilités de participer à la livraison de ce matériel, à la condition que ses offres puissent rivaliser avec celles de la concurrence.

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

29 janvier au 3 février 1959

au prix de 100 % net. Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

- Intérêts: 5 % p. a.; coupons annuels au 15 février, jouissance 15 février 1959.
- Durée: 15 ans, avec 10 amortissements annuels de Fr. 5.000.000.— chacun, à partir de la 6me année. Faculté pour la Société d'augmenter les amortissements ou de rembourser la totalité de l'emprunt à partir de la 11me année.
- Coupons: 50.000 obligations au porteur de Fr. 1000.— nom.
- Paiement de l'intérêt et du capital: en Suisse en francs suisses ou dans l'Union sud-africaine en livres sud-africaines au cours fixe de Fr. s. 12.25 par £ S. A. Les livres sud-africaines pourront être librement converties au cours du jour en dollars U.S.A. ou, avec l'autorisation de la South African Reserve Bank, en toute autre monnaie étrangère.
- Transfert: Mise à disposition des fonds nécessaires pour le service de paiement en Suisse en francs suisses libres, en dehors de tout accord de paiement bilatéral ou multilatéral et sans aucune formalité. La South African Reserve Bank a pris l'engagement de mettre en tout temps à disposition les francs suisses nécessaires pour le service de l'emprunt.
- Sûretés: Conformément à l'Electricity Act tous les emprunts contractés par l'ESCOM sont garantis à rang égal par les entreprises, par l'équipement et tous les autres biens de l'ESCOM. En outre, le gouvernement de l'Union sud-africaine assume la garantie intégrale pour l'emprunt.
- Impôts: Tous les impôts et taxes qui pourraient éventuellement être prélevés dans l'Union sud-africaine, de même que les droits de timbre suisses, seront acquittés par l'ESCOM; l'encaissement des coupons aura donc lieu sans aucune déduction.
- Cotation: aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel:

Crédit Suisse Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse A. Sarasin & Cie Société de Banque Suisse Société Anonyme Leu & Cie Groupement des Banquiers Privés Genevois Société Privée de Banque et de Gérance

OCCASION

A vendre beau PETIT

piano à queue

marque bien connue, belle sonorité, avec garantie (prix intéressant) facilités de paiement. Tél. (081) 4 10 47.

A vendre d'occasion

paroi chauffante

«Therma», 380 volts, avec cordon. Tél. 7 16 18.

OCCASIONS

à vendre tables, chaises, pupitres, entourages, lits, armoires, en frêne moderne. Bas prix: Georges Schneider, Cortallod 22, tél. 6 45 45.

A vendre

SKIS

usagés, mais en bon état, 190 cm., avec bâtons et peaux de phoque. — Parcs 103, 4me étage.

A vendre magnifique

robe de mariée

en parfait état. Taille 38. Tél. 5 96 46.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à LA SAGNE/NE

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Comment reconnaîtrez-vous si votre chat est en bonne santé?

Bien des signes vous diront si votre chat se porte bien. Vous en connaissez sûrement quelques-uns. Mais en voici d'autres. Ils ne vous tromperont pas.

(EXCLUSIVITÉ « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »)

Il doit être joueur

Dès l'âge d'un mois, il doit commencer à courir après tout ce qui bouge. Cet exercice est indispensable à son développement. Fournissez-lui des jouets : bouchons, balles, papillotes de papier attachées à une ficelle. Vous éviterez ainsi que l'animal ne joue avec des rideaux.

Mais quand il sera plus âgé, il faut continuer à faire jouer votre chat. Ce sera pour lui une excellente culture physique. S'il boude la patte de lapin (désinfectée à l'alcool) ou le ruban qu'il agite, c'est qu'il ne va pas bien.

Il ne doit pas trop dormir

Le chat dort davantage l'hiver que l'été. Mais s'il dort tout le temps, ce peut être le signe d'une foie paresseux, la conséquence d'une mauvaise alimentation ou d'une maladie, ou encore d'une anémie provoquée par un mauvais régime ou des parasites intestinaux. Et cet excès de sommeil le fera trop grossir.

Il doit avoir bon appétit

Si votre chat boude la nourriture, c'est qu'elle ne lui plaît pas ou qu'il est malade. Il faut agir dans l'un et l'autre cas. La viande et le poisson doivent toujours être très frais. La viande sera servie crue ou simplement ébouillantée au moment du repas. Elle doit être maigre (joue de bœuf, cœur, viande de cheval). Pas d'abats, sauf de loin en loin du foie très frais. Le poisson doit être bouilli juste avant le repas. Il doit être maigre et sans arêtes. On servira deux repas par jour, à heures fixes. Par exemple juste avant votre propre repas.

Il ne doit pas être constipé

Il faut surveiller la digestion. Une nourriture trop carnée entraîne la constipation. On ajoutera alors des légumes à la viande ou au poisson : épinards, haricots verts, carottes, poireaux, salades, endives, queues d'asperges, champignons. Ces légumes seront cuits à l'eau légèrement salée. Aux chats d'appartement on n'oubliera pas de donner un pot d'herbe. La meilleure boisson sera l'eau fraîche et pure. Le lait ne convient pas à beaucoup de chats : il les échauffe.

Il doit avoir le poil luisant

C'est le signe numéro 1 de la bonne santé. C'est la preuve que son régime alimentaire lui convient. Le peignage et le broissage des chats à poils longs et le broissage et le lustrage au chiffon de velours des chats à poils ras ne doivent être que des soins d'hygiène destinés seulement à mettre en valeur un pelage naturellement beau, grâce à une bonne alimentation et à un bon équilibre intestinal.

Il doit avoir le nez froid et le dessous des pattes frais

La température d'un chat doit être de 38 degrés. S'il respire bien et si son sang circule convenablement, il doit avoir le nez sec et froid et le dessous des pattes frais. Sinon, il aurait de la fièvre et il faudrait penser tout de suite à l'une des nombreuses maladies qui menacent votre ami, du simple rhume aux terribles infections contagieuses.

Ses yeux doivent être secs

Si ses yeux étaient larmoyants, il faudrait craindre soit une inflammation des conjonctives provoquée par des poussières ou le froid, soit une affection du canal lacrymal, soit une inflammation des paupières due à une irritation quelconque.

Contre la toux !

Un bon remède vaut bien...une grimace !

Il existe deux sortes de sirops : ceux qu'on prend avec délices parce que leur goût est agréable, et ceux qu'on prend sans plaisir mais pour guérir. Voilà pourquoi le sirop **Famel** vous sera conseillé. Ce n'est pas un régal, mais votre flacon de sirop **Famel** contient les agents les plus efficaces contre toutes les formes de la toux et des bronchites subites ou chroniques dont on souffre en hiver.

A base de codéine — calman bien-faisant et sédatif léger

de **Grindella** — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires

de fleur de droséra — plante médicinale qui calme les quintes de toux

d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant

et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop **Famel**, le flacon Fr. 3.90.

C'est aussi l'un des signes de certaines maladies infectieuses très graves.

Si l'on constatait un petit écoulement purulent, ce serait le signe d'une infection ou d'un mal négligé intéressant le canal lacrymal ou les paupières. Dans tous les cas, il faut voir le vétérinaire.

Il ne doit pas se gratter les oreilles

Signe très important qui peut annoncer toute sorte de troubles et de maladies allant de la simple otite à l'otite parasitaire provoquée par un petit animal, l'otodecté qui s'installe dans l'oreille. C'est une maladie très fréquente et très contagieuse, non seulement pour les

autres chats, mais pour le chien. Elle n'atteint pas l'homme. Le chat se gratte d'abord très souvent puis, à mesure que le mal s'étend, il se met littéralement en sang la base arrière du pavillon de l'oreille.

Dans le conduit auriculaire existe bientôt un dépôt brun foncé, dur et sec, sur lequel on distingue des petits points blancs, qui sont les parasites. Le vétérinaire en débarrassera rapidement votre chat.

Il faut surveiller son ronron

Un chat heureux ronronne. Et c'est charmant. C'est sa manière d'exprimer son contentement. Mais si votre chat ronronne constamment, ne s'arrêtant que pour se plaindre et s'il est en même temps abattu et s'il salive beaucoup, il est atteint de la terrible paralysie bulbaire infectieuse et il faut en général constater la mort sans remède au bout de 24 à 36 heures.

Sans être toujours associateur d'une catastrophe, un ronron caverneux ou voilé peut être l'indice d'un trouble de la respiration ou d'une affection de la gorge.

LES INONDATIONS EN ANGLETERRE



En même temps que la région parisienne, des pluies diluviennes inondaient une partie de l'Angleterre. Témoin cet hôtel entouré de toutes parts par les eaux.

160 ET 152 ANS !
MOSCOU (A.F.P.). — Le recensement de la population soviétique actuellement en cours a permis de découvrir le plus âgé des habitants d'Arménie, Mahomet Ali Imankouli Oglu Aïiev, qui vient de dépasser 152 ans.

Il est cependant plus jeune de sept ans que le plus vieil habitant de l'U.R.S.S., Ahmed Eïvazov, qui va avoir 160 ans cette année.

REINTRODUCTION DE L'EXIL EN YOUGOSLAVIE

BELGRADE (Reuter). — On apprend que le gouvernement yougoslave a adopté de nouvelles lois prévoyant l'exil de condamnés pour une durée de deux ans au maximum en un lieu déterminé. Cette disposition avait été introduite par le gouvernement à la fin de la dernière guerre mondiale, mais abolie en 1951. Or, on vient d'apprendre qu'un groupe de prosoviétiques a été exilé pour deux ans dans une île isolée de l'Adriatique. Aucune publicité n'a été faite à cette décision, et les journaux yougoslaves n'en ont pas parlé.

L'Union soviétique ne dirige aucun parti communiste étranger

Malgré les coups foudroyants assés au révisionnisme, celui-ci n'est pas encore achevé et l'impérialisme tentera de l'appuyer par tous les moyens, a déclaré M. Khrouchchev. Ce dernier a dénoncé formellement les fausses assertions des idéologues impérialistes et de leurs adeptes révisionnistes, qui affirment que le mouvement communiste serait l'œuvre de Moscou. Personne ne croira, a dit le premier secrétaire du parti communiste de l'U.R.S.S., que le parti communiste italien avec ses deux millions d'adhérents, le parti communiste français, qui compte plus d'un demi-million de membres, celui d'Indonésie ou de l'Inde, aient été créés par Moscou et que leurs membres soient des agents étrangers.

« En réalité, a poursuivi M. Khrouchchev, le parti communiste de l'U.R.S.S. ne dirige aucun parti communiste étranger et l'Union soviétique ne diri-

L'évolution de la navigation

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On calculait la latitude avec la hauteur du soleil et de l'étoile polaire au moyen de l'arbalète, au bâton de Jacob, dont on posait une extrémité soit au coin de l'œil, méthode hollandaise, soit sur le sourcil, méthode anglaise, soit sur la pommette, méthode française, sans oublier d'appliquer une correction de quelques degrés « selon que l'observateur aura les yeux enfoncés ou saillants ». On employa aussi le quartier de Davis et l'astrolabe pour mesurer la hauteur des astres, jusqu'à l'invention de l'octant, père du sextant, en 1732 par l'astronome anglais Halley. C'était enfin un instrument de précision.

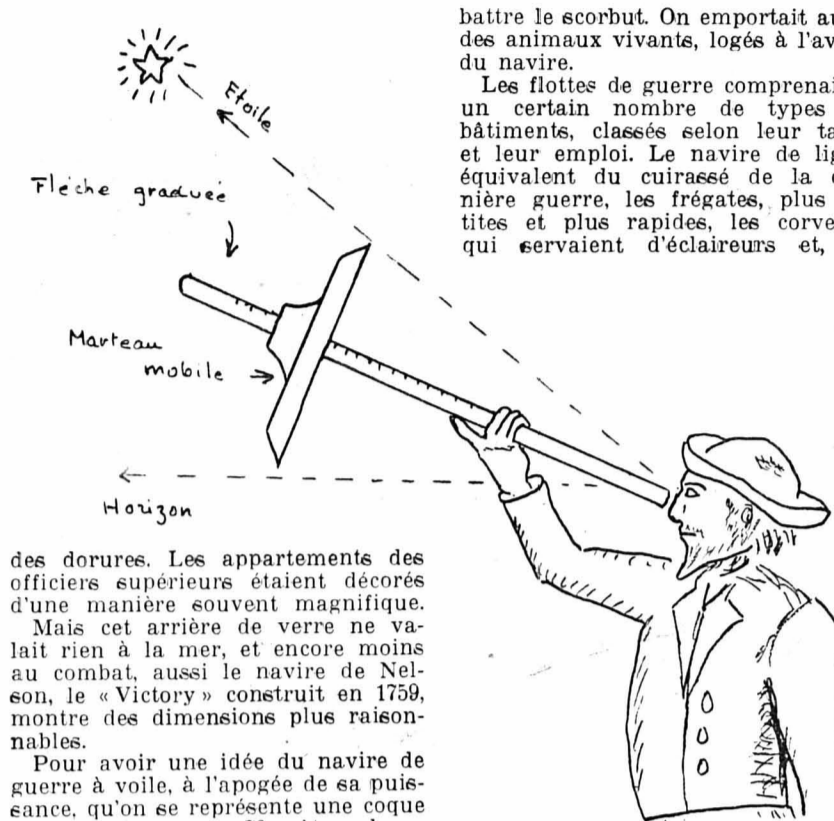
Le calcul de la longitude dépend de l'heure. Le chronomètre est réglé selon Greenwich, et sachant l'heure de passage d'un astre sur ce méridien, on observe le moment où il se trouve au-dessus du navire. La différence entre ces deux heures est la longitude. Mais le problème ne pouvait être résolu qu'avec l'invention d'une montre précise sans balancier. Harrison la réalisa en 1765, grâce aux découvertes de Huyghens, et Berthoud en 1768. Harrison se vit adjuger les 20,000 livres sterling offertes par le parlement britannique dès 1714 à qui découvrirait le moyen de fixer la longitude en mer d'une manière précise.

L'activité maritime des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles

L'apparition de la poudre à canon et de l'artillerie devait apporter de grandes modifications dans la construction navale. Le canon dont on voulait armer le navire était lourd. Il fallut donc des bâtiments plus grands et plus solides pour le porter. En outre l'époque des voyages de découverte, de prospection et de colonisation suscitait une immense activité maritime, une émulation et des rivalités souvent sanglantes parmi les grands pays d'Europe. De Colomb à Nelson on assiste à une extension toujours croissante des flottes de guerre et de commerce. Du désastre de l'Invincible Armada à la réorganisation de la marine du Roy avec l'inscription maritime par Colbert, du développement des villes hanséatiques à la création des puissantes Compagnies des Indes tant anglaises que hollandaises, les voyages de Cook et de Bougainville, la découverte de l'Australie, la prospection des régions polaires et des passages dans le Pacifique par le Nord, les richesses de l'Orient et des Antilles se déversant sur l'Europe, tout contribua à donner tant à la navigation qu'à la civilisation le brillant de l'époque classique et l'impulsion sous laquelle nous vivons encore.

Les flottes marchandes qui ramenaient l'or et les épices d'outre-mer devaient se défendre des corsaires ennemis, et quoique armées s'organisaient souvent en convois protégés par des navires de guerre.

Le vaisseau de ligne était un bâtiment à trois mâts, voiles carrées. Il portait une artillerie formidable répartie sur trois ponts. A la fin du XVIIIe siècle, l'arrière s'élevait comme une tour, avec des balcons, de larges fenêtres, des statues et



des dorures. Les appartements des officiers supérieurs étaient décorés d'une manière souvent magnifique. Mais cet arrière de verre ne valait rien à la mer, et encore moins au combat, aussi le navire de Nelson, le « Victory » construit en 1759, montre des dimensions plus raisonnables.

Pour avoir une idée du navire de guerre à voile, à l'apogée de sa puissance, qu'on se représente une coque de chêne longue de 70 mètres, large de 18, épaisse de 60 centimètres, surmontée de trois mâts dominant la quille de 65 mètres.

L'artillerie, huit canons de douze livres (dénomination désignant le poids du boulet) sur le pont supérieur ; 32 canons de 12 dans l'entrepont supérieur ; 30 de 24 en dessous et 30 de 32 livres dans la batterie inférieure. Au total, 100 canons pouvant lancer une bordée de deux tonnes avec une portée de combat de deux kilomètres. Le canon de 32 livres, long de 3 mètres environ, avait un boulet rond de 18 centimètres de diamètre, et pesait plus de 2800 kg. L'équipage du « Victory » comprenait 850 officiers et marins. Les conditions d'existence étaient rudes. La nourriture consistait en pois et haricots secs, en bœuf salé ou mariné, en biscuits de mer, un peu d'eau et le rhume journalier additionné de jus de citron pour com-

battre le scorbut. On emportait aussi des animaux vivants, logés à l'avant du navire.

Les flottes de guerre comprenaient un certain nombre de types de bâtiments, classés selon leur taille et leur emploi. Le navire de ligne, équivalent du cuirassé de la dernière guerre, les frégates, plus petites et plus rapides, les corvettes qui servaient d'éclaireurs et, en

L'arbalète au bâton de Jakob.

Méditerranée, les galères qui disparaurent au XVIIIe siècle. Bien que plus grandes, elles descendaient en droite ligne de la trière athénienne. Elancées et basses, elles manœuvraient avec aisance et rapidité. Les galériens, la chiourme, étaient enchaînés aux bancs qu'ils ne quittaient jamais. Ils étaient attelés jusqu'à sept par rame, et le reposant en se levant puis l'entraînant en avant par leur poids, en retombant assis, ils donnaient à la galère une vitesse remarquable. Au-dessus de la tête des galériens se trouvait le pont supérieur, à claire-voie, où les marins et les soldats armant le navire combattaient.

J.-D. BAUER.

(A suivre.)

COURRIER Entre nous

VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES

LÉGION D'HONNEUR (Jean et Jeanne). — C'est en 1802 que le Premier consul fit adopter par le Tribunat et le Corps législatif un projet de loi instituant la Légion d'honneur : « en exécution de l'article 87 de la Constitution concernant les récompenses militaires et pour récompenser aussi les services et les vertus civils, il sera formé une Légion d'honneur ». Cette loi déclina un grand tumulte dans certains milieux, car elle semblait compromettre la sacro-sainte Egalité. Lors de sa promulgation, il fut distribué trente mille croix, cravates, cordons et plaques du nouvel ordre. Dans l'esprit du Premier consul, être de la Légion d'honneur ne conférait pas l'honneur, mais le sanctionne : la religion de l'honneur était en effet la base sur laquelle tout devait reposer. Vous voyez, par ces brèves notes, que je dois à un aimable informateur pour les affaires napoléoniennes, qu'un civil peut parfaitement être nommé commandeur ou grand-croix, dans cet ordre, sa personnalité, ses dons éminents, méritent d'être ainsi honorés. — Dernier renseignement dans le courrier prochain.

VIE D'UN MOT (Ami du vin). — Vous demandez, Monsieur, de quel terme vient le mot « Boche », et c'est une longue histoire ! Rémy de Gourmont dit en effet : « Si étrange que cela paraisse, Boche est le dérivé argotique parfaitement normal de « Allemand ». La première modification a donné « Almoche », la seconde a donné « Alboche » d'où, après suppression de la syllabe initiale : Boche. Mais le jeu est plus compliqué encore, le nouveau suffixe « oche » au lieu de « and », contenant une idée très nette de laid, de mépris. Il n'a pas été choisi au hasard ; on le retrouve dans « bidoche », mauvaise viande de cheval, puis mauvaise viande en général, qui n'est que le mot bidet avec un suffixe nouveau. L'argot, dit encore R. de Gourmont, est naturellement irrévérencieux, ironiste ou méprisant, de là l'accent péjoratif et la signification méchante, parfois, de suffixes caractéristiques ». Disons que le terme « moche » doit être de même source.

DANS LE TRAIN (Vallon). — Il y a environ cent vingt ans que l'on emploie le petit carton appelé billet de chemin de fer ; c'est à un modeste agent des chemins de fer anglais, Edmonson, que nous devons sa découverte. Apparaissant, l'on décrivait une petite feuille volante,

manuscrite, servant de titre de transport. Edmonson avait une petite imprimerie, où il fixait sa composition des billets dans un cadre de bois. A certains endroits, en Europe, l'on essaya d'autres formes de billets, ovales, octogonaux, mais en vain : le billet inventé par Edmonson a triomphé et demeure triomphant aujourd'hui encore. — Veuillez attendre un peu le dernier des renseignements demandés.

FIEVRE ENFANTINE (Curieuses). — Feu le Dr Stauffer nous ayant, en son temps, informé de ce qui vous intéresse, je vous transmets ses observations, datant de 1938, mais étant sans doute valables encore aujourd'hui. Un médecin d'enfants, Roger, a fait des observations sur quarante enfants de un à sept jours et leur a trouvée une température moyenne de 37,08. A partir de quinze jours, d'un mois, l'enfant se comporte comme l'adulte au point de vue thermométrique, les seules différences consistant dans le plus grand écart entre la température normale du matin et celle du soir, et dans la plus grande fréquence d'oscillations thermométriques brusques sous l'influence de causes minimes : le travail de dentition, l'indigestion, etc. Ainsi en ont écrit également les docteurs d'Espine et Picot. — Je ne suis pas encore en possession des dernières informations que vous attendez.

DES FOURMIS (Oidium). — Le meilleur moyen de se débarrasser des fourmis dans la cuisine est l'emploi de la fleur de soufre, soufflée à l'aide d'un petit soufflet à insecticides, et ce, à tous les endroits où elles passent, mais surtout dans les fentes et interstices par où elles débouchent dans ce local. Ce moyen n'a été communiqué par une ménagère campagnarde ; il paraît qu'il est le plus efficace.

MARCEL — DEUX TELEPHONISTES. — Réponse dans le courrier prochain.

LA PLUME D'OIE.

Les sportifs les plus fanatiques Et surtout les fervents du ski Trouvent que pour le pique-nique Le Tilsit est vraiment exquis !



Tilsit

Ah! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge!

Pasternak n'a aucun projet de voyage à l'étranger

MOSCOU, 28 (A.F.P.). — Boris Pasternak a qualifié de « ridicules » les informations parues dans la presse occidentale et selon lesquelles il envisageait de faire une tournée de conférences à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Pasternak a précisé à un journaliste occidental qu'il n'avait aucun projet de voyage à l'étranger.

La campagne anticommuniste dans la RAU

M. Khrouchchev s'est élevé contre la campagne anticommuniste menée dans la République arabe unie. Il n'est pas d'hommes plus courageux et plus dévoués dans la lutte anticommuniste que les communistes.

« Nous ne dissimulons pas que, dans le domaine idéologique, nos opinions diffèrent de celles de certains dirigeants de la RAU, mais ces différences dans des conceptions idéologiques ne doivent empêcher ni le développement de relations amicales entre nos pays, ni notre lutte commune contre l'impérialisme. »

Votation cantonale sur les vacances payées

Toute surenchère légale porte préjudice aux ententes privées librement consenties et complique la tâche des organisations d'employeurs et d'employés. Est-ce là le but à atteindre ? Seules les dispositions des contrats collectifs peuvent tenir compte des nécessités économiques de chaque profession et assurer la paix du travail. Pour la sauvegarde des contrats collectifs qui ont fait leur preuve depuis plusieurs années,

Votez NON contre l'initiative et NON contre le contreprojet

les 31 janvier et 1er février 1959.

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie : Le président, Le secrétaire général, H.-C. Lichti H. Donner

Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers : Le président, Le secrétaire, H. Vuille E. Guillard

Saunenmööso
1900 m
Funi et skilift jusqu'à 1900 m
Le paradis du skieur jusqu'à Pâques!

BRASSERIE DU CITY

Elles reviennent...



... les « HANNY'S DUTCH SISTERS »

déjà connues par un nombreux public neuchâtelois

Des centaines de costumes originaux
30 instruments de musique

Orgue de cinéma



Le plus grand et le plus réputé
des orchestres de dames d'Europe

Vous pourrez les voir à partir du 1er février

Les célèbres chansonniers

Gilles et Urfer

ont enregistré pour vous...

Le bonheur
A l'enseigne de la fille sans cœur } 17 cm. 45 T

Les noms de chez nous - Lausanne - } 17 cm. 45 T
Les bonnes - J'te veux } super

Y'en a point comme nous - } 17 cm. 45 T
Exotisme vaudois - La Venoge - } super
La gonflée

Les Vaudois } 17 cm. 45 T
Le miracle de Saint-Saphorin } super

et

« CHANSONS DE GILLES » par GILLES et URFER
Le bonheur - A l'enseigne de la fille sans cœur
Le Männerchor de Steffisburg, etc. 25 cm. 33 T

armourins
neuchâtel

Votre disquaire

Une manifestation unique en Suisse Romande
CONCOURS INTERNATIONAL DE SAUT
LE LOCLE 1^{er} février



PARTICIPATION DES ÉQUIPES NATIONALES
DE NEUF PAYS

14 h. 30: présentation des équipes; 15 h.: début
des concours. - Samedi, dès 14 h.: essais officiels.

SKIEURS - Téléskis Chasseral

Chaque jour, 9 h. 30 et 13 h. 30. Ville; prise
à domicile. Excursions l'Abellie, tél. 5 47 54.



Excursions

Dimanche

**LAC
NOIR**

Départ 8 h. 15
Fr. 9.—
par personne

Dimanche 1er février
CONCOURS DE SAUT AU LOCLE
Départ: 12 h. 30 Prix: Fr. 5.—

THEATRE MUNICIPAL DE LAUSANNE
Samedis 21 et 28 février Départ 18 h. 15
Dimanches 15 février et 1er mars Départ 12 h. 30

REVUE 1959

« EN AVANT... MARS »
(avec les 4 Barbus)
Prix: Fr. 17.50 à 19.50 (avec entrée)

VOYAGES DE PAQUES 1959

PARIS - VERSAILLES

— Visite complète de la ville, avec guide —
du 27 au 30 mars (départ vendredi matin)
4 jours — Fr. 175.— tout compris

Du 27 au 30 mars: COTE D'AZUR

MARSEILLE - NICE - MONACO
AVIGNON - TOULON - CANNES - DIGNE
4 jours — Fr. 190.— tout compris

Programmes - Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marln (Neuchâtel)
Tél. 7 55 21

CINÉMA

Palace

Tél. 5 56 66

Malgré son petit air innocent
cette femme est un démon



et pour l'amour d'un homme
sans scrupule
elle ira JUSQU'AU BOUT...

Dany
CARREL

Pierre
VANECK

Yves
DENIAUD

dans

Dès aujourd'hui à 15 h.

Tous les soirs à 20 h. 30
JEUDI et MERCREDI
à 15 h.
SAMEDI et DIMANCHE
2 matinées
à 15 h. et 17 h. 30
MOINS DE 18 ANS
NON ADMIS

**Un nouveau
grand film
français**

Un film impitoyable,
dont l'action haletante
court sans panne,
serrée, intéressante,
poignante de bout
en bout

d'après le roman de
Christian COTTINET

DFG

La Moucharde

avec DINAN ★ Fernand SARDOU ★ Noël ROQUEVERT ★ Camille FOURNIER

Nos lecteurs et nos lectrices s'expriment : pour ou contre le suffrage féminin :

Bâle-Ville dira « oui »... si les mots d'ordre des partis sont suivis

De notre correspondant de Bâle :

Si l'on en croit les augures, Bâle-Ville serait l'Etat confédéré où les partisans du suffrage féminin ont le plus de chance de l'emporter samedi et dimanche.

C'est en effet la cinquième fois que l'ensemble du corps électoral se prononce sur ce problème. Les quatre premières votations ayant donné les majorités négatives suivantes :

1920 = 5744 voix
1927 = 8765 >
1946 = 8183 >
1954 = 3800 <

Une « consultation féminine » a en outre été organisée en novembre 1957 sur le même sujet à grand renfort de propagande. Elle montra que 33.165 Bâloises sur un total de 76.701, étaient favorables à l'égalité des droits civiques.

A la même époque le corps électoral admit le principe du droit de vote et d'éligibilité des femmes, dans le cadre de la « commune bourgeoise », par 12.667 voix contre 8568, avec une participation au scrutin de... 33 % ! Cette décision fut ensuite ratifiée par les électeurs de la commune bourgeoise, par 9400 oui contre 5400 non, en décembre dernier. Des deux autres communes bourgeoises du demi-canton, celle de Riehen se prononça également par l'affirmative, celle de Bettingen par la négative.

Il nous paraît toutefois imprudent de prendre cet exemple comme critère et d'en déduire que la majorité a changé de camp, étant donné que la gestion de la « commune bourgeoise » est dépourvue de tout caractère politique et ne porte que sur des questions sociales : hôpitaux, orphelinat, assistance, etc. Aucune opposition ne s'était élevée contre cette première conquête du féminisme en terre bâloise, approuvée par tous les partis.

En ce qui concerne la votation de dimanche, la situation est à peu près la même qu'à la veille du scrutin de 1954 : les communistes, les socialistes, les indépendants, les évangélistes et les radicaux recommandent l'acceptation, les catholiques le refus. Seul le parti libéral bâlois, qui s'était prononcé contre l'égalité des droits il y a cinq ans à une très faible majorité, a opté d'extrême justesse pour l'acceptation.

Si les mots d'ordre étaient suivis, Bâle-Ville fournirait donc une écrasante majorité en faveur de l'initiative fédérale... Nous pensons plutôt que les deux camps en présence seront de force sensiblement égale et que la majorité, quelle qu'elle soit, n'aura rien de triomphal.

Les électeurs bâlois, d'ailleurs, se passionnent beaucoup plus pour le prochain carnaval et sa préparation que pour ce « vote historique ».

R. DURIG.

établir la justice. Il y a aussi des foyers où la femme ne travaille pas par pure nécessité, mais parce que l'on croit trouver le bonheur dans le luxe. Je pense à cet enfant qui répondit à l'instituteur le questionnant au sujet d'un évanouissement en classe : « Depuis que maman travaille et qu'on a acheté une auto, on a supprimé le petit déjeuner ! Non, une carte civique à la femme ne résoudra pas les grands problèmes posés par notre civilisation.

R. DURIG.

Division supplémentaire au sein de la famille

Un correspondant du Locle, se souvenant de ses discussions politiques avec son père, écrit :

Mon préambule était pour vous exposer la simple situation d'une famille que tant de choses divisent et à laquelle il serait cruel d'en ajouter une autre : la division politique. Pour ma part je ne vois pas très bien le tempérament féminin s'accommoder au jeu politique tel que nous le pratiquons chez nous. Votre rivalité est à Mme Widmer que ce discours s'adresse, a tort de croire ou de s'imaginer que la carte civique sera ce talisman magique qui améliorera leurs situations. Vos difficultés, vos soucis tiennent bien davantage aux personnes et aux mœurs qu'à ce petit bout de papier. A côté de la plaie des mariages malheureux (hommes trop égoïstes, mariages mixtes) va-t-on adjoindre les mariages malheureux à cause de la politique ? Il y en aurait certainement.

Et puis la politique est méchante. C'est un pasteur qui l'a dit récemment lors de la réception de M. Paul Chaudet du haut de la chaire. Il a dit qu'elle était également ingrate et diviseuse.

PAUL COLOMB.

Rien de nouveau dans nos structures politiques

Telle est la constatation que fait pour sa part un lecteur chaud-fonnier :

Nous devons constater que le suffrage féminin n'apportera rien de nouveau à la structure politique du pays. Le droit que certaines femmes réclament aujourd'hui n'est que ce qui devrait plutôt être considéré comme un nouveau devoir. Si on considère la question sous cet aspect, on conviendrait que l'argument si souvent avancé d'équité, ne se défend plus.

Plutôt que d'introduire la femme dans le domaine politique, ne serait-il pas préférable de tendre toujours davantage à lui donner la place qui lui revient dans notre société ? Convenons qu'aujourd'hui la situation de la femme a évolué à son désavantage par une activité toujours plus intense au sein de notre système économique, et qu'elle s'éloigne de par là-même du rôle qui lui est attribué naturellement.

Non, la femme suisse ne retirerait aucun avantage appréciable de cette nouvelle situation.

André ROBERT.

Aujourd'hui jeudi
café complet

La controverse qui a opposé dans nos colonnes nos deux collaboratrices, Mme Françoise Perret et Mme Widmer, a vivement intéressé nos lecteurs... et nos lectrices, à en juger par l'abondance comme par le ton souvent passionné de la correspondance que nous avons reçue.

A noter que la controverse — à laquelle nous avons mis fin, car des meilleures choses on se lasse ! — les deux interlocutrices étaient loin encore d'être à court d'arguments ! C'est ainsi que Mme Perret nous déclare qu'elle avait réservé pour un billet ultérieur, la question de l'introduction du suffrage féminin sur le plan fédéral, par exemple.

Par quel « bout », nous dit-elle, vaut-il le mieux commencer ? A mon avis, peu importe lequel, pourvu que le canton suive ou vice versa. J'aurais aimé, à ce propos, montrer combien le suffrage « fédéral » serait à la longue, absurde, à cause de l'interpénétration de certains problèmes (assurance vieillesse, invalidité, etc.). J'aurais aussi désiré répondre à tous ceux qui prétendent que la femme court après une « illusion » du pouvoir, par quelques réflexions bien senties !

Ils (elles) sont pour...

Anachronisme

L'ancien directeur du Gymnase cantonal qui, de longue date, est partisan du suffrage féminin, tient à nous dire ses raisons de toujours.

Quand la foi en la supériorité incontestable du cerveau masculin, quand la nécessité, en politique, de verrouiller « la femme au foyer » ont commencé à se dégonfler, certains ont imaginé un argument de secours pour n'avoir pas à revisiter brusquement l'opinion traditionnelle :

« Les femmes elles-mêmes sont divisées sur le droit de vote. La plupart, peut-être, y sont hostiles. Alors, nous, tant qu'elles seront en désaccord, nous ne serons pas d'accord ! » L'argument ne fait pas honneur à l'intelligence de ceux qui le croient valable, déterminant même.

Si le vote était obligatoire, cet argument de renfort pourrait être pris au sérieux. Mais les femmes qui souhaitent que nous leur refusions le droit de voter pourraient, à l'exemple de tant de déserteurs des urnes, ne pas user de ce droit, si le projet en est adopté.

Ainsi, elles ne subiront aucune contrainte, aucune humiliation. Leur liberté restera intacte. Quelle valeur, dès lors, peut avoir leur opposition ? Tout au contraire, si les citoyens suisses décident de conserver pour eux seuls l'omnipotence et l'omnicience politiques, les femmes qui estiment, avec raison, qu'elles ne sont pas, qu'elles ne sont plus, à notre époque, des mineures, subiront, elles, une contrainte, une humiliation iméritées.

Un déni de justice. Parmi les jeunes gens qui obtiennent le droit de vote, automatiquement, dès l'âge légal, il en est dont les aptitudes intellectuelles sont bien engourdis et ne laissent guère espérer une vitalité tardive. Il faut bien admettre aussi que, pour un grand nombre d'adultes, l'âge mental ne dépasse pas l'âge de douze à quinze ans (encore presque tous ont-ils perdu, sans compensation, le précieux sentiment de la poésie).

Au rebours, le nombre de femmes dont la valeur intellectuelle, surtout à notre époque, est au service du bien commun, dans la plupart des activités les plus difficiles — arts, science, littérature, domaine économique — devrait nous donner à réfléchir sans préjugé.

De très nombreuses femmes ont obtenu les plus hauts grades universitaires, mais nous ne voyons jusqu'ici refusé la carte civique. Des femmes éclairées n'ont pas encore ce laissez-passer que possèdent des enténébrés, parce qu'ils ont l'avantage de posséder, suivant un humoriste, « la petite différence ». Que vaut dans la société suisse cet homme imbibé d'alcool, ou ce jeune « tricheur » face aux femmes de grand cœur, dévouées aux malheureux ? Et pourtant...

Malgré toutes les résistances que nous constatons, gardons quelque espoir si, comme Baudelaire nous invite à le croire, « on peut tout attendre de la bizarrerie humaine, même l'équité. »

A. GROSCLAUDE.

Le point de vue de notre correspondant de Berne :

Qu'on ne se méprenne point, le titre que vous venez de lire ne signifie pas que les partisans du suffrage féminin — et j'en suis — espèrent avoir gain de cause au soir du 1er février. Il s'agit, rappelés-le, de reviser la constitution fédérale et, pour y parvenir, il faut non seulement la majorité des suffrages individuels, mais la majorité des cantons. Or, l'opposition massive des régions rurales et catholiques ne nous permet aucune illusion. On constatera même, fort probablement, que les centres industriels n'apporteront pas à la cause féminine le renfort que laisserait prévoir l'active propagande du parti socialiste et de l'Union syndicale suisse. Quant à celle des moscovitaires, elle ne peut, hélas, que la desservir.

Ces perspectives ne doivent pas, pourtant, inciter les citoyens à désertir les salles de vote car, à défaut d'un résultat positif, le scrutin du 1er février pourra donner de très utiles indications, « tactiques » pour l'avenir. Nul n'aura, je le pense, la naïveté de croire l'affaire définitivement enterrée. La situation faite à la femme dans un pays qui se flatte de connaître le régime politique le plus évolué est tellement paradoxale qu'il faudra bien un jour mettre d'accord les faits et la simple équité.

De tous les arguments avancés contre le projet constitutionnel, un seul serait de nature à me faire hésiter et j'en parlerai tout à l'heure. Les autres relèvent du sentiment beaucoup plus que de la raison, ce qui est particulièrement pitoyable, puisqu'on prétend redouter chez la femme appelée éventuellement à faire de la politique, l'entraînement sentimental. Mais la Fontaine le disait déjà : « Et je sais même, sur ce fait, bon nombre d'hommes qui sont femmes ! »

Et puis, j'aurais voulu insister sur le fait que si le scrutin était négatif (il le sera), les femmes reviendraient à la charge, ne désarmeraient pas et, finalement, obtiendraient le fameux droit de vote ! Enfin, j'aurais émis le regret que la chose n'ait pas pu être réglée par une voie où le sentiment n'aurait rien eu à faire et dans laquelle les électeurs n'auraient pas dû être à la fois juges et partie.

« Pourriez-vous, ajouta-t-elle, dire encore cela à nos lecteurs. » Mais Mme Perret prouve que, si d'avenant le droit de vote est accordé aux femmes, elle sera une citoyenne consciente des disciplines civiques indispensables, puisqu'elle nous déclare aussi qu'elle obtiendra « cessez-le-feu » !

Mais voici que la bataille s'engage sur un autre terrain ! La plupart des correspondants auxquels nous venons de faire allusion nous demandent de pouvoir s'exprimer publiquement aussi. Comment le leur refuser ? Mais ils comprendront que, dans les lettres qui nous sont parvenues, nous avons dû faire un choix et ne citer que les passages les plus caractéristiques.

Ils (elles) sont contre...

Une mère de famille, protégée...

Une mère de famille, protégée et épaulée par son mari, trouve juste de dire à toutes les indifférentes, à toutes ses compagnes opposées au suffrage universel, ce qui lui paraît essentiel. Après s'être étonnée de l'attitude du parti libéral, elle enchaîne :

Nous instruisons nos filles aux mêmes écoles que nos fils, il est admis par tous qu'elles ont droit aux mêmes études. Il y a là, mesdames, une contradiction entre votre attitude vis-à-vis de vos enfants et vis-à-vis du suffrage féminin.

Vous admettez que nous sommes tous, nous autres adultes, obligés de reviser constamment nos convictions sociales, religieuses, morales. Que les conditions de vie changent si vite — et je suis bien sûre, hélas ! qu'elles changent de plus en plus vite — que pour survivre, il faut nous adapter, c'est-à-dire changer nos habitudes, nos croyances en toutes sortes de coutumes, traditions et manies. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout, ne pas admettre que maintenant, les femmes comme les hommes sont atterrés à la même charrie, et qu'en copérant dans tous les domaines, on garde le plus de chances de s'en sortir ?

C'est un énorme changement qui nous est proposé. Vous qui donnez la vie, mesdames qui êtes contre le suffrage féminin, vous entravez cette vie, par essence mouvement, évolution, lorsque vous vous opposez — au nom de quels sentiments irraisonnés ? — à une réforme qui sanctionne un état de fait, lorsque vous refusez de collaborer à l'établissement de lois que nous subissons, d'où dépendent qui prennent des décisions pour nous tous, le peuple.

C'est une question de principe qu'on pose aux citoyens — rien d'autre. C'est donc à cette question de principe que vous en avez. Au nom de quels principes vous sentez-vous le plus de la poésie ?

Le pour et le contre

Le troisième homme !

Cette fois, c'est un lecteur qui, ayant lu avec intérêt les articles de nos collaboratrices, demande d'exprimer un troisième point de vue.

Permettez-moi de vous exprimer un troisième point de vue et de le faire paraître dans votre journal si vous le jugez utile et sensé.

Voter contre le droit des femmes est une injustice tant et aussi longtemps qu'on les astreint à payer des impôts, etc.

Vous pourriez me paraître encore un plus grand erreur. Pourquoi ? Il suffit à l'homme d'avoir 20 ans révolus pour voter. Peu importe que manque de discernement, qu'il soit un diminué ou pas puisqu'il a dépassé 20 ans.

droit de refuser aux femmes qui le demandent la possibilité d'exprimer leur opinion sur la chose publique ? A mon avis, c'est là une question de respect humain et de dignité personnelle...
Christine BERTHOUD.

Je ne revendique rien, mais...

Une autre correspondante de Neuchâtel félicite Mme Perret de son attitude et ajoute :
J'ai un mari et deux fils (15 et 19 ans) qui nous font plaisir et suis heureuse en ménage. Je n'ai donc rien à revendiquer que la défense des femmes moins privilégiées que moi. Nous parlons volontiers de politique en famille, mais mon mari est toujours muet sur le oui ou le non qu'il met dans l'urne ; il a son petit orgueil qui, jusqu'à présent, au moins là, était satisfait. Si un jour je vais voter je ferai exactement comme lui et cela ne nuira aucunement à l'harmonie de mon ménage ! Ceci pour tranquilliser les adversaires qui invoquent des sujets de discorde.
Laure SIGRIST-PIATTINI.

A voir les maris, les devoirs civiques

prennent si peu de temps

Et voici une lectrice de Concise encore plus affirmative et véhémente :

Comment peut-on croire — et vouloir faire croire — que l'exercice des droits civiques bouleversera de fond en comble la vie des femmes dans notre pays ?

A voir le peu de temps que prend à mon mari et à mes fils l'accomplissement consciencieux de leurs devoirs civiques, je ne vois vraiment pas pourquoi je ne serais pas capable, tout comme eux, de consacrer quelques heures par an à glisser de temps à autre un bulletin dans l'urne, en connaissance de cause !

Je me refuse à croire que la Suisse moyenne est aussi bête que Mme Widmer semble l'imaginer. Celles qui ne tiennent pas à voter n'auront qu'à s'abstenir... comme le font tant d'hommes. Et personne n'obligera les femmes (pas plus Mme Widmer qu'aucune autre) à se lancer dans l'arène politique.

Me sera-t-il permis d'ajouter que la présence de femmes dans les comités contre le suffrage me scandalise ? Je ne m'indignerais pas moins s'il se formait des comités pour l'introduction du suffrage féminin obligatoire. Dans ce cas comme dans l'autre, il y aurait attentat à la liberté.
Andrée DUPASQUIER.

Une nonagénaire

Terminons cette revue du « pour » par la missive de cette vieille amie de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », que Nemo félicitait récemment pour ses quatre-vingt-dix ans.

Une très vieille Neuchâtoise de Colombier (1869) émigrée en terre vaudoise, remercie Mme Perret du « Billet » paru dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » à laquelle elle demeure attachée. Les dernières « questions » étaient bellement posées ! Y sera-t-il répondu ? Je suis pour la « Justice », les devoirs comportent aussi des droits « de regard ».

L. BELPERRIN.

Un questionnaire

Il est un point qui n'a pas été soulevé, demande un autre lecteur,

qui a suivi également la controverse avec intérêt.

Ce point, qui me paraît primordial et fondamental, est le suivant : les citoyens suisses, non seulement élisent leurs représentants et leurs autorités, mais sont aussi appelés à se prononcer sur des questions précises (A.V.S., barrage du Spöl, mises dans les kuraals, etc.), alors que dans les autres pays — dans lesquels les femmes ont le droit de vote — les hommes et les

Ils (elles) sont contre...

Parmi les lettres que nous avons reçues contre le suffrage féminin, en voici une que nous tenons à citer longuement, parce que le témoignage et l'argumentation sont de poids. L'auteur est juriste, docteur et licencié en droit, épouse et mère de famille aussi.

Se défendre, mais contre qui et contre quoi ?

Personnellement, je suis opposée au suffrage féminin et, si vous me le permettez, je voudrais vous exposer quelques-uns de mes arguments.

Avant tout, il faudrait savoir dans quel but précis le droit de vote devrait être accordé aux femmes. Si l'on admet que le vote est la participation de chaque individu au gouvernement de son pays, il faut supposer que les femmes désirent voter avant tout pour le bien de la Suisse. Or, si l'on pose la question aux femmes, la réponse est invariablement celle-ci : « Les femmes doivent voter afin de pouvoir se défendre ! » Se défendre ? Mais contre qui, contre quoi ? Sont-elles donc opprimées par des monstres ? Ne jouissent-elles d'aucune liberté ?

Sur le plan économique et social, nous l'avons reconnu, elles jouissent actuellement d'une situation privilégiée qu'elles n'avaient pas il y a cinquante ans ; personne ne leur conteste le droit de travailler, d'étudier, de voyager seules, de se distraire comme elles le désirent, etc. En matière civile, la femme suisse a été très tôt, bien avant celle d'autres pays civilisés, mise au bénéfice de dispositions légales qui lui assurent l'indépendance et la sécurité.

Je ne citerai que deux exemples : le régime de la séparation de biens et l'autorisation de l'épouse pour le cautionnement par le mari. En ce qui concerne la séparation de biens, on me rétorquera que ce régime ne s'emploie qu'exceptionnellement parce que les femmes elles-mêmes estiment que c'est un manque de confiance à l'égard du mari ; donc elles reconnaissent l'autorité masculine, dans ce domaine tout au moins. Le code des obligations protège la femme contre les cautionnements irréfutables de la part du mari ; un cautionnement n'est donc valable que si l'épouse a manifesté son consentement. Voilà une mesure de protection que le législateur a établie sans que les femmes déposent un bulletin dans l'urne. Je conclus de ces deux exemples que les femmes feraient bien de reconnaître et d'employer les avantages qui sont à leur disposition avant de réclamer un droit qui leur conférerait de très problématiques avantages.

La sagesse de retourner au plus beau des métiers

Les femmes sont capables du même travail, des mêmes responsabilités, de la même bonne volonté que les hommes. Voici une affirmation que je suis loin de contester ; elles l'ont assez prouvé pendant la guerre, dans toutes les professions et dans tous les métiers. Cependant, il aurait fallu que cette situation demeurât exceptionnelle et que la mobilisation terminée, les femmes eussent eu la sagesse de retourner au plus magnifique des métiers : celui d'épouse, de mère et de maîtresse de maison. Je me demande souvent quelle sera la valeur d'une génération qui n'aura connu de la vie de famille que le surmenage et la nervosité, et l'appât du gain pour un luxe qui ne compense pas l'absence souvent fréquentes de valeurs morales.

Restent les femmes célibataires

Restent les femmes célibataires. On dit que puisqu'elles gagnent leur vie au même titre que les hommes, elles, en tout cas, devraient pouvoir voter. Mais où est la relation ? La constitution fédérale prévoit-elle que seuls les hommes qui ont un travail rétribué ont le droit de voter ? Bien au contraire, les célibataires qui luttent quotidiennement pour leur existence sont bien plus entraînées à résister au coup dur que les femmes mariées qui laissent

Un combat qui n'est pas sans espoir

ont été mis à l'épreuve dans les cantons, véritables laboratoires politiques de notre vie nationale. Ce fut le cas pour le droit de vote d'abord — si l'on excepte une ou deux tentatives, d'ailleurs sans succès dans leurs résultats, sous la République helvétique — puis pour l'initiative et le référendum. La constitution fédérale ne les a consacrés qu'une fois l'expérience faite dans un certain nombre d'Etats confédérés.

Il serait donc logique de soumettre le suffrage féminin à la même procédure, entre que sur ce point on ne peut faire valoir que la centralisation déjà fort poussée commande précisément que l'on ne tarde plus à donner à la femme l'occasion de se prononcer sur des projets fédéraux, puisque c'est maintenant la politique fédérale, par les lois économiques et sociales, qui la touche le plus souvent dans ses intérêts immédiats. Des dispositions sur l'assurance-invalidité, sur l'assurance-maternité, sur la protection civile, par exemple, la concernent plus directement encore qu'un crédit pour l'aménagement d'un aéroport local ou la construction d'une piscine.

Pourtant, j'admets qu'un apprentissage dans la commune d'abord et dans le canton ensuite avantageraient. Eh bien ! je pense que le scrutin du 1er février peut, si tous les partisans sincères du suffrage féminin le veulent bien, nous faire avancer d'une bonne longueur sur cette voie. Les chiffres doivent montrer quels sont les points sur lesquels il faudra concentrer les efforts pour obtenir enfin un résultat positif partiel. Est-il absolument téméraire d'espérer que quelques cantons — Bâle-ville et Genève, Schaffhouse ou Neuchâtel — donneront au projet un vote affirmatif ? Et de là, il sera possible de répartir pour établir bientôt, sur une base solide, l'engin qui doit permettre de faire la première brèche.

Voilà pourquoi le combat n'est pas sans espoir, à mon humble avis.

La responsabilité de la barque familiale à leur époux. De là on arrive tout naturellement au principe de base de toute vie en communauté : la délégation des pouvoirs. Et notre code civil l'a bien prévue aux articles 160 et 162 du chapitre sur le droit de famille : « Le mari est le chef de l'union conjugale », « le mari représente l'union conjugale ». Si donc les suffragettes sont logiques, elles qui veulent à tout prix l'égalité totale entre l'homme et la femme, elles ont prévu une révision du code civil en ce sens que l'épouse, elle aussi, pourra diriger et représenter l'union conjugale.

De l'impôt à l'armée

Un autre argument des partisans du suffrage féminin est celui-ci : les femmes paient des impôts, donc elles doivent pouvoir voter. Là encore, où est le rapport ? Les femmes qui paient des impôts sont très heureuses, du moins je le suppose, d'envoyer leurs enfants à l'école, de trouver un agent de la circulation au prochain carrefour, de circuler le soir dans des rues éclairées, de n'avoir qu'à mettre la poubelle devant la porte pour qu'elle soit vidée, etc.

En matière ecclésiastique, les femmes ont depuis de nombreuses années le droit de vote. Or, comment se fait-il qu'elles n'aient pas encore obtenu que les théologues de notre canton ne puissent exercer le saint ministère au même titre que les pasteurs ? J'espère que les suffragettes, en admettant qu'elles mettent leur droit de vote au service du pays, prévoient le service militaire obligatoire pour les femmes. Ah ! mais là, quelle levée de bouillottes ! Se préparer à tuer son prochain, quel tâche indigne que les femmes (comme si les hommes en étaient plus dignes !). Mais comme notre armée est uniquement défensive, ne serait-il pas indiqué de rendre obligatoires les services complémentaires féminins ?

Dans l'ensemble, je pense qu'il règne une grande confusion dans les esprits entre tous les droits, et particulièrement entre le droit civil et le droit politique. Les femmes réclament ce qu'elles n'ont pas, sans apprécier ce qu'elles ont. Oh ! bien sûr, il y aurait encore beaucoup à améliorer et si j'étais sûre que la participation au scrutin ferait davantage respecter la femme par certains lâches qui chercheraient toujours à exploiter la faiblesse des solitaires, là, alors, je serais farouchement partisan du suffrage féminin ; mais généralement, lorsque les femmes veulent quelque chose, elles l'obtiennent ; je ne ferai allusion ici qu'à la nationalité de la Suisse qui épouse un étranger. C'est grâce à des femmes que ces Suisses-là peuvent maintenant garder leur nationalité d'origine.

Ainsi, je souhaite vivement que d'autres femmes — ou les mêmes peut-être — obtiennent, par exemple, qu'une femme mariée qui se crée un livret d'épargne ou conclut un contrat d'assurance puisse se toucher le montant sans la signature de son mari. Mais j'y pense, les féministes auront tôt fait de déclarer la séparation de biens, régime légal. Et par voie de conséquence, elles demanderont au fisc que les femmes séparées de biens reçoivent leur propre formule de déclaration d'impôt !

En conclusion, si les citoyens suisses et les cantons acceptent la demande qui leur sera faite le 1er février, comme je le voudrais que les femmes soient alors assez sages pour s'abstenir de faire de la politique de parti et de risquer, par là, de perdre leurs illusions et leur idéal !

Denise DUPUIS.

Il y a une hiérarchie dans la création de Dieu

Le pasteur libre de Peseur note qu'à son avis, dans son article de samedi, Mme Widmer-Sydlar a souligné une grande vérité en déclarant que l'homme et la femme ont des rôles différents à jouer sur la terre.

Si nous ne sommes heureusement plus au temps où la femme était traitée comme une esclave, il serait pourtant anormal de l'encourager à devenir un instrument pour lequel elle n'a pas été créée.

Il y a une hiérarchie dans la création de Dieu. L'homme et la femme y ont leur place et une mission différente à accomplir. Il me semble que nous nous écartons de la pensée de Dieu révélée dans toute la Bible en voulant entraîner la femme dans la politique. Il est stipulé dans la Parole de Dieu que la femme est l'aide de l'homme, que celui-ci doit montrer de la sagesse dans ses rapports avec elle qui est d'un sexe plus faible, que l'homme est le chef de la femme. Ceci est vrai sur le plan familial et sur le plan collectif. Donc, Dieu ne nous dit pas que la femme est l'égal de l'homme. Cette nouvelle formule est le résultat du matérialisme et de la déchristianisation des masses. Pourtant, que l'on me comprenne bien, il n'est pas question ici d'incapacité, de carence d'intelligence. Une femme n'a pas à avoir un complexe d'infériorité parce qu'elle est femme ; au contraire, surtout si elle reste ce qu'elle est pour accomplir la mission qui est la sienne.

Tout en étant en dehors de l'arène politique, la femme célibataire, et parfois aussi celle qui est mariée, peut occuper un poste important dans le domaine commercial, scientifique, social, etc., et être souvent même indispensable.

Certes, dit-on, tant de femmes mariées doivent travailler en fabrique par nécessité et c'est malheureusement vrai, mais si cet état de choses anormal handicapait tant d'épouses et de mères qui ne peuvent plus être à leur poste au foyer, ce n'est pas une raison de penser qu'il suffit de donner une carte civique à la femme pour

G. P.

BEAU-RIVAGEMARDI : CHICKEN CURRY INDIENNE
MERCREDI : POULARDE POCHÉE AU RIZJEUDI : POT-AU-FEU (PETITE MARMITE)
VENDREDI : BOUILLABAISSESAMEDI : PAELLA VALENCIENNE
DIMANCHE : TOUTES SPÉCIALITÉSAU QUICK : GRAND CHOIX D'ASSIETTES
A PRIX MODÉRÉS**NEUCHÂTEL**

Voulons-nous, par la grâce du suffrage féminin fédéral :

**L'écrasement de la Suisse romande
par la Suisse allemande ?**(en doublant le corps électoral, on doublerait l'écart des voix
entre Romands et Alémaniques) ;**L'écrasement des campagnes par
les villes ?**

(on doublerait l'écart des voix entre campagnards et citadins) ;

L'abaissement du Conseil des Etats ?(Le Conseil national seul étant élu par hommes et femmes, se
prévaudrait d'une assise électorale double) ;**La fin des «Landsgemeinden» ?**(les cantons qui ont fait la Suisse devraient céder à la con-
trainte morale du suffrage féminin fédéral) ;**L'octroi immédiat du droit de vote
aux étrangères ?**

(Un Suisse sur sept épouse une étrangère !)

NON !

Comité romand contre le suffrage féminin fédéral : Ph. MURET.

**Une comédie
photogénique**

présentée par la FERRANIA S. A.

Texte : C.-F. Vaucher

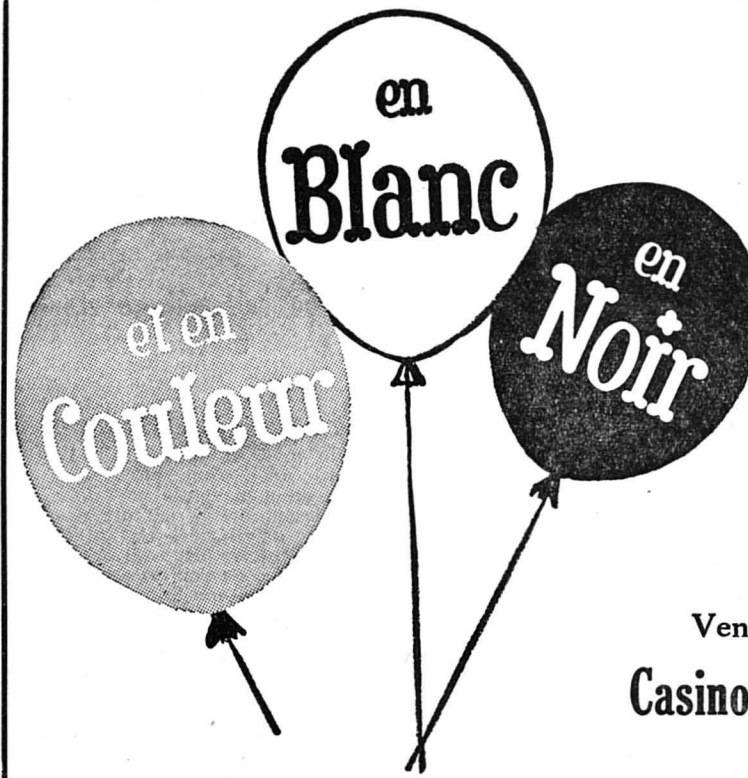
Traduction : R. Burekhardt

Les voix : Yvette Yvar, Jacqueline Burnand
Monique Frégaro, Jean-Mars
Hubert Leclair, Pierre Gottraux

Interprètes : Simone Périsset, Jean-Mars

Musique : Tibor Kasics

Vendredi 30 janvier, à 20 h. 15

Casino de la Rotonde, NeuchâtelDemandez les billets d'entrée gratuits
chez votre photographe**Technicum neuchâtelois**
Le Locle - La Chaux-de-Fonds**ANNÉE SCOLAIRE
1959-1960**

a) Ecole technique supérieure

Branches : horlogerie, mécanique, électri-
cité.

b) Ecole professionnelle

Branches : horlogerie (toutes les spéciali-
sations), mécanique (mécanicien générale,
étampes, autos), électricité (mécanicien élec-
tricien, monteur d'appareils à courant faible),
boîtes, instruments, art (bijouterie, grave-
ure), chauffages centraux et sanitaires, cou-
turière.

Délai d'inscription : 10 février 1959.

Formules d'admission, programmes et tous
renseignements auprès des secrétariatsLe Locle La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 5 15 81 Tél. (039) 2 19 27Le directeur général :
P. STEINMANN**Enfin !** une grande nouvelle
maigrir vite et sans régime

nouveau produit au salon d'esthétique

Odette Mercier

Maladière 16

☎ (038) 5 64 69

Restaurant

**AU
BON
CAFÉ**

Faubourg du Lac 27

HOTEL

DU SOLEIL

NEUCHÂTEL

Plat du jour Fr. 4.—

Assiette du jour Fr. 3.—

Petit coq Fr. 4.—

Petit coq aux morilles Fr. 5.50

Fôie de veau à l'Anglaise Fr. 5.—

Escargots, la douzaine Fr. 2.20

Scampis à l'Indienne Fr. 4.—

Filets de sole au beurre Fr. 4.—

Filets de perche au beurre Fr. 4.—

Cuisine riche et abondante
Qualité et prix imbattable**AULA DE L'UNIVERSITÉ**

Vendredi 30 janvier à 20 h. 15

Conférence publique et gratuite

**Pour ou contre
l'armement atomique
de notre armée**

DÉBAT CONTRADICTOIRE

Orateurs :

Colonel divisionnaire René Dubois,

commandant de la 2^{me} division

Dr Charles Wolf, chirurgien

de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds

Comité cantonal d'action

pour l'interdiction des armes atomiques

Conférence Baha'ie

— Reportage avec projections en couleurs —

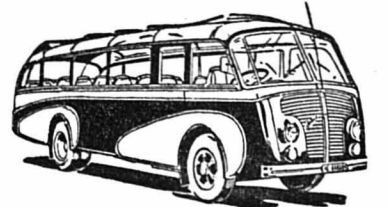
Cinq ans à TAHITI. Expériences d'un

pionnier Baha'ie donnée par : M. Jean Sévin

de Paris.

JEUDI 29 JANVIER, A 20 HEURES.

HOTEL TERMINUS. Entrée libre.

**PÂQUES 1959****CÔTE D'AZUR****Nice - Monte-Carlo - Cannes**

Deux nuits à Nice

26, 27, 28, 29 et 30 mars

Départ : jeudi 26 mars, à 13 heures

4 1/2 jours, Fr. 198.— tout compris

Programmes, renseignements et inscriptions

Garage

Schweingruber & Walter

Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. 7 21 15

**Ce film
n'a plus besoin
de publicité**PARLÉ
FRANÇAIS**Quand passent
les cigognes**Le Jury tient à souligner
l'apport exceptionnel de
l'interprétation de
TATIANA SAMOÏLOVA

Moins de 16 ans non admis

Matinées à 15 heures :
jeudi et mercrediSoirées à 20 h. 30
tous les joursSAMEDI et DIMANCHE
matinées à 14 h. 45Location ouverte
de 14 h. à 17 h. 30
jeudi et vendrediSamedi et dimanche
dès 13 h. 45
☎ 5 30 00

PROLONGATION

4^{me} semaineSAMEDI
et

DIMANCHE

à 17 h. 30

TAHITI II
ou la joie de vivreUn spectacle
exceptionnel
en Franseope
Eastmancolor**PRÊTS**

Service de prêts S.A.

Tél. (021) 22 52 77

Lucinge 6, Lausanne

Commercé de gros
cherche pour son exten-
sion**20,000 francs**Faire offres avec condi-
tions et intérêts, sous
chiffres B. W. 5665 au
bureau de la Feuille
d'avis.

DERNIERES DEPÊCHES DE LA NUIT

Le déroulement de la crise italienne

Les démo-chrétiens proposent deux noms

ROME, 28 (A.F.P.). — M. Fanfani a été désigné par le comité directeur du groupe démocrate-chrétien de la Chambre des députés comme candidat à une éventuelle « relance » de la formule centre-gauche.

Une autre personnalité, dont le nom n'a pas été indiqué, a été également désignée pour une formule de « concentration » si M. Fanfani ne trouverait pas une plate-forme parlementaire suffisante.

Elections anticipées !

On a appris qu'aucun membre du comité ne s'était prononcé en faveur d'une formule de gouvernement démocrate-chrétien homogène et que quelques membres s'étaient prononcés contre d'éventuelles élections anticipées.

Cette indication laisse penser qu'une majorité se dessinerait parmi les députés démocrates-chrétiens en cas d'élections anticipées en cas d'échecs des formules gouvernementales envisagées.

M. Vigorelli blâmé par les siens

Le groupe parlementaire socialiste démocratique (Saragat) a adopté une motion déclarant « injustifiée » la démission de M. Vigorelli, ministre du travail, et « déplorant » qu'il ait agi, dans une affaire politique aussi délicate, contrairement à la discipline de groupe et de parti. Les quatre parlementaires du groupe de gauche partisans de la réintégration avec le parti nenni ont voté contre cette motion. (Réd. — On sait que c'est la démission de M. Vigorelli qui a donné le coup de grâce au cabinet Fanfani.)

M. Vigorelli a alors fait part de son intention de se retirer à la fois du parti et du parlement. Ses amis de gauche se sont efforcés de le faire revenir sur sa décision.

Notons, par ailleurs, que le président de la République, M. Gronchi, a commencé ses consultations en s'entretenant avec les anciens présidents du conseil Parri (soc.) et Pella (dém.-chr.).

Le calme revient peu à peu à Florence

FLORENCE, 28 (A.F.P.). — Des manifestations sporadiques organisées surtout par des étudiants, ont eu lieu mercredi à Florence et la police est intervenue en différents points de la ville. Un étudiant a été blessé par l'explosion d'un pétard.

D'autre part, le bruit selon lequel une personne aurait été tuée au cours des manifestations d'hier a été démenti. En fait, un homme s'est donné la mort en se jetant d'une fenêtre dans la rue, au moment même où se produisaient les échauffourées.

Enfin, vingt personnes appréhendées au cours des échauffourées ayant opposé mardi forces de police et manifestants ont été maintenues en état d'arrestation.

Judi, 1800 ouvriers reprendront le travail dans les établissements « Galileo », tandis que s'engageront des négociations au sujet des licenciements qui sont à l'origine des manifestations.

ALGÉRIE

Opération dans le Constantinois

ALGER, 28 (A.F.P.). — Au cours d'une opération qui s'est déroulée mercredi dans le constantinois, à 10 km. à l'est d'Ouzena, 75 rebelles ont été mis hors de combat et de nombreuses armes ont été saisies.

Les pertes rebelles s'élèvent à 205 hommes hors de combat, un important armement, dont 7 armes automatiques, a été saisi.

Chronique régionale

JURA BENOIS

TRAMELAN Elle avait étranglé puis enterré son enfant

(sp) On se souvient qu'en décembre dernier, la police avait découvert à Tramelan le cadavre d'un nouveau-né enveloppé sous quelques mètres de terre. Les autorités policières ont, hier, découvert l'auteur de cet affreux crime. Il s'agit d'une jeune Suisse allemande, de 27 ans, ouvrière de fabrique, qui a avoué au juge d'instruction être l'auteur de cet acte de sauvagerie.

Au mois d'août dernier, la jeune fille ayant accouché chez elle d'un garçon et ne désirant pas le garder l'étrangla au moyen d'une élastique et le garda deux semaines dans sa chambre avant de l'enterrer dans un jardin. Son forfait accompli, elle retourna chez elle en Suisse allemande.

Il y a quelques jours, elle revint à Tramelan et quelques personnes se souvinrent l'avoir vue en état de grossesse et s'étonnèrent de la retrouver dans un état très normal. Ils firent part de leurs observations à la police qui interrogea la suspecte. Elle nia tout d'abord affirmant avoir avorté, mais, finalement, ne pouvant prouver ce fait, elle avoua tout. La jeune femme a été immédiatement arrêtée.

LA VIE HORLOGÈRE

La prochaine Foire suisse de l'horlogerie (C.P.S.) La Foire suisse de l'horlogerie sera organisée à nouveau dans le cadre de la prochaine Foire suisse d'échantillons, qui se déroulera du 11 au 21 avril. Elle groupera 160 maisons d'horlogerie et, parmi elles, toutes les grandes marques connues. Ce qui lui permettra de donner une idée d'ensemble de la production horlogère suisse et, en particulier, des nouveautés qui apparaissent chaque année, tant dans le domaine technique que dans celui de la présentation de la montre.

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfarth Rédacteur en chef du journal: René Brachet.

Congrès communiste de Moscou

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les forces du camp socialiste croisent et le jour n'est pas loin où le socialisme va remporter la victoire dans la compétition mondiale qui l'oppose au capitalisme. La Russie est entrée maintenant dans la période la plus importante de son développement — l'explosion du communisme inspire les travailleurs de partout. Les peuples du monde entier, a conclu M. Chou En-lai, voient leur avenir dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui.

La séance du matin a pris fin par un discours du leader communiste polonais, M. Gomulka.

Les interventions de MM. Togliatti et Jacques Duclos

L'après-midi, plusieurs chefs de délégations étrangères, dont MM. Togliatti et Jacques Duclos sont intervenus, annonce l'agence Tass.

C'est ainsi que M. Palmiro Togliatti (Italie) a brossé un tableau de la vie dans son pays « où la réaction a entrepris ces temps derniers une offensive contre les libertés démocratiques ».

Il a ensuite souligné les succès de l'U.R.S.S. qui « en conquérant le cosmos a gagné les cœurs et les esprits de toute l'humanité ».

Les travailleurs français vivent au milieu de mesures antidémocratiques

M. Togliatti a conclu en déclarant : Nous ferons tout ce qui est possible pour que la classe ouvrière italienne apporte sa plus grande contribution à la lutte pour la paix et le socialisme.

Tout comme M. Togliatti, M. Jacques Duclos s'est félicité des succès remportés par l'U.R.S.S. depuis le 20ème congrès en 1956.

Après avoir évoqué les difficultés traversées actuellement par les travailleurs français qui vivent au milieu de mesures antidémocratiques, M. Duclos a conclu :

En assistant à votre remarquable congrès, nous nous pénétrons encore davantage de la conviction en la victoire de notre œuvre immense et sommes fiers d'être communiste et combattants pour le communisme, espoir et avenir de toute l'humanité.

Réduction de l'appareil policier civil et politique en U.R.S.S.

MOSCOU, 28 (A.F.P.). — « Il n'y a plus d'intérêt pour raisons politiques dans les prisons soviétiques », a déclaré M. Khrouchtchev mardi, au cours de son discours, dont le texte intégral a été publié mercredi dans la « Pravda ».

Il a également indiqué que « l'appareil de la milice (police civile) avait été sensiblement réduit au cours de ces derniers temps ».

Mais renforcement de la lutte contre l'espionnage

Quant à l'appareil des organes de la sécurité d'Etat (police politique) « il a été réduit de façon encore plus importante », a ajouté M. Khrouchtchev. Mais il a souligné en même temps que les organes de la sécurité luttant contre l'espionnage étranger « devraient être renforcés ».

Pour lutter contre les espions envoyés par les officines d'espionnage étrangères et les actes provocateurs et

les intrigues de nos ennemis se trouvant dans le camp impérialiste. « Nos ennemis, a-t-il poursuivi, déploient d'immenses moyens pour le travail de sape contre le camp socialiste » et, sous les applaudissements nourris de l'assistance, M. Khrouchtchev fit remarquer : « Comment, dans ces conditions, pouvons-nous liquider les organes qui sont appelés à veiller à la sécurité de l'Etat socialiste ? Ce serait stupide et criminel ».

Développement des milices ouvrières

Ces déclarations, le premier secrétaire les a faites dans la partie de son discours relative au « processus déjà en cours » en Union soviétique, qui consiste à transmettre aux organismes sociaux une partie des prérogatives de l'Etat.

La réduction des effectifs de la milice, par exemple, a été rendue possible grâce au développement des « milices ouvrières », formées de volontaires passés au crible pour leur moralité, et dont Léninegrat a donné le premier exemple à la fin de l'année dernière.

Nouvelles attaques contre la Yougoslavie

En annonçant qu'il n'y avait plus de prisonniers politiques dans les prisons soviétiques, M. Khrouchtchev a relevé « l'accusation des révisionnistes yougoslaves » selon laquelle « le parti communiste de l'U.R.S.S. accorde une large place au renforcement de l'Etat soviétique, ce qui est donc en contradiction avec l'enseignement marxiste-léniniste sur le dépérissement de l'Etat ».

« Il serait bon », a poursuivi M. Khrouchtchev à l'adresse des dirigeants yougoslaves qui « alimentent tellement de la dépression des organes de contrainte, qu'ils libèrent tous les communistes qui sont emprisonnés actuellement dans les prisons soviétiques, uniquement parce qu'ils ne sont pas d'accord avec le nouveau programme de l'Union des communistes yougoslaves et qu'ils ont un autre point de vue sur l'édification du socialisme et le rôle du parti ».

Mais un accord commercial est signé avec Belgrade !

MOSCOU, 28 (Tass). — Un accord commercial soviéto-yougoslave pour 1959 a été signé mercredi à Moscou. L'échange de marchandises entre les deux pays serait quelque peu plus considérable que ces années dernières.

Aux termes de cet accord, la Yougoslavie livrerait à l'Union soviétique des tuyaux d'acier, des plaques de cuivre, des câbles de ciment, des textiles de laine et d'autres objets de consommation.

En échange, l'U.R.S.S. fournirait à la Yougoslavie des céréales, du charbon, du pétrole, du fer, des machines et des équipements industriels, ainsi que des remèdes et d'autres marchandises encore.

Des amendements sont apportés à la constitution

En outre, dans un rapport présenté mardi au 21ème congrès et dont l'agence Tass diffuse le texte intégral, M. Khrouchtchev a annoncé que certains amendements seront apportés à la constitution soviétique.

« Il importe, a-t-il dit, d'exprimer et de fixer légalement dans la constitution de l'Etat soviétique les immenses changements intervenus sur le plan intérieur et dans la situation internationale », M. Khrouchtchev n'a pas donné d'autres précisions.

Décisions du gouvernement Debré

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le gouvernement Debré a également pris des décisions importantes sur le plan civil. Il dispose encore de pleins pouvoirs, permettant de régler par ordonnances des questions urgentes, pour huit jours seulement. Le premier ministre a confirmé qu'il reviendrait aux méthodes du contrôle parlementaire.

Augmentation du salaire minimum interprofessionnel

Le Conseil a ainsi décidé d'augmenter le salaire minimum interprofessionnel garanti, de 4,5%. Il est fixé à 156 francs de l'heure.

Cette augmentation ne doit pas s'étendre à l'échelle des salaires ; elle n'intéressera ainsi que le nombre relativement restreint — 600.000 environ — des plus défavorisés.

Les élections municipales fixées au 8 et 15 mars

Quant aux élections municipales, le Conseil en a fixé les dates au 8 et 15 mars prochains. Aucune décision n'a encore été prise quant au mode de scrutin. Plusieurs ministres ont des idées divergentes, se sont opposés au projet mais sur pied qui étendait jusqu'aux villes de 150.000 habitants le scrutin majoritaire appliqué jusqu'à présent dans les communes qui comptent moins de 9000 habitants. Ce mode de scrutin implique l'élimination des minorités.

Mode de scrutin non encore déterminé

Les élections municipales ont une importance pour les futures élections au Sénat, puisque les membres de cette assemblée sont élus au scrutin indirect. Les conseillers municipaux forment la plus grande partie du corps électoral.

La décision est attendue dans les quarante-huit heures.

De Gaulle parlera vendredi

Le général de Gaulle prononcera, vendredi soir, une allocution radiodiffusée, la première depuis son accession à la présidence de la République.

Les groupes siègeront au Palais-Bourbon comme anciennement

PARIS, 28 (A.F.P.). — Après deux semaines de négociations difficiles, la place des groupes parlementaires dans la nouvelle assemblée nationale a été arrêtée. Elle tient compte d'un souhait formulé à l'origine par l'Union pour la nouvelle République (gaullistes), grand vainqueur aux élections législatives avec plus de deux cents députés ; jeter un pont entre la droite et la gauche.

Selon des savants américains La terre aurait la forme d'une poire

NEW-YORK, 28 (A.F.P.). — La terre a la forme d'une poire, ont déclaré mercredi à la Société américaine de physique trois spécialistes de l'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace.

M. C. Keefe, Mlle Ann Eckels et M. R. K. Squires, se référant aux informations fournies par le satellite « Vanguard », ont déclaré que le globe terrestre était quelque peu dilaté au sud et se terminait en pointe au nord.

Voici les principales conclusions des savants américains :

● Le niveau de la mer dans la région du pôle Nord est supérieur de 15 mètres à celui calculé précédemment.

● Au contraire, au pôle Sud, le niveau est inférieur de 51 mètres au niveau calculé précédemment.

● Les poids d'eau supplémentaire au pôle Nord prouvent que la mince croûte terrestre peut supporter de plus lourdes charges qu'on ne le pensait généralement — d'où la conclusion que l'intérieur de la terre ne doit pas être aussi « pâteux » que prévu.

● Il faut supposer, estiment les savants américains, qu'une « force mécanique » intervient qui permet à la terre de supporter son dôme septentrional et ses boursofflures au sud.

Où commence la réalité ? Où finit le fantastique ?

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — Dans le rapport du comité pour l'espace étendu de la chambre des représentants américains, on lit notamment :

● L'homme atteindra probablement la lune en 1965, et il ira ensuite jusqu'aux planètes Mars et Vénus.

● D'ici 40 ans, l'homme pourra voyager à la vitesse de la lumière, soit environ 300.000 kilomètres à la seconde.

● La construction de moteurs nucléaires permettant le vol continu pendant un an sera réalisée d'ici 10 ans.

Ces perspectives, formulées par une cinquantaine des savants américains les plus éminents, répondent à la question initiale posée par les rédacteurs du rapport : « Où, dans le domaine de l'espace, commence la réalité et finit le fantastique ? ».

ALLEMAGNE DE L'OUEST Les Berlinoises se souviennent de Guillaume II !

Il y a cent ans qu'il naissait BERLIN, 28 (A.F.P.). — Plusieurs milliers de personnes s'étaient massées, mardi soir, autour de l'église berlinoise où a été célébré le centième anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume II. L'église ne pouvant contenir que mille invités, des milliers de personnes ont dû rester à l'extérieur, mais leur espoir d'entendre la retransmission de la cérémonie par haut-parleurs a été déçu.

Lorsque le prince Louis-Ferdinand de Prusse est arrivé, c'est avec peine qu'il se fraya un passage jusqu'à la porte de la maison paroissiale communiquant par un couloir avec l'église.

La foule comptait en majorité des personnes âgées.

Violation de notre espace aérien

BERNE, 28. — Le département militaire fédéral nous communique : Le 27 janvier, entre 14 et 15 heures, un avion militaire étranger venant de Waldshut a pénétré dans notre espace aérien en volant en direction de la Suisse centrale et de l'Oberrhein bernois. Nos appareils furent aussitôt mis en action pour identifier l'appareil étranger. Sur quoi ce dernier quitta notre espace aérien au nord du lac de Neuchâtel.

Classera-t-on la maison où naquit Jean-Jacques Rousseau ?

De notre correspondant : La commission des pétitions du Grand Conseil, qui avait été saisie des doléances des fidèles rousseauistes quant au projet de démolition de l'immeuble que Rousseau habita à la rue de Coutance, a fait une enquête à ce sujet, qui l'a conduite à émettre l'opinion qu'à tout prendre, il conviendrait plutôt de classer la maison No 40 de la Grand-Rue, où naquit le célèbre écrivain.

Cette maison est propriété de l'Etat et pourrait être achetée par le même transformée en musée Rousseau.

La commission est d'avis que le No 28 de la rue de Coutance n'aurait été habité que peu de temps par Jean-Jacques, il suffirait que la chose fût rappelée par quelques vestiges de la demeure que l'on demanderait à la Société Immobilière qui projette de construire un grand immeuble à Coutance, de bien vouloir conserver, en y apposant une plaque commémorative.

On est un peu surpris, cependant, que la commission des pétitions ne parle du No 28 de Coutance que comme n'ayant été habité que peu par Rousseau. Il résulte, au contraire, de documents d'archives soigneusement compulsés que le jeune Jean-Jacques y a vécu cinq ans en tout cas et que son père n'abandonna cette demeure que dès 1723, année où il jugea bon d'aller s'établir à Nyon, alors terre bernoise.

Les Confessions, à elles seules, évoquent d'ailleurs éloquentement assez de souvenirs se rattachant à la vie de Rousseau à la rue de Coutance pour que les rousseauistes s'inquiètent à l'idée que cette maison pourrait disparaître.

Ed. BAUTY.

Informations suisses

Le comité de l'Union syndicale suisse critique la composition du conseil de défense nationale

Le comité de l'Union syndicale suisse s'est occupé de la composition du conseil de la défense nationale institué dernièrement par le Conseil fédéral. Il a constaté avec étonnement que les travailleurs et leurs syndicats ne sont pas directement représentés au sein d'un organe consultatif de cette importance, où tous les milieux dont l'appui est indispensable à la défense nationale devraient faire entendre leur voix.

Certes, le comité reconnaît que deux personnalités proches du mouvement syndical font partie de cette commission. Il accueille avec satisfaction ces deux nominations ; cependant, l'une de ces personnalités a été désignée en qualité d'expert dans le domaine des transports et l'autre en tant que représentant de la science. Le conseil de la défense nationale ne compte aucun représentant direct de l'Union syndicale, l'organisation de salariés la plus représentative du pays ou de ses fédérations. Le comité syndical assimile cette mesure unilatérale, qui assure une position de toute évidence privilégiée à l'administration et à certains milieux économiques, à une grave erreur et à une incompréhensible discrimination des travailleurs et du mouvement syndical. Ce dernier ne saurait se plier sans autre à cette décision. Le comité syndical a donné mandat au bureau de l'Union syndicale d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il assure à l'Union syndicale et à ses fédérations une représentation appropriée au sein du conseil de la défense nationale.

Rapport du Conseil fédéral sur l'initiative socialiste pour l'augmentation des rentes AVS

(C.P.S.) Le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales son rapport sur l'initiative populaire socialiste pour l'amélioration des rentes de l'assurance-vieillesse et survivants. Cette initiative qui contient une clause de retrait en faveur d'un contre-projet de l'Assemblée fédérale a recueilli 120,641 signatures valables dont 5555 dans le canton de Vaud, 3953 à Neuchâtel, 2269 à Genève, 569 à Fribourg et seulement 451 en Valais.

Jusqu'à ce jour l'évolution de l'AVS montre que le mode de financement actuellement en vigueur permet de répondre à toutes les demandes qui peuvent être formulées à l'égard de cette institution. Une modification du système de financement, comme le préconise l'initiative socialiste n'est nullement justifiée avant l'expiration de la première période de financement qui expire en 1968. A ce moment, les contributions de l'Etat passeront de 160 millions à 280 millions de francs.

La Suisse à la « Semaine verte » de Berlin

BERLIN. — Deux jours avant l'ouverture de la « Semaine verte » (exposition internationale d'agriculture) de Berlin, qui durera du 30 janvier au 8 février, une réception a été donnée à la presse. Au nom du bureau suisse du tourisme de Francfort, M. Christian Signorelli a annoncé que les chefs du bureau du tourisme de Berlin ont déclaré que l'affiche de l'agneau de Donald Brun, « Vacances en Suisse », était la meilleure affiche suisse de 1959. Puis M. John Brunner, vice-directeur, salua, au nom de l'Office suisse d'expansion commerciale, de Zurich, la presse et la radio dans la « petite cité suisse du moyen âge » dans laquelle, en concurrence avec les autres pays représentés à Berlin, à savoir la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Canada, les principaux exportateurs suisses de produits alimentaires exposent leurs marchandises.

Notre vente annuelle de SOLDES

(autorisée par le département de police) débute AUJOURD'HUI OCCASIONS UNIQUES

Maison SCHINZ

AU COUP DE JORAN Gilles et Urfer

Ce soir, vendredi et samedi complet Prière de retirer rapidement les places réservées

Les Halles

NOS ASSIETTES DU JOUR : Escalope panée, nouilles 1.80 Oeufs Florentine garnis 1.80 Bouchée à la Reine, nouilles 2.20 Choucroute garnie 2.60 Langue de bœuf, sauce Mère 3.—

SALLE DES CONFÉRENCES

Ce soir à 20 h. 15 VERSAILLES, domaine royal

PATINOIRE DE MONRUZ

CE SOIR à 20 h. 30 Grand derby romand

YOUNG SPRINTERS LAUSANNE

CHAMPIONNAT LOCATION : Neuchâtel : Pattus-Tabacs Pesieux ; Droguerie Roulet Saint-Blaise : J. Bernasconi Colombier ; Baroni, tabacs

Institut Richème

soirée dansante a lieu de 20 à 24 h. ce SAMEDI 31 JANVIER

Un incendie cause pour 30,000 fr. de dégâts

Un incendie s'est déclaré mardi, à 23 h. 15, à Courtepin, sur les chantiers de la maison Micarna, où un dépôt a brûlé. Grâce à la prompt intervention des pompiers, le sinistre a été maîtrisé. Des outils et diverses marchandises sont restés dans les flammes. Il y a pour 30.000 fr. de dégâts. La cause de l'incendie est accidentelle.

Arrestation d'un cambrioleur

(sp) L'auteur de la tentative de cambriolage à la gare C.F.F. de Porrentruy a été arrêté hier matin à 10 heures, par les autorités judiciaires. Il s'agit d'un ressortissant italien, M. Joseph Romano, ouvrier agricole à Porrentruy, qui avait déjà été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour un vol commis à Delémont.

Romano, qui devait se rendre en Italie pour régulariser ses papiers, manquait d'argent et croyait trouver une solution à ce problème en cambriolant la gare de Porrentruy. Il n'y trouva pas d'argent et en ressortit sans avoir rien emporté. Après avoir passé la nuit dans un wagon, il se rendit au matin à Vicques où il avait été domestique et où il avait encore une chambre. C'est là que la police le retrouva et l'arrêta.

AVIS TARDIFS

Cercle de la voile Ce soir à 20 h. 30 Assemblée générale

A BEAU-RIVAGE (et non à l'Hôtel City) Ce soir, au Cercle national, à 20 h. 15

Assemblée d'information et contradictoire

Votation cantonale sur les vacances payées obligatoires : M. Pierre-Auguste Leuba, président du Conseil d'Etat

Introduction du suffrage féminin en matière fédérale : M. P.-R. Rosset, conseiller national, et M. Jean Ruffieux, député

Les dames sont très cordialement invitées Association patriotique radicale Serrières-Neuchâtel-La Coudre Le président : F. Martin

Notre vente annuelle de SOLDES

(autorisée par le département de police) débute AUJOURD'HUI OCCASIONS UNIQUES

Maison SCHINZ

AU COUP DE JORAN Gilles et Urfer

Ce soir, vendredi et samedi complet Prière de retirer rapidement les places réservées

Les Halles

NOS ASSIETTES DU JOUR : Escalope panée, nouilles 1.80 Oeufs Florentine garnis 1.80 Bouchée à la Reine, nouilles 2.20 Choucroute garnie 2.60 Langue de bœuf, sauce Mère 3.—

SALLE DES CONFÉRENCES

Ce soir à 20 h. 15 VERSAILLES, domaine royal

PATINOIRE DE MONRUZ

CE SOIR à 20 h. 30 Grand derby romand

YOUNG SPRINTERS LAUSANNE

CHAMPIONNAT LOCATION : Neuchâtel : Pattus-Tabacs Pesieux ; Droguerie Roulet Saint-Blaise : J. Bernasconi Colombier ; Baroni, tabacs

Institut Richème

soirée dansante a lieu de 20 à 24 h. ce SAMEDI 31 JANVIER

Aujourd'hui
29
janvier
SOLEIL lever 07.57
coucher 17.22
LUNE lever 23.15
coucher 10.04

AU JOUR LE JOUR
Pour ou contre ?

« Moi, je suis pour ».
— Et moi contre !
Ces déclarations énergiques étaient lancées par des gosses rassemblés dans la cour d'un collège. Des moutards âgés d'une dizaine d'années s'occupent-ils donc déjà du suffrage féminin ? Nemo fut heureusement vite détrompé et comprit que le sujet de la discussion était plus grave pour eux qu'une prise de position politique puisqu'il s'agissait de former deux équipes de hockeyeurs. L'une d'elle représentait le club local, l'autre un club grison. D'où les exclamations : un enfant voulait jouer pour Young Sprinters, un autre contre.

Nemo a regardé le début de la partie. Quelle fougue ! Quel enthousiasme ! Qu'importe si les cannes ne sont pas réglementaires, si le palet est remplacé par une balle, la glace par l'asphalte ou si les buts sont dessinés avec les bérés et les vestes. L'essentiel pour nos jeunes sportifs est de jouer en plein air et de s'ébattre.

Et Nemo a pensé alors à l'emplacement choisi : le préau du collège. Quel superbe endroit pour jouer à football, au hockey ou aux billes ! Il est pourtant interdit aux élèves, dans certaines localités, d'y pénétrer en dehors des heures d'école. N'est-ce pas là une erreur ? On estimera, au contraire, que l'exemple des jeunes hockeyeurs amateurs neuchâtelois devrait être suivi et que les portes du préau des écoles devraient être ouvertes toutes grandes à nos gosses en dehors des classes. Ces emplacements ne présentent aucun danger, il n'y a ni voitures, ni passants. Chacun y trouve ainsi son compte !

NEMO.

LE MENU DU JOUR
Potage minute
Escalopes de veau Holstein
Epinards en branches
Pommes rôties
Ananas au kirsch

... et la manière de le préparer

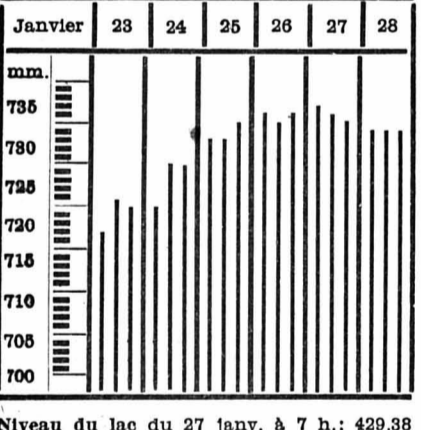
Escalopes de veau Holstein. — Aplatis légèrement les escalopes, les saler et les poivrer puis les tourner dans de la farine. Les faire rôtir environ 8 minutes de chaque côté. D'autre part, frire des tranches de pain anglais et cuire des œufs au plat. Poser l'escalope de veau sur le pain frit, mettre dessus l'œuf au plat et garnir le tout d'un filet d'anchois et de quelques câpres.

Etat civil de Neuchâtel

DECES. — 22 janvier. Bourquin, Jules-Arthur, né en 1880, journalier à Coffrane, veuf d'Augustine-Léontine, née Lutringer. 24. Chappuis, Lucien-Emile, né en 1895, gendarme retraité à Neuchâtel, époux d'Hélène-Marie-Louise, née Petit-Jean.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 janvier. Température moyenne : -0,2 ; min. : -2,0 ; max. : +3,3. Baromètre : Moyenne : 728,7. Vent dominant : Direction : sud-sud-est ; force : faible. Etat du ciel : clair.



Niveau du lac du 27 janv. à 7 h. : 429.38

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel généralement serein ou peu nuageux. En plaine, gel nocturne, températures comprises entre zéro et 5 degrés l'après-midi. Par endroits brouillards matinaux. Faible bise. En montagne doux.

Le Jura est la région horlogère la plus durement touchée par la crise

(C.P.S.) Le 55 % des entreprises jurassiennes travaille pour l'horlogerie, occupant le 52 % de la main-d'œuvre. Voilà qui explique pourquoi le Jura est la région de Suisse la plus durement touchée par la crise. L'industrie horlogère, en effet, qui est la source de revenu la plus importante de la population partout où la terre est de faible rapport, est aussi l'une des plus sensibles aux à-coups de la situation économique internationale.

Le Jura, région typique des petits ateliers et des entreprises familiales, possède également de grandes fabrications connues dans le monde entier et qui ont largement contribué à la bonne réputation de la montre suisse.

Si l'on peut supposer que les grandes fabrications supporteront assez facilement la récession actuelle, en ira-t-il de même des petites entreprises qui ont prospéré pendant la période de prospérité ?

En Ajoie, centre de la pierre fine, nombre d'entre elles sont dans une situation très critique et il n'est pas certain que les baisses de tarifs intervenues chez les préparateurs, les fabricants de pierres et les perceurs parviendront à les sauver.

Une stabilisation de la situation horlogère est attendue. Mais pour l'heure, nombreux sont les ouvriers qui ont été avisés par circulaire qu'ils étaient mis en chômage partiel ou complet pour une durée indéterminée.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU PREMIER COURS DE RÉPÉTITION DE L'ANNÉE
Un nouveau canon sans recul
équipe la compagnie antichars du régiment 8

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Moins d'un mois après Noël, les soldats de la compagnie antichars 8 sont entrés en cours de répétition et ont reçu à cette occasion un nouveau canon dont, pendant trois semaines, ils ont appris les caractéristiques et l'utilisation. Ce cours d'introduction a lieu à la caserne d'Yverdon, où sont réunies avec les Neuchâtelois les compagnies antichars du régiment jurassien et de deux régiments vaudois. Toutes les compagnies antichars de l'infanterie font cette année un tel cours d'introduction. Ainsi, à fin 1959, l'infanterie au complet posséderait un armement renforcé constitué

compensé par une éjection de gaz à l'arrière de la culasse. Une caractéristique fort intéressante est que ce canon américain peut tirer dans toutes les directions en pivotant de 360 degrés sur son axe et en pouvant tirer sur son véhicule ou à terre.

Enfin — avantage incontestable pour le pointeur-tireur — le canon est muni d'un fusil de réglage de 12,7 mm. dont le projectile possède presque la même trajectoire que l'obus de 10,6 cm. La même détente sert au départ du coup des deux projectiles. La balle du fusil atteignant le but choisi produit une

fumée et en pressant la détente — qui avait été tirée pour le fusil — l'obus part. Le réglage du tir au moyen du fusil peut ainsi se faire sans que la position du canon soit dévoilée.

Un des désavantages du canon sans recul réside dans le fait que la munition est plus lourde. Un obus de 10,6 centimètres pèse environ 16 kg. (contre 3 kg. 150 pour un obus de 9 cm.) parce que les deux tiers de la charge servent à compenser le recul, un tiers étant destiné à propulser le projectile. Le dégagement de gaz à l'arrière du canon sous forme d'une flamme d'environ 30 mètres empêche, il va sans dire, l'utilisation de cette nouvelle arme dans une position fermée (fortin, par exemple). Le canon ne peut, pour la même raison, être enterré.



Le canon sans recul en position de tir sur but fixe. L'obus est parti, une flamme de 30 mètres a jailli à l'arrière du tube.

par le nouveau canon sans recul de 10,6 cm.

Les canonniers du régiment neuchâtelois, commandés par le capitaine Roland Gigandet, étaient à l'exercice sur la place de tir de Vugelles l'autre jour. L'homme barbu de la radio, qui, au civil, dirige la compagnie (théâtrale, et non militaire) de Scaramouche, nous a dépeint laconiquement l'esprit qui régnait dans ce cours : «Epatant».

Le major Pittet, commandant du cours d'introduction, a bien voulu nous présenter et nous expliquer le fonctionnement du nouveau canon sans recul d'origine américaine. C'est une arme qui a été développée dès 1940 dans les armées allemande et des Etats-Unis. Comme le montrent nos photographies, il s'agit d'un tube, de 10,6 cm. de calibre, monté sur une jeep. Il peut être élevé du véhicule et être utilisé à terre, sur un trépied qui ressemble en plus robuste à un trépied de F.M.T.



Le canon sans recul monté sur sa jeep, où ont pris place le chauffeur, le caporal, le tireur et le chargeur. Au premier plan, le commandant de la cp. antichars 8.

Avantages

Par rapport au canon de 9 cm. qui équipait jusqu'ici notre infanterie, le canon sans recul possède plusieurs avantages. Il est d'un poids très réduit (210 kg. au lieu de 550 kg.). Il est relativement bon marché parce que de construction plus simple. Il est sans recul, en ce sens que ce dernier est

L'obus perce tous les blindages connus

Le canon sans recul utilise des obus à charge creuse qui percent tous les blindages connus (les plus épais actuellement atteignent 40 à 45 cm.). Il peut tirer sur but mobile d'une distance de 50 à 900 mètres et sur but fixe jusqu'à 1500 à 2000 mètres. Les compagnies antichars sont dotées désormais de huit canons sans recul et elles conservent huit canons de 9 cm. Au combat, les sections de canons de 9 cm. se verront confier les engagements nécessitant peu de mouvements (défense préparée, passages obligés, etc.), alors que les sections de canons sans recul seront réservées aux engagements mobiles, et notamment à la protection des troupes à pied.

Le commandant du cours et celui de la cp. ach. 8 ont bien voulu, et nous les en remercions vivement, organiser pour l'envoyé de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» un tir et une démonstration de prise de position, où les qualités de la nouvelle arme ont été fort bien mises en évidence. Si l'on ajoute que les jeeps sont neuves, on constatera que la modernisation de notre infanterie a fait de grands progrès.

D. Bo.

Les femmes du Pâquier se prononcent contre le suffrage féminin

(c) Comme nous l'avons annoncé récemment, le Conseil communal a organisé à l'intérieur de la commune une consultation pour ou contre le suffrage féminin.

Cette consultation s'est déroulée par correspondance garantissant entièrement le secret du vote. Cinq cents bulletins de vote ont été adressés aux futures électrices de la commune. La participation a été une participation record, soit de 90 %, puisqu'en effet 45 bulletins sont rentrés. Vingt-neuf citoyennes se sont prononcées contre et 16 en faveur du projet.

Il est intéressant de relever que sur les 50 électrices éventuelles de la commune, 34 s'adonnent à l'agriculture, tandis que 16 (peut-être les 16 oul.) sont de professions diverses.

Attendons maintenant le verdict de ces messieurs ! Y aura-t-il aussi une participation de 90 % ?

Vers la publication d'un «Recueil officiel systématique de la législation cantonale»

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 110.000 fr. pour la publication d'un «Recueil officiel systématique de la législation de la République et canton de Neuchâtel».

L'édition actuelle du «Recueil officiel des lois» date de 1924. La nécessité d'une mise à jour complète de ce recueil se fait impérieusement sentir. Elle permettra de faciliter les recherches tant des justiciables que des autorités. Alors que le recueil actuel est basé sur l'ordre chronologique — ce qui rend peu aisée sa consultation, dans le nouveau recueil les lois, décrets et arrêtés seront publiés par matières. Le recueil pourra être tenu à jour d'une manière constante.

L'impression du nouveau recueil, qui comptera cinq volumes, pourra être terminée probablement à fin 1960.

Des exercices de protection civile

On apprend que des exercices combinés de protection civile auront lieu dans notre canton avec la participation notamment des organisations de protection des entreprises, de l'industrie, de l'administration, des C.F.F. et des P.T.T. Le premier se déroulera le 15 avril à Neuchâtel et le second le 15 octobre à la Chaux-de-Fonds.

Docteur et diplômé

L'Université nous communique : Le diplôme de docteur ès sciences commerciales et économiques a été décerné à M. Frank de Castro, de Curacao (Antilles néerlandaises) ; sujet de la thèse : «Essai sur la stabilisation des prix du café».

Le diplôme de physicien a été décerné à M. Robert Riskala.

LA VILLE

LES CONFÉRENCES

L'étude des investissements dans le cadre de l'entreprise

Le professeur Jacques Lesourne, de Paris, directeur de la Société de mathématiques appliquées, a exposé hier soir à l'auditorium de la Société neuchâteloise de science économique, les problèmes posés par l'étude des investissements dans le cadre de l'entreprise.

A la suite des travaux de l'Ecole de Lausanne sur l'application des mathématiques à la science économique, des études passionnantes ont été faites dans le secteur de l'économie d'entreprise ; traduisant en formules algébriques ou en graphiques les données de la comptabilité et les lois de la gestion, elles ont permis d'éclaircir nombre de phénomènes, d'apporter une confirmation scientifique aux procédés empiriques, et surtout de poser les bases d'une véritable discipline. L'exemple des investissements, choisi par le professeur Lesourne, permet de mieux comprendre cette évolution.

Il faut entendre par ce terme la création d'une capacité de production pour une période relativement longue. Le chef d'entreprise qui prévoit certains investissements doit prendre des décisions qui engageront pour longtemps l'avenir, ce qui entraîne deux corollaires : 1) il doit faire des prévisions ; 2) il doit comparer les valeurs présentes aux recettes futures. Les prévisions doivent être solidement caractérisées et caractérisées par la connaissance d'un certain nombre de variables. Celles-ci peuvent être de quatre types : les premières évoluent en fonction du temps, les secondes selon une certaine fréquence, les troisièmes sont liées à la volonté ou à l'action de la concurrence, les quatrièmes enfin ont un grand degré d'incertitude (possibilité d'une dévaluation par exemple). Or, comment tenir compte de ces facteurs multiples, comment comparer valeurs présentes et futures sans avoir recours aux formules mathématiques ? Sur ce point, la démonstration du professeur Lesourne a été éblouissante. Mais il n'en reste pas moins que quels que soient les moyens d'investigation et de prévision dont il dispose, le chef d'entreprise reste en définitive seul à prendre la décision. La science ne peut lui donner à choisir qu'entre plusieurs hypothèses : à lui de faire le pari dont dépendra la vie de son entreprise. Les techniciens ne le déposent donc aucunement de son pouvoir : ils ne peuvent que lui apporter tous les éléments d'appréciation dont il a besoin.

Présenté par le professeur Frédéric Schœurer, le conférencier a été applaudi par une nombreuse assistance. Le professeur Paul-René Rosset a prononcé quelques mots de conclusion et a ouvert une intéressante discussion.

J. H.

LES SPECTACLES

Un grand bol de poésie et de satire au «Coup de Joran»

Gilles et Urfer enchantent les Neuchâtelois

Il n'est pas facile de conter cette soirée passée hier avec Gilles et Urfer, à l'enseigne du «Coup de Joran». Il serait meilleur de laisser déferler ce rire inextinguible qui nous a pris après les pibérieries d'Urfer travesti en présidente du Frauenverein, puis de rêver porté par les trésors de poésie que Gilles a dispensés tout au long de ces deux heures trop brèves.

Ayant abandonné leur cabaret parisien et fermé pour quelques moments les portes de leur bar lausannois, Gilles et Urfer viennent à la rencontre de leurs innombrables amis dissimulés aux quatre coins de la Suisse. Neuchâtel est leur première étape. Leur premier succès aussi : tous les billets sont vendus jusqu'à samedi et une seconde tournée est prévue, prochainement.

Il ne pouvait en aller autrement avec ce duo débordant de la fantasia la plus fine, de la poésie la plus tendre et de la satire la plus acérée.

Gilles, petit et rond, les yeux jamais immobiles, la bouche toujours grimaçante, sait, par ses talents de mime et ses intonations changeantes donner vie à chacune des petites merveilles que sont ses chansons.

Et il n'est pas seul. Derrière son piano dont il joue tour à tour avec fougue ou tendresse, Urfer, ce pilre et pince-sans-rire, déchaîne à chacune de ses mimiques un hoquet de rire des plus contagieux. Mais sa voix chaude et grave sait aussi faire planer la mélancolie, amener la poésie.

Savamment dosé, le tour de chant des deux fantasistes vaudois n'est qu'une succession de chefs-d'œuvre entrecoupés d'histoires percutantes. Citer un d'entre eux, une d'entre elles, serait faire du tort aux autres. Les nouvelles chansons sont immédiatement adoptées, les anciennes, toujours fraîches, entendues sans la moindre lassitude.

Comment expliquer ce succès qui ne doit rien à la mode du jour ? Qui n'a de plus fervents partisans que les jeunes ? Gilles et Urfer remettent les poètes, les femmes du monde et nos colonels à leur vraie place. Ils jugent des vertus et des sentiments sans vains attendrissements. Mais avec gentillesse, malice, intelligence et, surtout, avec beaucoup de talent.

Cl. R.

A l'assemblée de la Société d'agriculture du Val-de-Travers

(sp) Au nombre de cent vingt à peu près, les membres de la société d'agriculture du Val-de-Travers ont tenu récemment leur assemblée générale d'hiver à la salle grise de l'hôtel de commune, à Couvet, sous la présidence de M. Marcel Berthoud, de Fleurier. Parmi les invités, on notait M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture et M. Constant Jaquemot, président du Conseil communal.

Rapport et comptes

Dans son rapport d'activité, M. Marcel Berthoud releva que l'année 1958 fut favorable à l'agriculture : bonne récolte de foin et pâture d'automne abondante. Contre les effets de la grêle, il faut souligner que malheureusement trop d'agriculteurs sont insuffisamment assurés.

Sur un autre plan, le séchage des céréales au moulin de Môtiers a donné entière satisfaction et le concours organisé en septembre à la Côte-aux-Fées a connu le succès puisque 150 génisses ont été présentées.

Les comptes se présentent d'une manière très satisfaisante.

SAINT-SULPICE Séance animée au Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu séance mardi 27 janvier à 20 h. 30 au collège, sous la présidence de M. Marcel Rieser, président.

Le Conseil communal en corps était présent et M. Robert Sutter, président de commune, intervint plusieurs fois dans les discussions.

L'appel fait constater la présence de 14 conseillers sur 16.

Budget 1959. M. Jean-Louis Berthoud présente le budget 1959, soulignant les difficultés financières de la commune résultant du départ définitif d'une industrie, de la mévente du bois de feu et de la baisse du bois de service ainsi que du rendement moindre de l'impôt par suite de la baisse de la population et du chômage.

Le Conseil communal a dû prendre les mesures suivantes : Renvol de travaux d'entretien, augmentation des locations des immeubles communaux, baisse des honoraires des conseillers communaux, abandon par nos employés de l'allocation de 2 % de renchérissement à laquelle ils avaient droit le 1er juillet 1958. Le Conseil communal en plus de ces mesures d'économie demande la réduction de 20 fr. à 10 fr. du droit habituel opéré sur chaque bordereau d'impôt.

Le rapport du Conseil communal mentionne aussi que la somme de 3000 fr. sera remise en 3 annuités de 1000 fr. chacune, en faveur de l'agrandissement de l'hôpital de Fleurier et qu'une subvention de 500 fr. est prévue pour le home de Buttes.

La quote-part au déficit du R.V.T. reste toujours très importante avec une somme qui ne sera pas inférieure à 6000 francs.

Le budget ainsi élaboré prévoit un déficit de 9346 fr. 40. Le Conseil communal en propose l'adoption ainsi que la baisse de la réduction d'impôt prévue.

Cette baisse de 20 fr. à 10 fr. provoque une vive discussion et, finalement est refusée par 7 voix contre 5 et une abstention. Ainsi le déficit prévu est augmenté de 2750 fr. ce qui le porte à 12.092 fr. !

Emprunt. L'emprunt à la C.C.A.P. pour la couverture des frais de chloration et de filtrage à la Doux est, après une discussion sur le taux prévu pour cet emprunt, approuvé sans opposition.

Puis un acte constitutif d'un droit de superficie à passer entre la commune et la fabrique de pâtes de bois est approuvé.

Travaux exécutés au Banderet. Le Conseil communal ayant disposé d'un crédit de 6000 fr. destiné à la construction d'un plafond d'écurie, pour la construction d'une loge le budget 1959 prévoit un nouveau crédit pour la construction de ce plafond d'écurie.

Plusieurs conseillers généraux prennent vivement à partie le Conseil communal estimant qu'un crédit voté en vue d'un objet ne doit pas être utilisé pour un autre objet. Ils désirent que cela ne se reproduise plus à l'avenir.

Demande d'agrégation. M. Georges Magnin, d'origine fribourgeoise mais ayant toujours habité la localité, obtient l'agrégation communale à l'unanimité.

Divers. Divers renseignements sont encore demandés sur la mévente du bois de feu entreposé dans la cour du collège sur la mise en soumission des travaux de filtrage de l'eau, sur le goudronnage de la route du Parc qui sera peut-être fait cette année.

Le ton de la discussion s'élève une fois encore au sujet de l'ouverture des routes du Parc en hiver. Un essai ayant été tenté avec un camion n'a pas été concluant et nos conseillers de la montagne désirent que le triangle à chevaux soit à nouveau utilisé. Le Conseil communal prendra à l'avenir toutes dispositions pour que chacun soit satisfait.

Nominations

MM. Jean Landry, Jean Bobillier, Jean Ruffieux, Georges Berthoud et Marc Arn, dont les mandats arrivaient à expiration ont été réélus au comité où M. Louis Dreyer, de Couvet, succédera à son père, décédé il y a quelques semaines.

Le concours du jeune bétail a été fixé au 26 septembre. Il aura lieu à Buttes.

Projets

Deux projets vinrent en discussion. Le premier a trait à la création, sur le terrain cantonal, d'un service de dépannage, capable de fournir rapidement une main-d'œuvre auxiliaire aux agriculteurs malades ou victimes de malchance.

Le second projet se rapporte à la construction, à Môtiers, d'un congélateur collectif pour lequel une dépense de quelque 35.000 fr. doit être engagée.

L'assemblée a demandé au comité de poursuivre ces deux études et de trouver une solution conforme aux intérêts des agriculteurs.

Causerie

M. J.-L. Barrelet fit ensuite un large tour d'horizon sur l'agriculture et sa position dans une Europe où l'intégration est à l'ordre du jour. Nous nous trouvons actuellement dans une période de transition et la Suisse devra s'adapter au Marché commun bien que celui-ci présente pour nous des inconvénients.

Le financement du prix du lait a également été traité par le chef du département de l'agriculture qui pense que, plutôt que de protester, il vaudrait mieux faire preuve de résolution pour savoir comment ce prix va être maintenu dans les circonstances actuelles.

Repas en commun

Les participants se retrouvèrent au restaurant Montagnard où ils dînèrent en commun. M. Jaquemot, président de commune, apporta les vœux des autorités locales aux agriculteurs puis ceux-ci discutèrent à bâtons rompus leurs problèmes.

Mat. 6 : 9-13.

Monsieur et Madame Henri Hauser et leur fils ; les familles Cattin, Fehr, Duvoisin, Pouy, Roulin, Fournier et Seckeler, ont le devoir de faire part du décès de

Madame LOUIS HAUSER
née Berthe CATTIN

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 71me année.

Neuchâtel, le 28 janvier 1959. (Cassardes 12 a)

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 30 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Robert HAUENSTEIN, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Edouard Hauenstein-Wacker et leurs enfants : Eriol, Roland et Erna, à Lucerne ; Mademoiselle Erna Hauenstein, à Neuchâtel ; Mademoiselle Inès Hofmann, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Christian Stern, à Winterthur ; Monsieur et Madame Hans Stern, à Zurich ; Monsieur et Madame Fritz Roth-Stern, leurs enfants et petits-enfants, à Bönigen ; les enfants de feu Madame Steinhauer-Stern ; Madame Berthe Schmidt-Hauenstein, ses enfants et petits-enfants, à Crémines ; Monsieur Franz Rohn et ses enfants, à Bienne ; Madame Sophie Muriset et ses filles, à Neuchâtel ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Lina HAUENSTEIN
née STERN

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection après une longue et pénible maladie, vaillamment supportée, dans sa 72me année.

Neuchâtel, le 26 janvier 1959. (Gibraltar 10)

Tu es au ciel et à jamais dans nos cœurs.

L'incinération aura lieu jeudi 29 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Compagnie des tramways de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marcel MAEDER
mécanicien

Il s'agissait de ce fidèle collaborateur et bon collègue un excellent souvenir.

Avis urgents

Les avis urgents (avis de naissance, avis tardifs, avis mortuaires), nous parviennent à tous les courriers, pendant la journée, le soir, les dimanches et les jours fériés.

Nous prenons des mesures particulières pour sortir ces avis du courrier quotidien. Néanmoins, pour éviter au maximum les erreurs, nous prions les expéditeurs de tels avis d'écrire de façon apparente sur l'enveloppe le mot

URGENT

Rappelons que le dimanche et les jours fériés, les avis urgents doivent être expédiés « par exprès » suffisamment tôt pour nous parvenir le soir même.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils
Incinérations
Généralistes-Transports
Seyon 23 - Tél. 5 36 04